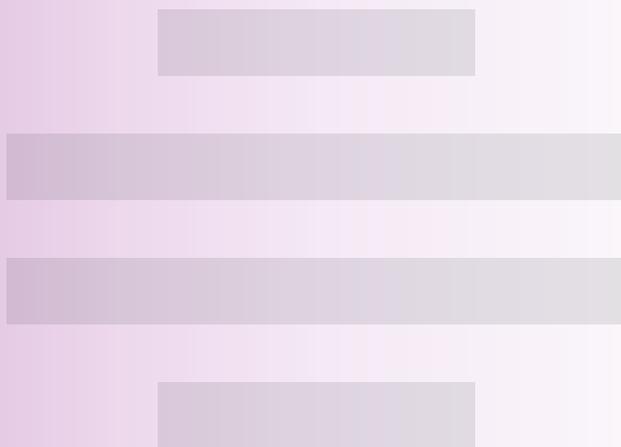
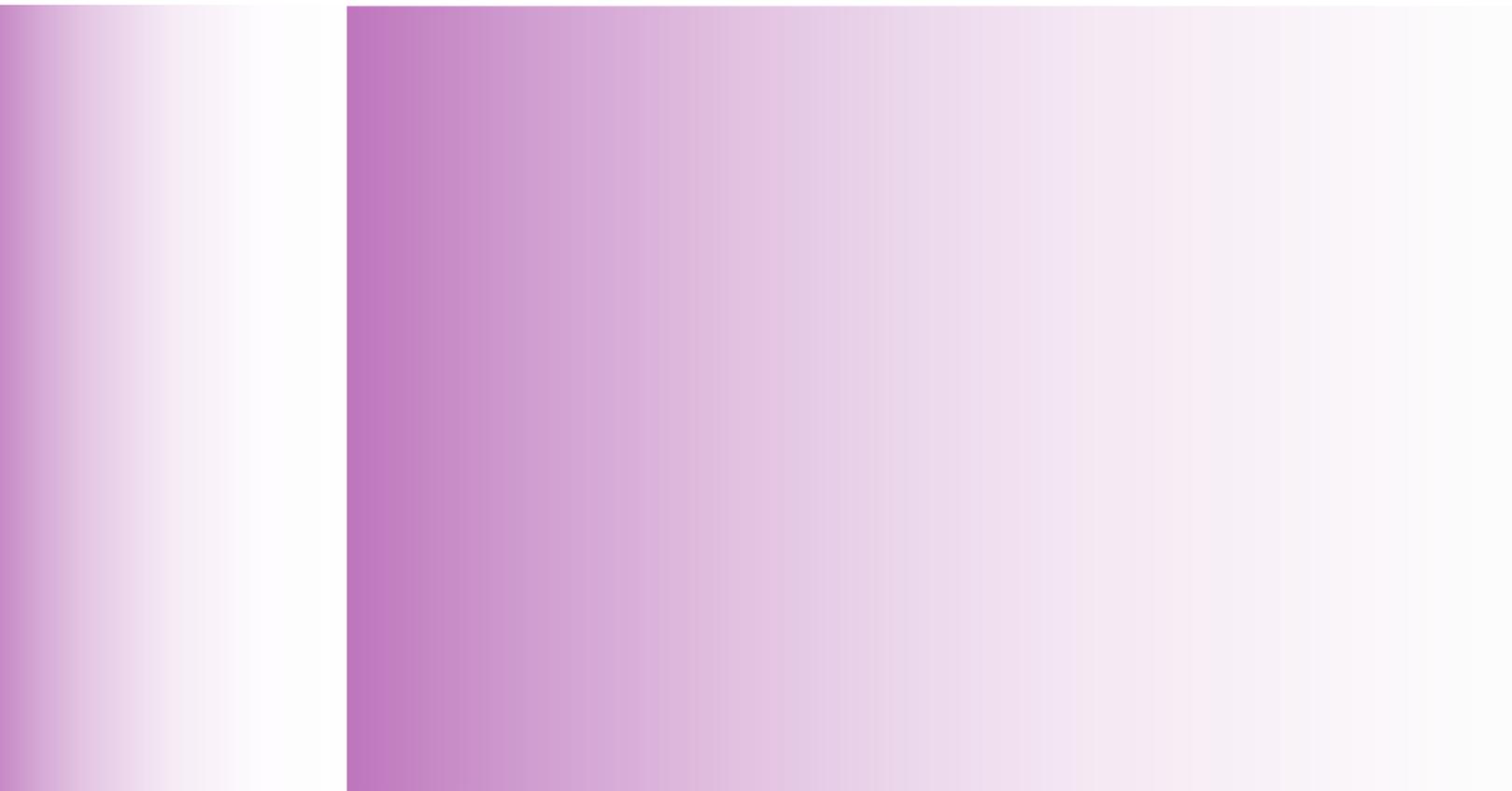




# MAC



**RAPPORT  
ANNUEL  
2023-2024**



**Lili Reynaud Dewar**  
*I Want All of the Above to Be the Sun (MAC Montreal)*  
(arrêt sur image), 2023  
© Lili Reynaud-Dewar  
Photo: MAC

# TABLE DES MATIÈRES

<b>8. MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	
<b>10. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET CONSERVATEUR EN CHEF</b>	
<b>15. LE MAC EN UN COUP D'OEIL</b>	
18. Notre engagement à maintenir des relations significatives avec les peuples autochtones	
21. Faits saillants	
22. Projet de transformation architecturale	
<b>25. LE MAC SOUS LA DIRECTION DE JOHN ZEPPELELLI</b>	
<b>35. RETOUR SUR LE PLAN STRATÉGIQUE 2023-2027</b>	
<b>41. LES EXPOSITIONS</b>	
42. Expositions temporaires	
44. Intervention murale	
46. Expositions hors les murs	
48. Projet numérique	
<b>49. L'ACTION CULTURELLE ET LES COLLABORATIONS</b>	
50. Liste des activités	
52. Collaborations et partenariats	
53. Publications	
<b>55. L'ÉDUCATION ET L'ENGAGEMENT</b>	
56. Familles	
57. Milieu scolaire	
57. Public collégial, universitaire et adulte	
58. Organismes communautaires	
58. Ce qui doit être dit	
59. SéminArts	
59. Projets spéciaux	
59. Espace M	
60. Liste des activités	
63. Fréquentation de l'éducation en 2023-2024	
<b>65. L'ACCESSIBILITÉ ET LA DIVERSITÉ CAPACITAIRE</b>	
<b>67. LA COLLECTION</b>	
70. Acquisitions par achat	
73. Acquisitions par don	
78. Prêts	
79. Restauration	
80. Archives de la collection et Médiathèque	
<b>83. LE NUMÉRIQUE</b>	
84. Plan de transformation numérique	
84. Projet de mutualisation des métadonnées d'usage	
84. MACrépertoire et découvrabilité des contenus	
85. Droit d'auteur et Plan culturel numérique	
<b>87. LE PERSONNEL</b>	
88. Direction générale	
88. Direction de la conservation et de la programmation artistique	
89. Direction de l'éducation et de l'engagement	
89. Direction de la collection et des ressources documentaires	
90. Direction des finances	
90. Direction du marketing, des communications et de l'expérience visiteur	
90. Direction des ressources humaines	
91. Direction des technologies et de la gestion des systèmes d'information	
<b>93. LA GOUVERNANCE</b>	
94. Conseil d'administration	
100. Comités	
103. Assiduité des membres	
<b>105. LE DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	
<b>115. LES ÉTATS FINANCIERS</b>	
<b>149. LA FONDATION</b>	
<b>177. NOTES ET ANNEXES</b>	
178. Fréquentation 2023-2024	
178. Présence Web	
179. Expositions hors les murs	
179. Utilisation des ressources informationnelles	
180. Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	
180. Rémunération des dirigeantes et dirigeants	
184. Gestion des effectifs	
185. Contrats de service	
186. Accès aux documents et protection des renseignements personnels	
188. Application de la politique linguistique de l'État et de la directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle dans l'administration	
190. Politique de financement des services publics	
192. Code d'éthique et de déontologie à l'intention des membres du conseil d'administration, des comités et des sous-comités	

## DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES

Je déclare que les données contenues dans le *Rapport annuel de gestion 2023-2024* du Musée d'art contemporain de Montréal, ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et qu'ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2024.

Signé le 13 septembre 2024, à Montréal,



Jennifer Dorner  
Directrice générale par intérim

Monsieur Mathieu Lacombe

Ministre de la Culture et des Communications

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 33 de la *Loi sur les musées nationaux*, j'ai le plaisir de vous présenter, au nom des membres du conseil d'administration, le *Rapport annuel 2023-2024* du Musée d'art contemporain de Montréal. Vous y trouverez également celui de sa Fondation ainsi que ses états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2024.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération respectueuse.



Claudie Imbleau-Chagnon  
Présidente du conseil d'administration



L'année 2023-2024 a marqué le début tant attendu du chantier de transformation du Musée d'art contemporain de Montréal (« MAC » ou « Musée »). En développement depuis plus d'une décennie, ce projet revêt une importance historique pour le MAC et nous sommes reconnaissants de l'entière mobilisation des publics, des collaboratrices, des collaborateurs et des partenaires du Musée à son égard. Ces personnes regroupent bien sûr les artistes et la communauté culturelle, ainsi que la Place des Arts, le Partenariat du Quartier des spectacles, la Société québécoise des infrastructures, Saucier+Perrotte Architectes/GLCRM architectes et la Fondation du MAC. Cette année, l'équipe du MAC en collaboration avec ses partenaires ont redoublé d'efforts pour finalement donner le coup d'envoi à la réalisation de son projet architectural.

Suivant l'annonce en juin 2023 par les gouvernements provincial et fédéral, les travaux préparatoires se sont poursuivis pendant que les premiers contrats ont été attribués à la suite d'appels d'offres publics. Le démarrage du chantier a été officiellement souligné en janvier 2024, l'année du 60<sup>e</sup> anniversaire du MAC. Maintenant bien installé à Place Ville Marie (« PVM »), le Musée amorce son compte à rebours avant son retour à la Place des Arts, cette fois dans des installations renouvelées et améliorées pour enfin y accueillir de nouveau les publics dès 2028.

Entre-temps, le MAC à PVM déploie ses partenariats hors les murs. Sous forme d'activités éducatives dans les salles de classes, d'expositions ou même de conférences et de participations à des événements et festivals partout dans la ville et ailleurs, le MAC continue d'assurer une présence au sein du milieu culturel de la métropole. Le MAC bénéficie d'un nouveau souffle, alors qu'il profite de ses locaux à PVM pour mettre à l'épreuve de nouvelles approches relatives à l'accueil des publics ainsi qu'à la présentation de contenus audacieux et percutants. Entre l'éloquente exposition *Lili Reynaud-Dewar*:

## Claudie Imbleau- Chagnon

*I Want All of the Above to Be the Sun* [Je veux que tout ce qui précède soit le soleil] et l'importante exposition *Velvet Terrorism: Pussy Riot's Russia* [Terrorisme de velours: la Russie des Pussy Riot], on remarque aussi l'arrivée à PVM de l'initiative Espace M, un lieu de médiation et d'engagement permettant de dialoguer à propos des sujets abordés par les œuvres de cette dernière exposition.

Aussi, la campagne annuelle de la Fondation du MAC a été menée avec brio par son équipe et des bénévoles, se démarquant avec plus de 141 874 \$ amassés au profit du MAC. Cette somme a été bonifiée par les dons provenant des événements signatures, soit le Bal du MAC, Les Printemps du MAC et le Symposium des collectionneurs Banque Nationale Gestion privée 1859, pour un impressionnant total de 2 137 012 \$. Le conseil d'administration du MAC remercie sa Fondation ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à ces efforts et, de surcroît, les donatrices et donateurs qui ont fait preuve d'une grande générosité!

Ces efforts vont de pair avec l'adoption du *Plan stratégique 2023-2027*, qui mobilisera les énergies des équipes autour de trois enjeux au cours des prochaines années. La réussite du projet de transformation est l'un de ses principaux pôles d'action; le MAC souhaite en faire un effort qui rallie son équipe à la communauté culturelle de la métropole, aux publics et à ses partenaires. Parallèlement, d'incontournables et complexes préparations doivent se déployer au fil des années à venir pour assurer un retour en force du MAC dans son immeuble transformé. Mais d'ici là, et pendant ses années de résidence temporaire à PVM, le MAC souhaite continuer à faire évoluer ses pratiques afin de poursuivre la réduction des barrières d'accès à ses contenus et à l'art contemporain. Cet objectif s'allie à une présence essentielle du MAC au sein de l'écosystème culturel du Québec et du Canada. Finalement, le MAC continuera d'intégrer des principes de durabilité au sein de ses pratiques et de son modèle d'affaires.

Ces objectifs stratégiques s'appuient également sur d'autres initiatives: le *Plan d'action de développement durable 2023-2028*, le *Plan d'action à l'égard des personnes en situation de handicap et S/sourdes*, le *Plan de transformation numérique* et le *Plan d'action numérique en culture*, parmi d'autres. Le conseil d'administration du MAC supervise également la révision de plusieurs politiques, notamment sur la gouvernance du MAC ainsi que sa conformité aux exigences légales récemment mises à jour, dont la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics* et sur la *protection des renseignements personnels*, et la mise en place de nouveaux ministères, comme celui de la Cybersécurité et du Numérique, et celui de la Langue française.

Les actions déployées par les employées et employés de concert avec l'équipe de direction du MAC, font rayonner l'institution dans son lieu temporaire et continuent de m'impressionner. Au nom du conseil d'administration, je les salue pour leurs apports quotidiens envers l'édification d'un lieu inspirant, rempli de créativité et d'audace. Je remercie également l'ensemble des administratrices et des administrateurs, ainsi que les membres des comités et sous-comités, pour leur engagement et les expertises apportées sans réserve au MAC. Je me considère privilégiée de collaborer avec vous pour assurer la pérennité du MAC, un lieu phare de la culture contemporaine québécoise.

Finalement, cette année a aussi été marquée par l'annonce du départ du directeur général et conservateur en chef du MAC. Après plus d'une décennie à la tête du MAC, il va sans dire que la passion et le dévouement de John Zeppetelli vont nous manquer. Afin de conserver la mémoire de son passage au MAC, nous en soulignerons les moments phares dans le présent rapport et espérons que ceux-ci évoqueront en vous des souvenirs vifs des expériences offertes sous sa direction générale. Alors que le MAC célèbre ses 60 ans en 2024, John Zeppetelli s'est démarqué par la programmation d'expositions emblématiques, faisant briller des pratiques variées d'artistes de tous horizons, à la croisée des milieux artistiques d'ici et d'ailleurs. Merci, John, pour tes contributions inestimables!

Je vous invite à découvrir les réalisations du MAC en 2023-2024 dans les pages du présent rapport et de nous retrouver en 2024 pour célébrer son 60<sup>e</sup> anniversaire.



Photo: Alejandro Escamilla

## John Zeppetelli

C'est avec un immense plaisir que je vous présente ce *Rapport annuel 2023-2024*, faisant état de la deuxième année complète d'opération du MAC temporairement installé à Place Ville Marie («PVM»). Alors que nous avons démarré, en janvier 2024, les travaux de transformation de notre immeuble à la Place des Arts, nous étions également en plein déploiement d'une programmation à PVM et hors les murs. Nous avons aussi adopté un nouveau plan stratégique en cette année précédant le 60<sup>e</sup> anniversaire du MAC, dont le coup d'envoi sera donné en juin 2024. Par ce renouveau, nous espérons continuer de mettre en place toutes les conditions nécessaires pour élever le travail des artistes d'ici et d'ailleurs, le faire rayonner et favoriser le rapprochement avec les publics. Nous reconnaissons la place centrale des créatrices et créateurs dont les pratiques savent faire vibrer, réfléchir et transformer les esprits, tout en contribuant activement à façonner notre Musée et notre patrimoine culturel.

C'est grâce à la créativité des artistes que nous pouvons accueillir les publics jour après jour et les transporter vers différents univers. C'est aussi grâce à la passion et à l'engagement de ses partenaires, collaboratrices, collaborateurs, donatrices, donateurs et bénévoles que le Musée continue de présenter des contenus marquants, saisissants, bouleversants et ludiques. J'exprime aussi ma profonde gratitude envers le dévouement et le travail assidu du personnel du MAC, essentiels au succès de nos projets. Chacune et chacun s'emploie à faire de l'expérience de visite au Musée un moment unique et transformateur.

L'année 2023-2024 a été ponctuée de moments forts, alors que le MAC a offert une programmation réfléchi et pertinente, en phase avec les contextes socioécologique et sociopolitique actuels, ainsi que son engagement à diffuser des contenus diversifiés de haute qualité. Mettant de l'avant de riches perspectives sur des actualités parfois troublantes, les équipes du MAC proposent, avec beaucoup d'agilité, des pratiques d'artistes qui se démarquent ici et ailleurs. Les 12 derniers mois n'y

ont pas fait exception, avec la présentation d'une série de projets ambitieux, dont l'exposition de *Lili Reynaud-Dewar: I Want All of the Above to Be the Sun* [Je veux que tout ce qui précède soit le soleil], une incursion dans la pratique englobante de cette artiste française. Pour la première fois, plus d'une trentaine de vidéos produites au fil des années par Reynaud-Dewar étaient rassemblées, démontrant ainsi l'étendue de ses interventions dansées dans des espaces vides de musées, de centres d'exposition et de résidences d'artistes. Dans le cadre de l'exposition au MAC, l'artiste a également créé une vidéo dans notre bâtiment à la Place des Arts, un legs notable dans le contexte de la transformation du Musée. Cette œuvre vidéographique intitulée *I Want All of the Above to Be the Sun (MAC Montreal)*, 2023, met en lumière des espaces du MAC à la Place des Arts avant le début de sa transformation, incluant en arrière-plan des salles que les publics peuvent reconnaître. Les visiteuses et visiteurs ont aussi pu admirer des sculptures récentes de l'artiste, soit une série d'autopourraits produite en aluminium, en dialogue avec les œuvres vidéo. Le Musée est d'ailleurs ravi de retrouver son œuvre *Sans titre (Hiver 2022)*, 2022, dans sa collection, elle qui avait été acquise dans le cadre du Symposium des collectionneurs Banque Nationale Gestion privée 1859 en 2022.

Par la suite, *Velvet Terrorism: Pussy Riot's Russia* [Terrorisme de velours: la Russie des Pussy Riot], – première exposition survolant l'ensemble des interventions du collectif d'artistes Pussy Riot réalisées dans le contexte répressif du régime politique russe –, a été présentée au moment où le conflit en Ukraine continuait de faire rage. L'exposition a suscité un grand engouement et a aussi permis aux publics de tous horizons de réfléchir à des enjeux sociopolitiques et à des événements marquants de l'actualité. Le lancement de l'exposition a été souligné par plusieurs activités, dont une conférence inaugurale présentée au Gesù en présence de membres du collectif et de l'artiste Ragnar Kjartansson, une visite-rencontre en présence de l'artiste Maria Alyokhina au MAC à PVM et le concert *Riot Days* au Théâtre Rialto, en partenariat avec le Festival international de musique POP Montréal. Ces événements ont d'ailleurs tous fait salle comble.

Pour approfondir les réflexions des publics sur les notions et thèmes de *Velvet Terrorism*, le MAC a inauguré l'Espace M, proposant un lieu à la croisée de la médiation culturelle et de l'expérience muséale. Ce dernier comprenait un salon de lecture, une sélection de chansons politiques russes, des cartes de conversation et

des murales participatives invitant à s'exprimer sur l'engagement politique et l'activisme. Des événements publics ont aussi contribué à l'activation de cet espace et la présence de l'équipe de médiation a permis de soutenir les échanges relatifs à l'exposition.

Le Musée a aussi déployé, dans divers lieux à Montréal, *SocialSim*, 2020, une œuvre vidéo-graphique performative et philosophique de l'artiste Hito Steyerl dans le cadre de MOMENTA Biennale de l'image dans un second lieu à PVM; *Nightlife* [La vie nocturne], 2015, de l'artiste Cyprien Gaillard à la Cinémathèque québécoise; et l'impressionnante installation immersive composée de sept canaux vidéo, *Phase Shifting Index* [Index d'états de transition] de l'artiste Jeremy Shaw à la Fonderie Darling. Ces présentations, couplées à des programmes éducatifs et d'action culturelle, ont permis au MAC d'assurer une diffusion en continu d'œuvres et une présence active du Musée dans le milieu culturel de la métropole.

Cette programmation est le reflet d'un travail de réflexion plus large ayant donné lieu à l'adoption du *Plan stratégique 2023-2027*, dans lequel sont présentées les valeurs du MAC: l'audace, l'accessibilité, la transversalité et la durabilité. Par le biais des objectifs stratégiques dont il s'est doté, le Musée souhaite continuer à tisser des liens avec les communautés en cette période d'attente de son retour à la Place des Arts et à contribuer activement à la transition socioécologique pour remédier aux défis d'aujourd'hui et de demain de notre société. Le nouveau *Plan d'action de développement durable 2023-2028* du Musée, invitant au dialogue et à l'engagement des communautés, renferme d'ailleurs des actions prévues en ce sens. Le développement durable renvoie inévitablement à son pilier social; un axe dans lequel le MAC se démarque par sa programmation artistique et ses programmes éducatifs développés pour et avec des publics toujours plus diversifiés. L'adoption du *Plan d'action à l'égard des personnes en situation de handicap et S/sourdes* et l'engagement du Musée envers le développement de relations significatives avec les communautés autochtones en sont d'autres exemples probants.

Plusieurs initiatives d'accessibilité ont été mises en œuvre cette année, notamment dans le cadre de l'exposition de *Lili Reynaud-Dewar: I Want All of the Above to Be the Sun* [Je veux que tout ce qui précède soit le soleil], ce qui a valu au MAC une nomination parmi les coups de cœur du Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM) en 2023. Vous retrouverez toutes les initiatives en matière d'accessibilité dans le présent rapport. Ces dernières continueront à être bonifiées au fil des années en collaboration avec divers organismes communautaires, puisque l'accessibilité aux espaces, aux contenus et aux œuvres de la collection du MAC continue d'être une priorité institutionnelle, d'autant plus durant le projet de transformation architecturale. Les équipes veillent de manière continue à cibler et à appliquer des approches innovantes pouvant leur permettre de réduire les barrières d'accès au Musée; un travail qui se poursuit entre autres par la bonification de notre plateforme numérique, le MACrépertoire. Ce catalogue d'œuvres et d'archives documentaires accessible en ligne est depuis cette année disponible en données ouvertes pour faciliter la recherche et accroître la découvrabilité de l'art contemporain.

Parallèlement à ces nombreux projets, le MAC, le ministère de la Culture et des Communications, la Société québécoise des infrastructures, la Place des Arts et la firme Saucier+Perrotte Architectes / GLCRM architectes, appuyés par la Fondation du MAC et en collaboration avec le Partenariat du Quartier des spectacles, continuent de mobiliser pour faire avancer les travaux qui se sont amorcés à la suite du démarrage du chantier en janvier 2024 après plus d'une décennie de planification ponctuée d'enjeux et de reports. D'ici le retour du Musée au cœur du foisonnant Quartier des spectacles, les défis continuent d'être nombreux et de repousser nos limites. Néanmoins, toutes et tous ont la certitude que ce projet complexe vaudra largement les efforts investis au profit de l'inauguration d'un lieu transformé et amélioré, qui permettra de pleinement déployer la mission du Musée pour les publics, les artistes ainsi que les milieux culturel et touristique de Montréal.

Je souligne aussi l'apport de la Fondation du MAC, qui encore cette année a réalisé des événements signatures hauts en couleur pour appuyer notre mission et la transformation de son bâtiment. Sous la direction générale d'Anne Lebel, la Fondation a lancé avec brio la plus importante campagne de financement de son histoire, sous le thème de «L'art de transformer». Avec un financement bonifié destiné à la transformation architecturale s'élevant à 16,5 millions de dollars, son inestimable collaboration contribuera à l'édification d'un MAC à la hauteur des attentes et des besoins de la communauté.

Le Musée remercie également ses bailleurs de fonds pour leur contribution indéfectible au déploiement de sa mission, dont le ministère de la Culture et des Communications du Québec et le gouvernement du Canada par le biais du Conseil des arts du Canada.

Au cours de la prochaine année, je quitterai mes fonctions avec le sentiment du devoir accompli. Je suis fier d'avoir contribué au rayonnement du MAC, à l'enrichissement de sa collection pendant plus d'une décennie et à la vitalité du Musée malgré des défis de taille. Je céderai ma place à une prochaine direction, qui sera appuyée, tout comme je l'ai été, par du personnel dévoué et compétent. Ce fut une chance d'évoluer auprès de l'inestimable équipe du Musée, d'un solide et inspirant comité de direction, d'un conseil d'administration – sous la présidence de Claudie Imbleau-Chagnon – mobilisé et rigoureux. Je vous remercie pour votre confiance soutenue et renouvelée ces dernières années. Je remercie aussi mes pairs et nos enthousiastes partenaires qui ont à cœur la communauté artistique et les publics. Et finalement, merci aux artistes, que j'estime pour leurs démarches et leur engagement, mais aussi pour leur grande force à nous faire vibrer et évoluer en tant qu'êtres humains.

Je serai toujours un admirateur inconditionnel du MAC. Bon vent!



LE MAC  
EN UN  
COUP D'OEIL

## MISSION

Les fonctions du Musée d'art contemporain de Montréal sont de: faire connaître, promouvoir et conserver l'art québécois contemporain ainsi qu'assurer une présence de l'art contemporain d'ailleurs par des acquisitions, des expositions et d'autres activités.

## VISION

Le MAC est:

- un musée phare d'art contemporain, une force transformatrice;
- un lieu vivant et rassembleur;
- au carrefour des pratiques en art contemporain;
- une plateforme d'échanges et de dialogue avec les publics;
- en phase avec les changements de société.

## VALEURS

Audace

Accessibilité

Transversalité

Durabilité

## CHIFFRES CLÉS

### 1 130

participations aux programmes de l'action culturelle

### 2 650 000+

visites depuis

### 2012

### 8 190

œuvres d'art dans la collection

### 10

œuvres installées dans des lieux publics

### 53 633

visites des expositions en 2023-2024

### 7 801

œuvres disponibles sur le MACrépertoire

### 14 016

participations aux activités éducatives à PVM et hors les murs

### 128 541

documents, livres, enregistrements, vidéos sur l'art et dossiers d'artistes composant la collection de la Médiathèque du MAC

### 105

employées et employés réguliers et occasionnels au 31 mars 2024



## NOTRE ENGAGEMENT À MAINTENIR DES RELATIONS SIGNIFICATIVES AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES

Le Musée d'art contemporain de Montréal est situé sur des terres autochtones non cédées et reconnaît avec respect et gratitude la nation Kanien'kehá:ka en tant que gardienne de ces terres et de ces eaux. Les territoires autochtones traditionnels sont connus sous le nom de Tiohtiá:ke pour les Haudenosaunee, de Mooniyang pour les Anishinaabeg, et de Montréal pour de nombreux autres peuples. Aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident.

Au cours des prochaines années, nous allons approfondir nos relations avec des membres et des partenaires des communautés autochtones. Nous prendrons des mesures pour analyser nos opérations et nos activités afin d'améliorer la représentation des peuples autochtones et nous mettrons en place des stratégies pour réaliser les changements nécessaires. Notre engagement à sensibiliser et à former nos équipes nous outillera pour mener des actions justes et réparatrices. Le MAC continuera à échanger avec ses publics sur l'histoire, les cultures et les réalités contemporaines des peuples autochtones par ses expositions, ses activités éducatives, ses publications et la gestion de sa collection.

Nous visons à promouvoir une culture d'apprentissage et de transformation, de même qu'à diffuser les connaissances que nous acquerrons au fil du temps. Notre cadre s'appuie sur plusieurs ressources, y compris les perspectives des gardiennes et gardiens des savoirs autochtones et des membres de la communauté, ainsi que des rapports et des outils pédagogiques élaborés par des organisations autochtones. Nous encourageons toutes les personnes qui souhaitent se joindre à nous dans cette démarche à se familiariser avec ces ressources, à s'informer sur la résistance menée par les peuples autochtones et à y participer.

### En 2023-2024

Depuis l'adoption de son énoncé d'engagement en 2022-2023, le MAC a mis en place des initiatives de sensibilisation et de réseautage visant le maintien de relations fructueuses avec les membres des communautés autochtones. Celles-ci, qui se poursuivront au cours des prochaines années, visent notamment à accroître la sensibilisation du personnel aux cultures, réalités et histoires des peuples autochtones du Québec et aux manières dont le MAC peut les faire rayonner dans le respect des souhaits de ceux-ci. En 2023, le Musée a accueilli un stagiaire de l'Université Concordia qui a soutenu les efforts de l'équipe de la gestion des collections pour répertorier les œuvres créées par des artistes de communautés autochtones. Cette démarche initiale visait par ailleurs à compiler et à diffuser des informations qui reflètent avec plus d'exactitude les noms, les lieux et les peuples autochtones d'appartenance ainsi que la culture inhérente aux œuvres tout en valorisant les langues autochtones. Ces informations se retrouvent désormais sur le MACrépertoire et nous espérons qu'elles pourront contribuer à la découvrabilité des œuvres et des artistes de ces communautés. D'autres démarches ont eu lieu au sein de la gouvernance, notamment lors de la mise à jour de la *Politique générale de gestion des collections*, et au sein de la Direction des ressources humaines. Une personne associée au Collectif des commissaires autochtones – dont le MAC est membre institutionnel depuis 2022 – siège au comité de la collection du conseil d'administration. Le guide *Portés à l'action* de l'Association des musées canadiens, publié en 2022, continue d'orienter les actions du Musée.

Le Musée reconnaît cependant que ces actions demeurent préliminaires, les apprentissages (et désapprentissage) et les efforts de maillage et de mobilisation avec les communautés doivent se poursuivre. Le MAC tient à remercier les organismes collaborateurs ayant participé aux activités et projets tenus cette année, notamment le Front des artistes canadiens pour la ressource *Protocoles autochtones pour les arts visuels*, Mikana et le RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal.



Vue de l'exposition *Jeremy Shaw : Phase Shifting Index [Index d'états de transition]* présentée à la Fonderie Darling du 12 décembre 2023 au 25 février 2024  
© Jeremy Shaw  
Photo: MAC, Guy L'Heureux



Espace M, dans le cadre de l'exposition *Velvet Terrorism: Pussy Riot's Russia*  
Photo: Charles-Olivier Bourque



## FAITS SAILLANTS

**53 633**

visites des expositions à PVM et hors les murs cette année, dont

**39 066**

visites des expositions à PVM

**700**

activités éducatives offertes à PVM et déployées hors les murs dans la métropole

**199 606**

personnes abonnées à nos réseaux sociaux

**14 016**

participations aux activités éducatives à PVM et hors les murs, dont 1 142 provenant d'organismes communautaires ou de milieux scolaires défavorisés

**2**

expositions présentées à PVM

**121 331**

pages visitées du MACrépertoire depuis son lancement en juin 2022

**1**

intervention murale présentée à PVM

**3**

expositions présentées hors les murs

**2 137 012 \$**

en fonds récoltés par la Fondation du MAC cette année

**32**

nouvelles acquisitions d'œuvres

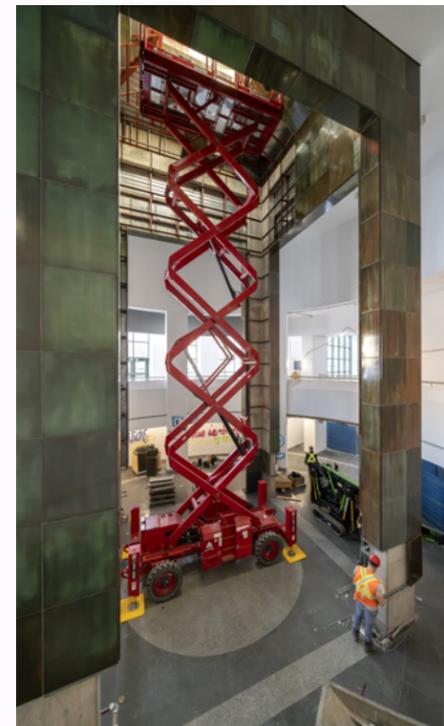
Plus de **1 900** participations aux activités de levée de fonds organisées par la Fondation du MAC cette année

### Projet de transformation architecturale

À l'aide des efforts soutenus de la direction du Musée, le budget bonifié du projet de transformation architecturale de 116 millions de dollars a été annoncé le 16 juin 2023 grâce à l'appui financier du gouvernement du Québec, du gouvernement du Canada et de la Fondation du MAC. Les démarches reprennent ainsi de plus belle pour faire avancer le chantier. Les appels d'offres publics pour les premiers lots de travaux ont été publiés par la Société québécoise des infrastructures le 15 septembre 2023, menant à la réception des soumissions, la conclusion des ententes avec les entrepreneurs et le lancement officiel du chantier en janvier 2024. À l'automne, la page Web portant sur le projet de transformation architecturale du Musée a été mise à jour ([macm.org/le-mac-en-transformation](http://macm.org/le-mac-en-transformation)). Tout au long de l'année, la coordination s'est poursuivie avec le Partenariat du Quartier des spectacles, le Service de sécurité incendie de Montréal, la Ville de Montréal, la Société québécoise des infrastructures, la firme Macogep et la Place des Arts pour veiller à la cohabitation du chantier avec les festivals, la piétonnisation de la rue Jeanne-Mance ainsi que les services d'urgence, entre autres. Le début de la démolition du bâtiment a été souligné le 5 février 2024 avec un événement privé ; des préparatifs étaient aussi en cours pour l'habillage de la palissade du chantier dès l'été 2024 pour célébrer le 60<sup>e</sup> anniversaire du Musée.



Le chantier du MAC à la Place des Arts  
Photo: MAC



Retrait des plaques de cuivre de la rotonde du MAC  
Photos: Guy L'Heureux



LE MAC SOUS LA  
DIRECTION DE  
JOHN ZEPPELLI



Photo : John Londono

## LE MAC SOUS LA DIRECTION DE JOHN ZEPPEELLI

En fonction au MAC depuis 2013, John Zeppetelli est le premier dirigeant de l'institution à endosser le double rôle de directeur général et de conservateur en chef. Il a auparavant travaillé en tant que conservateur à la Fondation DHC/ART à Montréal (maintenant connue sous le nom de Fondation PHI pour l'art contemporain), conçu des programmes publics et organisé des expositions au Centre Saidye Bronfman et à l'Institute of Contemporary Arts, à Londres. Il a aussi organisé des festivals d'arts médiatiques au Canada et en Europe. Cinéaste primé, son œuvre a été projetée dans des festivals et des galeries à l'échelle internationale. Depuis son arrivée au Musée, l'institution a vu sa fréquentation augmenter et sa notoriété renouvelée grâce à sa programmation. Sophie Calle, Simon Starling, David Altmejd, Dana Schutz, Ragnar Kjartansson et Lizzie Fitch/Ryan Trecartin figurent parmi les artistes qu'il a programmés au cours de ses mandats. Il a également signé l'exposition *Mundos*, de l'artiste mexicaine Teresa Margolles, ainsi que *Leonard Cohen – Une brèche en toute chose*, organisée dans le contexte des célébrations du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal, une exposition qui a bénéficié d'une fréquentation et d'une faveur exceptionnelle du public. S'ajoutent à la programmation développée sous sa direction l'exposition *Olafur Eliasson. Maison des ombres multiples* et des propositions audacieuses qu'il a signées, comme *Contagion de la terreur*, *Velvet Terrorism: Pussy Riot's Russia* [Terrorisme de velours: la Russie des Pussy Riot] et *Jeremy Shaw: Phase Shifting Index* [Index d'états de transition]. Au cours de la dernière décennie, le Musée a également continué à enrichir sa collection avec des œuvres d'artistes de renom, tels que Thomas Demand, Abbas Akhavan, Candice Breitz, Rebecca Belmore, Manuel Mathieu, Ryan Gander et Steven Shearer, pour n'en nommer qu'une partie. Avec un engagement inébranlable, John Zeppetelli a joué un rôle clé dans la métamorphose historique du MAC, qui bonifiera sa présence dans le complexe culturel de la Place des Arts, situé au cœur du Quartier des spectacles, dont la réouverture est prévue pour 2028.

Il a sans contredit contribué de manière éloquente et marquante à l'intégration de l'art contemporain au cœur de la métropole. Sa vision audacieuse a conduit au déploiement d'expositions remarquables, de programmes éducatifs et publics novateurs, ainsi que d'initiatives collaboratives qui ont enrichi l'expérience muséale de nombre de visiteuses et visiteurs, et renforcé la réputation du MAC en tant qu'institution culturelle de premier plan exclusivement vouée à l'art contemporain. Le MAC participe aux dialogues qui façonnent et nourrissent le paysage culturel de notre ville, dont la résonance dépasse ses frontières. Il demeure, grâce à la détermination de son directeur général et conservateur en chef, un bastion d'inspiration, d'innovation et d'audace.

Après plus de 10 ans d'efforts inlassables pour mener à bien la transformation architecturale du Musée, John Zeppetelli et l'équipe du MAC ont surmonté des défis qui auraient rebuté bien des gestionnaires. La récente reprise du tant attendu projet, marquée par le début des travaux de démolition, a finalement concrétisé des années de préparation et de planification, permettant au directeur général et conservateur en chef du MAC de se retirer fièrement, tout en ayant l'assurance d'un avenir pérenne pour l'institution.



Annonce en 2016 de l'agrandissement du MAC :  
Hélène David, John Zeppetelli, Mélanie Joly et  
Alexandre Taillefer  
Photo: Sébastien Roy



Bal du MAC de 2022 : Anne Lebel et John Zeppetelli  
Photo: Gabriel Lévesque



Le chantier du MAC à la Place des Arts en 2024 : Catherine Desjardins,  
John Zeppetelli, Claudie Imbleau-Chagnon, Gilles Saucier, Jennifer Dorner  
et Marie-Josée Desrochers  
Photo: Sébastien Roy



Vues de l'exposition *Velvet Terrorism: Pussy Riot's Russia*  
[Terrorisme de velours: la Russie des Pussy Riot]  
présentée au Musée d'art contemporain de Montréal du 25 octobre 2023 au 10 mars 2024  
Photo: MAC, Paul Litherland



**Vue de l'exposition *Contagion de la terreur***  
présentée au Musée d'art contemporain de Montréal  
du 1<sup>er</sup> décembre 2021 au 18 avril 2022. © Forensic Architecture  
Photo: MAC, Richard-Max Tremblay



**Vue de l'exposition *David Altmejd - Flux***  
présentée au Musée d'art contemporain de Montréal  
du 20 juin au 13 septembre 2015. © David Altmejd  
Photo: MAC, Richard-Max Tremblay



**Ragnar Kjartansson and The National  
*A Lot of Sorrow, 2013-2014***  
Vue de l'exposition *Ragnar Kjartansson*  
présentée au Musée d'art contemporain de Montréal du 11 février  
au 22 mai 2016. © Ragnar Kjartansson, © The National  
Photo: MAC, Richard-Max Tremblay



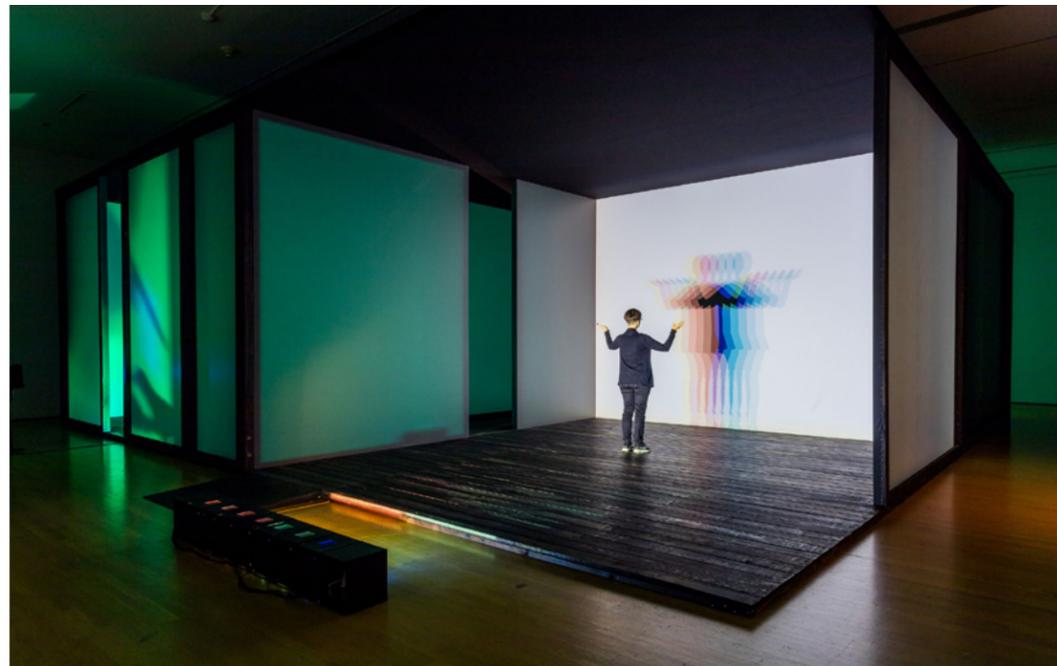
**Vue de l'exposition *Lizzie Fitch / Ryan Trecartin. Priority Infield***  
présentée au Musée d'art contemporain de Montréal  
du 22 juin au 5 septembre 2016. © Lizzie Fitch & Ryan Trecartin  
Photo: MAC, Richard-Max Tremblay



**Vue de l'exposition Teresa Margolles. Mundos**  
présentée au Musée d'art contemporain de Montréal  
du 16 février au 14 mai 2017. © Teresa Margolles  
Photo: MAC, Richard-Max Tremblay



**George Fok, Passing Through, 2017**  
Vue de l'exposition Leonard Cohen : Une brèche en toute chose  
présentée au Musée d'art contemporain de Montréal  
du 9 novembre 2017 au 12 avril 2018. © George Fok  
Photo: MAC, Richard-Max Tremblay



**Olafur Eliasson, Multiple shadow house, 2010**  
Vue de l'exposition Olafur Eliasson. Maison des ombres multiples  
présentée au Musée d'art contemporain de Montréal du 21 juin  
au 9 octobre 2017. © Olafur Eliasson  
Photo: MAC, Richard-Max Tremblay



**Candice Breitz, I'm Your Man (A Portrait of Leonard Cohen) (détail), 2017**  
Collection du MAC  
© Candice Breitz  
Photo: MAC, Guy L'Heureux



Manuel Mathieu, *The Fall*, 2019  
Collection du MAC  
© Manuel Mathieu  
Photo: MAC, Richard-Max Tremblay



Thomas Demand, *The Vault*, 2012  
Collection du MAC  
© Thomas Demand / CARCC Ottawa 2024 / VG Bild-Kunst, Bonn  
Photo: avec l'aimable permission de la Matthew Marks Gallery



RETOUR SUR  
LE PLAN  
STRATÉGIQUE  
2023-2027

## RETOUR SUR LE PLAN STRATÉGIQUE 2023-2027

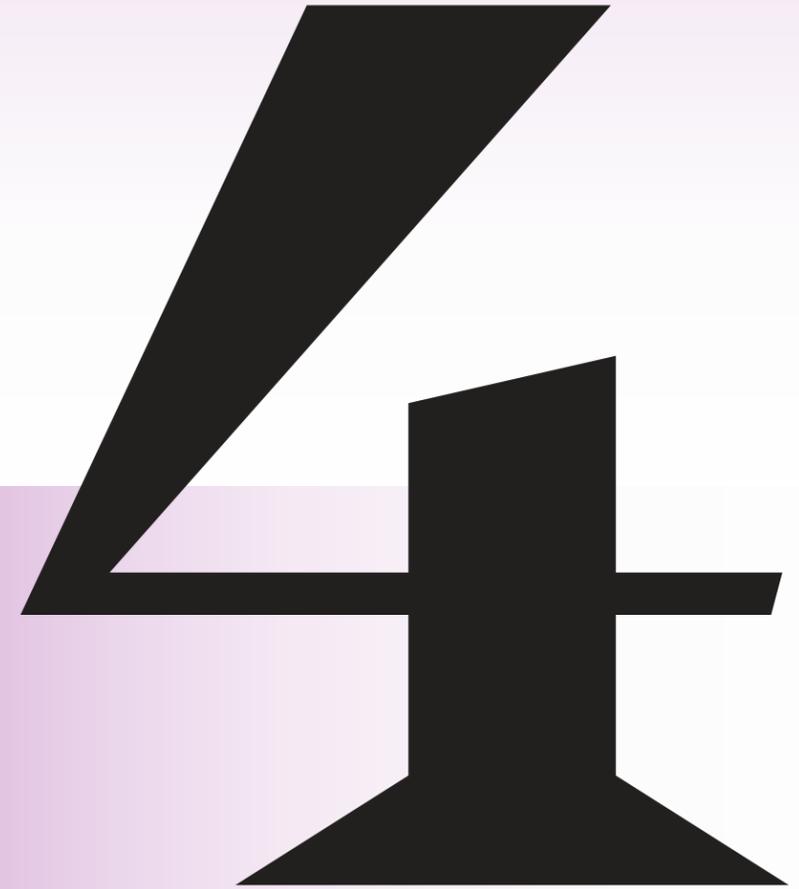
La première année du *Plan stratégique 2023-2027*, déposé à l'Assemblée nationale du Québec en avril 2024, a été marquée par une période de renouvellement au sein de l'équipe. Au-delà des indicateurs inclus dans le Plan, on note que le Musée a accueilli 22 personnes au sein de ses différentes directions (sur un total de 105 employées et employés au 31 mars 2024). Couplés à l'expertise et aux connaissances des employées et employés déjà à l'emploi du MAC, les nouvelles perspectives et le savoir-faire des gens ayant récemment rejoint l'équipe ont permis de faire progresser les objectifs stratégiques du Musée, ainsi que d'assurer la mise en œuvre soutenue des activités vitales à sa mission en cette période de transition.

Cette année, une grande partie des efforts a continué à être déployée au profit de l'avancement du projet de transformation architecturale, avec des initiatives majeures soutenant le rayonnement du Musée ainsi que des artistes de sa programmation et de sa collection, à PVM et hors les murs. Celles-ci comprennent les expositions, les activités éducatives, les événements d'action

culturelle et les stratégies de communication et de marketing, mais aussi une attention particulière aux initiatives permettant d'accroître l'accessibilité aux contenus proposés par le Musée, un chantier qui évoluera au cours des prochaines années. Finalement, des plans et projets transversaux ont également été lancés pour faire progresser les pratiques du Musée en matière de durabilité opérationnelle, écologique et de retombées sociales positives.

Des précisions au sujet de toutes les activités poursuivies ou entamées cette année se trouvent dans le présent rapport. Aussi, nous vous invitons à consulter le *Plan stratégique* complet, ainsi que les cibles par année jusqu'en 2027, sur le site Web du MAC.

Enjeu	Orientation	Objectif	Indicateur	Cible 2023-2024	Résultat 2023-2024	Atteinte de la cible
<b>Vers l'inauguration du nouveau MAC</b>	<b>1.</b> Concevoir un nouveau MAC, un lieu vivant pour célébrer l'art contemporain.	Amener le projet de transformation architecturale du Musée à sa conclusion dans les délais impartis.	Taux d'avancement du projet de transformation architecturale.	15 %	13 %	Cible partiellement atteinte
		Mettre en œuvre le Plan pour les réserves de la collection du MAC.	Taux d'avancement de la mise en œuvre du Plan des réserves pour la collection.	S.O.	S.O.	S. O.
		Engager le milieu des arts et les communautés dans la conception de l'offre du nouveau Musée.	Nombre d'activités de concertation vers le nouveau MAC ayant suscité la participation des parties prenantes publiques.	5	5	Cible atteinte
			Nombre de personnes ayant accédé aux contenus en lien avec la réouverture du Musée.	S.O.	S.O.	S. O.
	<b>2.</b> Assurer une réintégration harmonieuse dans le nouveau Musée.	Assurer le retour en force du personnel, de la collection et des actifs du Musée.	Taux d'avancement des stratégies de réintégration au nouveau Musée.	25 %	25 %	Cible atteinte
<b>Le rayonnement d'un MAC audacieux, accessible et inclusif</b>	<b>3.</b> Déployer des initiatives innovantes pour continuer de rapprocher les publics de l'art contemporain.	Assurer une diffusion continue de l'art contemporain par des efforts intersectoriels à PVM, hors les murs et en ligne.	Nombre de visites et de participations aux activités (au Musée et hors les murs).	60 000	69 359	Cible atteinte
		Mettre les publics au cœur de l'expérience muséale.	Nombre d'initiatives et de changements intégrés à la suite des résultats de sondages.	10	5	Cible partiellement atteinte
	<b>4.</b> Prôner l'accès inclusif à l'art contemporain et au Musée en agissant de manière concertée auprès des communautés autochtones et issues d'horizons divers.	Continuer à œuvrer pour la réduction des barrières d'accès au Musée et à l'art contemporain.	Nombre d'activités et d'initiatives qui visent des publics cibles actuellement sous-représentés.	20	Plus de 20	Cible atteinte
		Intégrer des pratiques en équité, diversité et inclusion aux fonctions du Musée.	Pourcentage de représentativité des diversités dans la programmation et les acquisitions.	25 %	49 %	Cible atteinte
<b>L'intégration de la durabilité au MAC</b>	<b>5.</b> Accroître l'agilité et la résilience du Musée en appuyant son équipe.	Favoriser la cohésion entre le personnel de ses diverses fonctions et la transmission de savoirs, appuyée entre autres par la transformation numérique des systèmes opérationnels.	Taux d'avancement de la mise en œuvre du <i>Plan de transformation numérique</i> .	15 %	15 %	Cible atteinte
	<b>6.</b> Devenir un vecteur de changement en appuyant la transition socioécologique.	Intégrer des pratiques de développement durable.	Nombre d'activités et de projets déployés intégrant les principes du développement durable.	8	8	Cible atteinte
		Comprendre et accroître l'impact social du Musée.	Nombre de projets développés avec des partenaires en lien avec l'impact social du Musée.	4	4	Cible atteinte
<b>7.</b> Faire évoluer le modèle d'affaires du MAC pour maximiser ses retombées.	Maintenir des sources de revenus diversifiées pour appuyer ses initiatives, en parallèle avec la campagne de financement du projet de transformation architecturale menée par la Fondation du MAC.	Pourcentage des revenus provenant de sources de financement autonomes et privées consacrés aux initiatives du Musée.	9 %	11 %	Cible atteinte Maintien du résultat de 2022-2023	



LES  
EXPOSITIONS

## EXPOSITIONS TEMPORAIRES

### **Lili Reynaud-Dewar: *I Want All of the Above to Be the Sun* [Je veux que tout ce qui précède soit le soleil]**

18 mai au 17 septembre 2023  
Commissaire: Mark Lanctôt

Recoupant sculpture, performance et vidéo, l'exposition *Lili Reynaud-Dewar: I Want All of the Above to Be the Sun* [Je veux que tout ce qui précède soit le soleil] constitue une incursion à même les grands courants de la pratique récente de l'artiste française Lili Reynaud-Dewar. Depuis près de 20 ans, elle crée des situations et des environnements dans lesquels elle met en scène son propre corps, ainsi que celui des autres, pour évoquer la vulnérabilité et l'acquisition de pouvoir associées aux actes de prise de position publique.

Cette exposition rassemble pour la première fois plus d'une trentaine de vidéos qu'elle a produites au fil des années et dans lesquelles elle danse, le corps peint, dans les espaces vides de musées, de centres d'exposition et de résidences d'artistes qui l'ont invitée, ainsi qu'une série d'autoportraits en aluminium poli récemment entamée, pour former un dialogue entre des œuvres ou des répétitions de mêmes gestes exécutés au moyen de médiums et dans des contextes différents.

L'exposition présente aussi l'installation vidéo chorale (quatre projections en simultané) *Rome, 1<sup>er</sup> et 2 novembre 1975, 2019-2021*, initiée par Reynaud-Dewar lors de son séjour à la Villa Médicis à Rome. Revenant sur les dernières heures du cinéaste et écrivain polémiste Pier Paolo Pasolini, l'œuvre reconstitue sa dernière entrevue et les circonstances entourant son assassinat, avec la collaboration d'une vingtaine de proches de l'artiste qui y incarnent le cinéaste et son compagnon, le jeune Giuseppe Pelosi.

### **Pussy Riot: *Velvet Terrorism: Pussy Riot's Russia* [Terrorisme de velours: la Russie des Pussy Riot]**

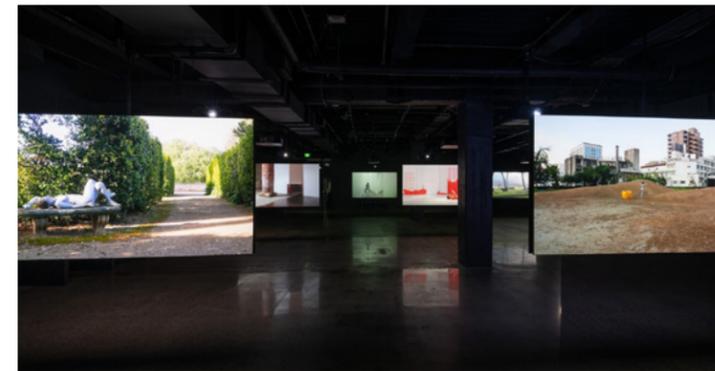
26 octobre 2023 au 10 mars 2024  
Commissaire: John Zeppetelli  
Exposition en tournée

L'exposition documente les protestations artistiques des Pussy Riot en Russie, rassemblées par Maria Alyokhina, membre des Pussy Riot. Elle est organisée par Ingibjörg Sigurjónsdóttir, Ragnar Kjartansson et Dorothee Kirch, avec John Zeppetelli et Marjolaine Labelle pour la présentation au MAC.

Formées à Moscou en 2011, les Pussy Riot produisent des performances, de la musique et des vidéos qui se caractérisent par des paroles et des actions provocantes et politiquement chargées. Guidées par l'idée que tout art de protestation doit être « désespéré, soudain et joyeux », les membres des Pussy Riot ont courageusement, et avec un sourire en coin, mis en lumière les injustices brutales que l'État russe impose à ses citoyennes et citoyens par ses fréquents emprisonnements politiques, ses arrestations arbitraires, ses exécutions extrajudiciaires, ses empoisonnements mystérieux, sa surveillance agressive, sa corruption et d'autres suppressions de voix critiques.

*Velvet Terrorism: Pussy Riot's Russia* [Terrorisme de velours: la Russie des Pussy Riot] est la première exposition d'ensemble des Pussy Riot et a été initialement présentée au centre d'artistes Kling & Bang de Reykjavik, en Islande. L'exposition documente les actions militantes des Pussy Riot provoquées par le contexte répressif russe où elles ont eu lieu. Une rencontre à Moscou entre Maria (alias Masha) Alyokhina et l'artiste islandais Ragnar Kjartansson est à l'origine de ce projet. Kjartansson, qui a assuré le commissariat de l'exposition de Reykjavik avec Ingibjörg Sigurjónsdóttir et Dorothee Kirch, a décrit le travail du collectif artistique féministe comme ayant une « relation non consensuelle avec l'État ». En effet, les Pussy Riot ont utilisé l'appareil de répression et d'autoritarisme de l'État policier comme partenaire créatif, s'engageant dans une « danse avec le diable ».

L'exposition est organisée et mise en tournée par Kling & Bang, Reykjavik.



Vues de l'exposition  
*Lili Reynaud-Dewar: I Want All of the Above to Be the Sun*  
© Lili Reynaud-Dewar  
Photo: MAC, Paul Litherland



Vues de l'exposition *Velvet Terrorism: Pussy Riot's Russia* [Terrorisme de velours: la Russie des Pussy Riot]  
Photo: MAC, Paul Litherland

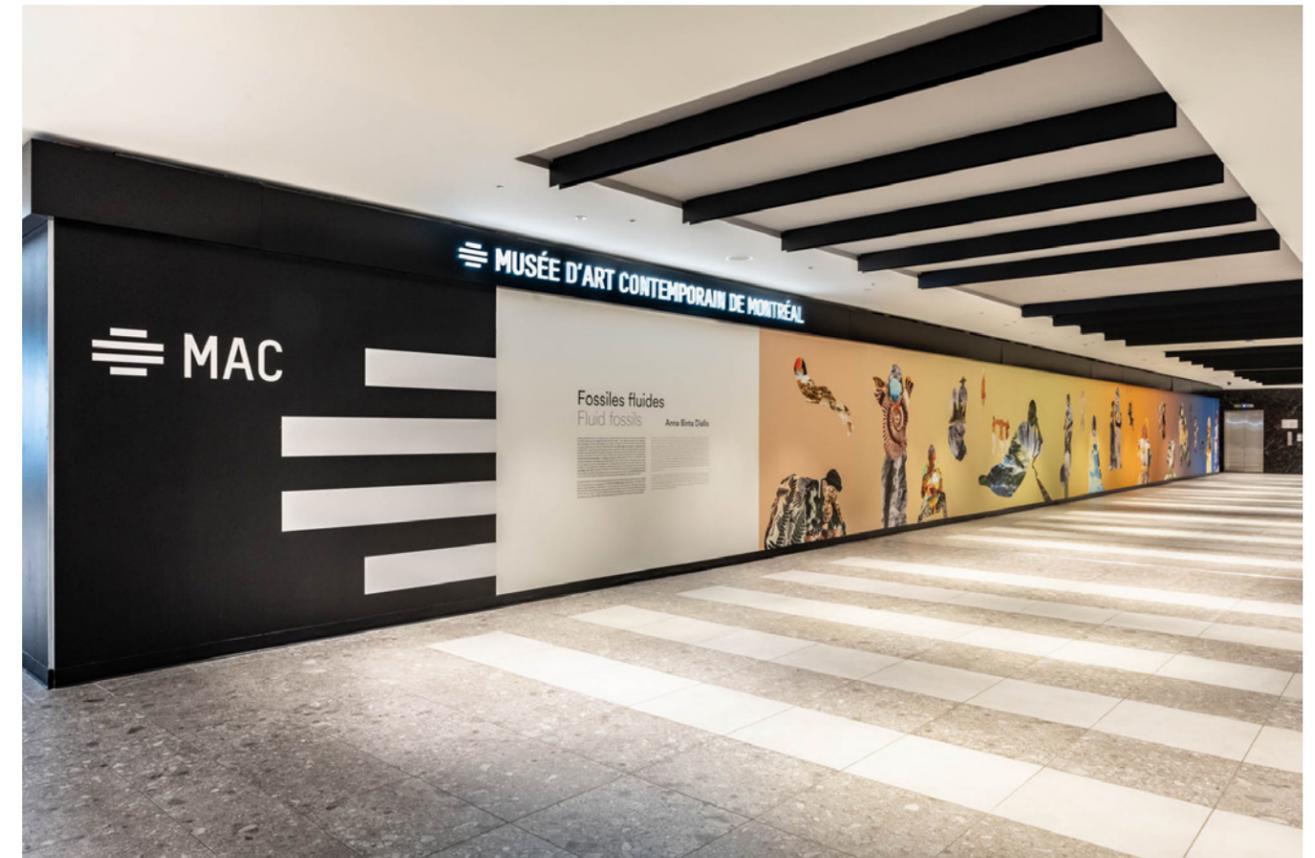
## INTERVENTION MURALE

**Anna Binta Diallo: *Fossiles fluides***  
25 août 2023 au 31 mars 2024  
Commissaire: Lesley Johnstone

*Fossiles fluides* se compose d'une série de silhouettes humaines rendues par le collage de motifs tirés de la nature – des fossiles, des pierres, des végétaux, des coquillages, de l'eau, des nuages, de la neige, de la glace.

Anna Binta Diallo s'inspire d'images trouvées qu'elle trace à la main pour donner forme à ces personnages qui évoquent – explicitement ou implicitement – le processus de fossilisation et de conservation. Chacun a sa propre histoire. Ensemble, ils créent une communauté d'une grande diversité. Le temps est au cœur de cette fresque: le temps qu'il faut pour la parcourir d'un bout à l'autre et réfléchir aux nombreux moments qui y sont représentés; l'anachronisme des silhouettes, un mélange de figures contemporaines et de ce qui semble être des sculptures antiques ou des peintures de la Renaissance. Diallo nous invite à réfléchir à notre place dans l'histoire et, plus important encore, à la responsabilité qui nous incombe de protéger et de célébrer le patrimoine fragile qui nous a été légué.

Diallo est une artiste multidisciplinaire qui explore les thèmes de la mémoire et de la nostalgie pour créer des œuvres surprenantes sur le concept de l'identité. Née en 1983 à Dakar, au Sénégal, elle a grandi à Saint-Boniface, au Manitoba, et a vécu pendant plus de 15 ans à Montréal/Tiohtiá:ke/Mooniyang.



**Anna Binta Diallo, *Fossiles fluides*, 2023**  
© Anna Binta Diallo  
Photo: MAC, Paul Litherland

## EXPOSITIONS HORS LES MURS

### Cyprien Gaillard: *Nightlife* [La vie nocturne]

Collection du Musée d'art contemporain de Montréal

Du 7 septembre au 5 novembre 2023

Commissaire: Lesley Johnstone

MAC à la Cinémathèque québécoise

Dans le film 3D *Nightlife* [La vie nocturne], 2015, Cyprien Gaillard tisse un récit visuel à partir de quatre moments apparemment sans lien dans le temps et dans l'espace pour créer une installation immersive qui entraîne le public dans un voyage de Cleveland à Berlin, en passant par Los Angeles. Tourné entièrement de nuit, ce film dépourvu de toute présence humaine évoque néanmoins les conséquences politiques, sociales et environnementales des actions et interactions humaines. La bande sonore méditative et les images au ralenti plongent le public dans un état d'hypnose.

La démarche de Gaillard repose sur une archéologie visuelle basée sur l'érosion des formes physiques, du sens social et du regard historique. Profondément intéressé par la ruine, il s'intéresse au caractère récurrent du temps, à l'héritage et à l'avenir de l'architecture. Né à Paris en 1980, il vit et travaille à Berlin. Lauréat du prix Marcel-Duchamp en 2010, Gaillard est l'une des figures artistiques marquantes de sa génération.

*Nightlife* [La vie nocturne], 2015, de Cyprien Gaillard est coprésenté par le Musée d'art contemporain de Montréal et la Cinémathèque québécoise.

### Hito Steyerl: *SocialSim*

Du 7 septembre au 25 octobre 2023

Commissaire: Ji-Yoon Han

Exposition présentée par MOMENTA Biennale de l'image, en collaboration avec le MAC

*SocialSim*, 2020, absorbe les visiteuses et visiteurs dans un espace immersif peuplé d'avatars en animation 3D, comme des membres du corps policier en uniforme et des agentes et agents en bleu de travail, qui s'activent dans une «chorégraphie sociale» modélisée par des données relatives à la violence policière. En contrepoint de cet espace immersif, Steyerl nous invite dans une navigation vidéoludique effrénée à travers des mondes houleux, parallèles et concurrents en lien avec la simulation qui incombe aux systèmes de l'intelligence artificielle.

L'œuvre vidéographique, performative et philosophique de Steyerl expose avec une force vivifiante les paradoxes de la virtualisation du réel sous l'emprise des réseaux numériques de l'image et des médias. L'artiste et théoricienne berlinoise invente des formes hautement toniques qui mettent en récit ce que l'image est et fait aujourd'hui. Ses investigations narratives ciblent ainsi les économies souvent militarisées des images dans un univers mondialisé, les métaphores sibyllines du capitalisme numérique ou encore la privatisation galopante des espaces publics tels que les musées d'art.

La présentation de cette exposition est rendue possible grâce à l'appui de l'Institut für Auslandsbeziehungen.

### Jeremy Shaw: *Phase Shifting Index* [Index d'états de transition]

Du 12 décembre 2023 au 25 février 2024

Commissaire: John Zeppetelli

MAC à la Fonderie Darling

Vaste installation vidéo immersive à sept canaux, *Phase Shifting Index* [Index d'états de transition] est une rêverie parascientifique exaltante d'une grande ambition intellectuelle et artistique, et le point culminant des travaux récents de Jeremy Shaw. Dans ce qui semble être une étude anthropologique d'un avenir lointain, une narration commente de manière rétrospective l'émergence de nouvelles réalités déconcertantes sur sept écrans affichant ce qui s'avère être des images d'archives de divers groupes de thérapie par le passage des années 60 aux années 90. Ces images sont captées dans les formats de l'époque – allant du film 16 millimètres, au VHS, en passant par le Hi-8.

Shaw ébranle la confiance du public dans la véracité des stratégies documentaires en l'invitant en territoires artistiques et sensoriels inconnus, tout en explorant la manière dont les états seconds et les pratiques corporelles incarnées modifient la perception du temps. L'œuvre attire l'attention sur le fossé qui sépare la notion intemporelle de transcendance et les tentatives scientifiques de l'expliquer, de la situer et de la définir.

Alliant magistralement faux documentaires, chorégraphies, évocations de pratiques spirituelles, idées tirées des neurosciences, révélations psychédéliques induites par la drogue, sous-cultures des boîtes de nuit, effets visuels, musique et thérapies par le mouvement, les écrans conspirent dans un récit fascinant qui se transforme habilement et inexorablement en un chaos palpitant. L'œuvre culmine en une inéluctable – quoique surprenante – extase collective « transtemporelle » synchronisée, où tous les sujets exécutent la même danse envoûtante. Un aperçu du ravissement à couper le souffle.

Présentée en partenariat avec The Polygon Gallery, Vancouver.



Vue de l'exposition Cyprien Gaillard: *Nightlife* [La vie nocturne]  
© Cyprien Gaillard  
Photo: MAC



Vue de l'exposition Hito Steyerl: *SocialSim*  
© Hito Steyerl  
Photo: MAC, Paul Litherland



Vue de l'exposition Jeremy Shaw: *Phase Shifting Index* [Index d'états de transition]  
© Jeremy Shaw  
Photo: MAC, Guy L'Heureux

## PROJET NUMÉRIQUE

### **Microsite *Intranarration***

Commissaire invitée: Surabhi Ghosh  
Mark Lanctôt, gestionnaire de projet  
Marjolaine Labelle, coordination et administration  
À partir du 10 novembre 2023,  
pour une durée indéterminée  
[intranarration.macm.org/fr](http://intranarration.macm.org/fr)

Le microsite *Intranarration*, conçu par l'artiste montréalaise Surabhi Ghosh, se veut un véritable pont entre les mondes réels et virtuels. L'expérience, parfois déroutante, permet d'explorer des univers d'artistes qui expérimentent pour la première fois l'art Web.

À travers les productions artistiques d'*Intranarration*, Ghosh et les artistes qu'elle a invités, Amélie Bélanger, Juan Ortiz-Apuy et kg, proposent une réflexion sur notre place dans le monde, nos rapports aux objets qui nous entourent, au «faire» et aux liens entre nos subjectivités. Les composantes de leurs projets sont empruntées à la culture visuelle et matérielle (commerce et artisanat, arts décoratifs populaires, photoreportages, bande dessinée, animation, jeux vidéo, motifs matriciels, etc.). Ces emprunts alimentent les projets individuels autant que le design et la navigation sur le site (par maillage, tressage, codage, défilement, déroulement, superposition et autres procédés transversaux). L'histoire du commerce, des échanges culturels et de l'industrialisation est également présente en filigrane, ainsi que les pratiques de traduction et de transmission.

À l'initiative du MAC, et avec l'appui du Conseil des arts du Canada, *Intranarration* se veut une occasion d'enrichir les pratiques des artistes de nouvelles compétences tout en offrant à d'autres un espace de collaboration et de cocréation.



L'ACTION  
CULTURELLE  
ET LES  
COLLABORATIONS

## LISTE DES ACTIVITÉS

### DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION DE LILI REYNAUD-DEWAR: *I WANT ALL OF THE ABOVE TO BE THE SUN* [JE VEUX QUE TOUT CE QUI PRÉCÈDE SOIT LE SOLEIL]

#### Conférence de Lili Reynaud-Dewar: *Jamais seule*

16 mai 2023  
Centre Canadien d'Architecture

S'appuyant sur une profusion d'images et prenant comme point de départ l'œuvre de l'écrivaine américaine Kathy Acker (1947-1997), dont un extrait donne son titre à l'exposition du MAC, Lili Reynaud-Dewar discute de son travail de sculpture et de ses films, du rôle qu'y jouent la littérature, la citation, le fragment et la répétition, ainsi que de la recherche d'un équilibre dans l'alternance constante entre la production collective et la solitude la plus dépouillée. Reynaud-Dewar aborde également ses stratégies d'incarnation, d'interprétation et de parodie d'importantes figures culturelles masculines des 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> siècles (les écrivains Pier Paolo Pasolini, Guillaume Dustan et Jean Genet, le plasticien Bjarne Melgaard, le musicien Sun Ra et l'architecte Frederick Kiesler), ainsi que l'examen approfondi qu'elle a fait des œuvres, attitudes et méthodes d'écrivaines et d'artistes comme Cosey Fanni Tutti, Joséphine Baker, Marguerite Duras, Maïa Izzo-Foulquier et, bien sûr, Kathy Acker.

#### Visites de l'exposition

24 mai 2023  
Visite-rencontre avec Mark Lanctôt, commissaire de l'exposition (en français)

31 mai 2023  
Visite-rencontre avec Mark Lanctôt, commissaire de l'exposition (en anglais)

21 juin 2023  
Points de vue: Lili Reynaud-Dewar vue par Marie Claire Forté et Louise Bédard (en français)

28 juin 2023  
Points de vue: Lili Reynaud-Dewar vue par Luca Caminati et Frédéric Moffet (en anglais)

#### Sélection de films conçue par Lili Reynaud-Dewar

16, 17 et 19 août 2023  
Cinémathèque québécoise

*La Chatte à deux têtes*, de Jacques Nolot (France, 2002, 87 min, format numérique, VOF)

*Ce vieux rêve qui bouge*, d'Alain Guiraudie (France, 2001, 51 min, format numérique, VOF)

*Cyrille, agriculteur, 30 ans, 20 vaches, du lait, du beurre, des dettes*, de Rodolphe Marconi (France, 2020, 85 min, format numérique, VOF)

### DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION *VELVET TERRORISM: PUSSY RIOT'S RUSSIA* [TERRORISME DE VELOURS: LA RUSSIE DES PUSSY RIOT]

#### Conférence inaugurale au Gesù

25 octobre 2023  
Une conversation entre Maria Alyokhina et Ragnar Kjartansson, animée par John Zeppetelli, cocommissaire de l'exposition

À l'occasion de l'ouverture de l'exposition *Velvet Terrorism: Pussy Riot's Russia* [Terrorisme de velours: la Russie des Pussy Riot], le MAC présente une conversation entre Maria Alyokhina, membre des Pussy Riot et également cocommissaire de l'exposition initialement présentée au centre d'artistes Kling & Bang en Islande, et Ragnar Kjartansson, artiste de renommée internationale et instigateur du projet d'exposition original.

#### Visite-rencontre avec Maria Alyokhina et John Zeppetelli

26 octobre 2023

#### Concert *PUSSY RIOT: RIOT DAYS*

1<sup>er</sup> novembre 2023  
Une expérience multimédia activiste des Pussy Riot avec l'invitée Liza Anne  
Théâtre Rialto, en collaboration avec le Festival international de musique POP Montréal, 23<sup>e</sup> édition

#### Projection de film: *Soviet Barbara, the Story of Ragnar Kjartansson in Moscow*

6 mars 2024  
MAC à la Cinémathèque québécoise  
Allocution de John Zeppetelli, directeur général et conservateur en chef

Le film suit l'artiste islandais Ragnar Kjartansson alors qu'il s'apprête à réaliser une ambitieuse « sculpture vivante » pour une exposition à Moscou à l'hiver 2021.

### DANS LE CADRE DU LANCEMENT DU MICROSITE *INTRANARRATION*

#### Conférence inaugurale sous forme de conversation entre les artistes, animée par Mark Lanctôt, conservateur au MAC

10 novembre 2023  
Université Concordia

### DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION *PHASE SHIFTING INDEX* [INDEX D'ÉTATS DE TRANSITION]

#### Conférence de l'artiste Jeremy Shaw

13 février 2024  
Fonderie Darling

### COLLOQUE INTERNATIONAL MAX ET IRIS STERN 15

#### *Troubler la représentation*

28-29 septembre 2023  
Théâtre Paul-Desmarais, Centre Canadien d'Architecture

Commissaires: Ara Osterweil et François LeTourneux, avec la collaboration de Ji-Yoon Han

Participants et participantes: Rémi Belliveau, Moyra Davey, Coco Fusco, Dalie Giroux, Ji-Yoon Han, Nelson Henricks, Sky Hopinka, Steffani Jemison, Wayne Koestenbaum, Élisabeth Lebovici, Marion Lessard, Ara Osterweil et Gaëtan Thomas

Nous traversons une période où les pratiques et les discours liés à l'autoreprésentation occupent l'avant-scène de la vie publique et de la culture visuelle. Dans les galeries, les musées et les mouvements activistes, comme dans les actualités et les médias sociaux, ces pratiques relient les aspects les plus intimes de l'expérience subjective à la dynamique collective des transformations sociopolitiques et historiques – avec des conséquences parfois explosives. Dans le champ de l'art moderne et contemporain, des artistes contestataires et en marge ont depuis longtemps répondu à la nécessité pressante de rendre visibles des formes non normatives de subjectivité en se livrant à des actes audacieux de représentation de soi et de leurs communautés. Ces pratiques ont remis en question et élargi la grande tradition de l'art figuratif, en réitérant notamment que les relations « naturalisées » à la représentation renforcent généralement les idéologies dominantes. Ces dernières années cependant, de semblables présomptions de « transparence » de la représentation – portées par une culture numérique néolibérale qui tend à faire de l'identité une nouvelle tendance, une marchandise lucrative – semblent avoir gagné du terrain.

Cette conférence de deux jours vise à troubler ces idées d'immédiateté ou de transparence en se penchant sur des pratiques artistiques contemporaines qui proposent des formes d'autoreprésentation alternatives ou qui s'intéressent aux processus de médiation. En réunissant un groupe d'artistes, d'activistes, de chercheuses et chercheurs, de poètes, de critiques et de commissaires d'exposition dont le travail fait place à des formes ou à des voix idiosyncrasiques qui complexifient les grandes catégories du positionnement subjectif, nous souhaitons nourrir de nouvelles façons de penser l'expérience de l'identité dans l'art contemporain.

Le MAC remercie la Fondation Stern, le Centre Canadien d'Architecture, le Consulat général de France à Québec et MOMENTA Biennale de l'image pour leur soutien.

## COLLABORATIONS ET PARTENARIATS

### CIÉCO et échange des connaissances

Au cours de l'année, le MAC a poursuivi son engagement à l'égard du projet *Des nouveaux usages des collections dans les musées d'art*, du groupe de recherche et réflexion Collections et impératif événementiel/The Convulsive Collections (CIÉCO, [cieco.co/fr](http://cieco.co/fr)). Le programme de recherche, qui s'échelonne de 2021 à 2028, se décline en quatre axes qui s'intéressent aux aspects historique, théorique et pratique, de même qu'aux usages citoyen, documentaire et numérique des collections de musées d'art.

En cette troisième année du partenariat, la collaboration s'est notamment illustrée par l'organisation d'une journée d'étude intitulée Ouverture et sémantisation des données culturelles: perspectives transatlantiques, qui s'est tenue en ligne sur deux séances, les 10 et 17 octobre 2023: [macm.org/activites/ouverture-et-semantisation-des-donnees-culturelles-perspectives-transatlantiques](http://macm.org/activites/ouverture-et-semantisation-des-donnees-culturelles-perspectives-transatlantiques). La première séance, *Questions d'autorités: exemples et bonnes pratiques*, et la seconde, *Modèles et ontologies: des défis aux opportunités*, ont offert des forums de discussion enrichissants entre des parties prenantes d'horizons divers, que ce soit du Getty Research Institut ou des ministères de la Culture de la France et du Québec, ainsi que des spécialistes universitaires des deux côtés de l'Atlantique.

L'équipe du Musée a également assuré une présence au sein de divers comités du CIÉCO et a présenté des exposés dans le cadre des journées d'étude: *L'archive visuelle de l'exposition* (au Musée national des beaux-arts de Québec) et *Quand l'art contemporain transforme le Musée* (au Musée des beaux-arts de Montréal). Le Musée a notamment participé à la série *Collaboratoires*, destinée au personnel des musées responsable des initiatives numériques dans le cadre du 4<sup>e</sup> axe du projet, « la collection partagée ».

Le MAC a par ailleurs eu le plaisir de présenter ses initiatives numériques à l'Université du Québec en Outaouais à l'occasion d'un cours du baccalauréat en muséologie, en octobre 2023, et dans le cadre du cours *Gestion et exploitation des collections numériques*, en février 2024, en plus de collaborer au groupe d'apprentissage Interconnect de l'Alliance des arts médiatiques indépendants. Des occasions d'apprentissage en ligne sont enfin venues ponctuer cette année avec des événements tels que MuseumNext, le 90<sup>e</sup> congrès de l'ACFAS, *MTL connecte 2023* et la troisième édition des Rendez-vous France-Québec sur la découvrabilité des contenus culturels francophones, le tout complété par deux webinaires centrés sur le numérique.

### Autres collaborations culturelles, artistiques et universitaires

L'équipe de la conservation contribue à l'avancement des connaissances en art contemporain en collaborant régulièrement avec les milieux universitaires et artistiques. Elle est invitée à diffuser son expertise dans le cadre de jurys, de comités d'acquisition et de conseils d'administration. Pour cette année, mentionnons les participations suivantes: jury des prix Pierre-Ayot et Louis-Comtois 2023, jury du prix Giverny Capital 2023 et jury dans le cadre de la maîtrise en beaux-arts de l'Université Concordia. De plus, le MAC a reconduit la mise en candidature de Carla Hemlock pour le prix Paul-Émile Borduas.

En plus de siéger aux conseils d'administration de MOMENTA Biennale de l'image et de SCORP CORPS, les membres de l'équipe prononcent des conférences et participent à des séminaires dans des programmes universitaires et des organismes culturels.

Finalement, le MAC parraine depuis 2019 des ateliers d'artistes de Montréal à la Fonderie Darling. L'artiste montréalaise Maggy Hamel-Metsos est la lauréate du programme en 2023-2024.

### Visibilité et rayonnement du Musée

Des partenariats récents ont aussi été établis pour rejoindre de nouveaux publics, notamment avec Art Souterrain, *La Presse*, MASSIVart, MUTEK, MOMENTA Biennale de l'image, le Festival du nouveau cinéma et le Festival international de musique POP Montréal, en plus des ententes déjà en vigueur avec Canoo et CAA-Québec. Aussi, le MAC figure au programme *Emprunter un musée* de la Grande Bibliothèque de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, ainsi que des bibliothèques de la Ville de Montréal et de la Ville de Mirabel. Grâce à ce programme, les abonnées et abonnés de ces bibliothèques peuvent emprunter des laissez-passer pour avoir accès gratuitement au Musée.

## PUBLICATIONS

En 2022-2023, le MAC est devenu membre du Collectif d'éditeurs d'art contemporain, qui se consacre à la diffusion de l'art contemporain et qui réfléchit à tous les aspects et à toutes les formes possibles de l'édition de publications d'art contemporain, de la conception à la diffusion. Grâce à cette association, une sélection de publications et de catalogues d'exposition du MAC est diffusée dans des librairies francophones du Canada par l'entremise de Diffusion Dimedia inc. Cette collaboration nous permet de distribuer les nouvelles publications ainsi qu'une trentaine de titres parus depuis 2008.

### Feuillets d'exposition

*Lili Reynaud-Dewar: I Want All of the Above to Be the Sun* [Je veux que tout ce qui précède soit le soleil], versions anglaise et française

*Pussy Riot: Velvet Terrorism: Pussy Riot's Russia* [Terrorisme de velours: la Russie des Pussy Riot], versions anglaise et française

*Jeremy Shaw: Phase Shifting Index* [Index d'états de transition], versions anglaise et française



MAC en famille  
Photo: M. Lefrançois



École au musée  
Photo: Sébastien Roy



L'ÉDUCATION  
ET L'ENGAGEMENT



École au musée  
Photo: Sébastien Roy

Grâce à des programmes riches et variés conçus pour des publics de tous les âges, l'équipe de l'éducation et de l'engagement a rejoint plus de 14 000 personnes en 2023-2024 lors d'activités organisées à PVM et partout sur l'île de Montréal. Ces programmes ont été élaborés pour répondre aux différents besoins et intérêts de nos publics afin de rendre l'art contemporain plus accessible. En dressant le bilan de l'année, ces initiatives réaffirment le pouvoir transformateur de l'art contemporain et la manière dont il permet de proposer des expériences créatives et significatives qui contribuent aux transformations sociales et culturelles.

### Familles

Incluant la découverte d'œuvres et un atelier de création qui s'en inspire, le MAC en famille a suscité l'engouement de 320 enfants et parents. Offert tout au long de l'année, le programme s'est démarqué par son approche interactive de même que sa capacité à éveiller la créativité. Une variété de propositions en arts plastiques a été mise de l'avant: peinture acrylique au rouleau, modelage et collage. Comme nouveauté cette année, un programme pour les 12 à 17 ans a été offert dans le cadre de l'exposition *Velvet Terrorism: Pussy Riot's Russia* [Terrorisme de velours: la Russie des Pussy Riot], amenant les parents à réfléchir et à créer avec leurs adolescentes et adolescents relativement à une question sociale qui leur tenait à cœur.

### Milieu scolaire

Malgré les perturbations dues aux grèves syndicales des enseignantes et enseignants, nous avons pu accueillir 3 495 élèves de niveaux primaire et secondaire pour des visites et des Tandems atelier/visite dans le cadre de quatre expositions et murales présentées au MAC à PVM. À la suite de ces activités, nous avons fait parvenir au personnel enseignant du primaire les fiches *La voix de la médiation*. Ce document leur permet de faire découvrir aux élèves des œuvres de la collection du Musée en lien avec l'exposition visitée. En outre, nous avons maintenu notre action éducative hors les murs pour la clientèle primaire avec deux programmes, l'un sur l'écriture dans l'art et l'autre sur le thème de la maison. Alliant observation d'œuvres de la collection et atelier de création se déroulant dans la classe, ces activités ont été très appréciées et ont affiché complet.

Devant le succès de l'année précédente avec deux classes du primaire, nous avons réitéré le projet l'École au Musée avec deux groupes du secondaire (4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire) de l'école alternative Le Vitrail. Les élèves devaient vivre cinq journées de classe dans un contexte muséal, avec l'accompagnement de leurs enseignantes d'arts plastiques et de français ainsi que des médiatrices du Musée. Le groupe a exploré l'exposition des Pussy Riot et a pris part à des ateliers collectifs, sous forme de murale, en réaction à l'actualité et à des enjeux locaux, nationaux et internationaux. Malgré l'interruption du programme en raison d'une grève, les débuts prometteurs ont déjà révélé la richesse pédagogique et artistique de cette initiative.

Enfin, nous avons porté une attention particulière aux écoles situées en milieu défavorisé en accueillant huit classes qui ont réalisé des vidéos inspirées de l'artiste Nelson Henricks en collaboration avec le programme *Une école montréalaise pour tous*. La visite qui clôturait ce projet a permis aux élèves de visionner sur grand écran l'ensemble des créations réalisées ainsi que de découvrir l'exposition en cours lors d'un tandem atelier/visite. Signalons que la moitié du calendrier du programme hors les murs était réservé à cette clientèle, ce qui nous a permis de rejoindre 417 élèves.

### Public collégial, universitaire et adulte

Une des priorités de l'équipe de l'éducation et de l'engagement cette année était d'augmenter la fréquentation des groupes de niveaux collégial et universitaire. Pour ce faire, nous avons offert des programmes gratuitement et conçu un tandem en lien avec l'exposition *Velvet Terrorism*. Les résultats ont été spectaculaires, la fréquentation ayant quadruplé par rapport à l'année précédente.

Un autre succès d'engagement fut celui des périodes de médiation, offertes au grand public du jeudi au dimanche, pendant lesquelles des visites bilingues sont également offertes. Le nombre d'interactions entre l'équipe de médiation et le public a lui aussi presque quadruplé. À ce chapitre, il faut mentionner que la médiation s'est déroulée non seulement dans les expositions à PVM, mais aussi à la Fonderie Darling, lors de l'exposition *Phase Shifting Index* [Index d'états de transition] de l'artiste Jeremy Shaw.

Au cours de la dernière année, nous avons eu le plaisir de constater la présence de nouveaux publics aux ateliers pour adultes Moments créatifs. Ce programme est reconnu pour favoriser des discussions et des réflexions par l'entremise de diverses explorations créatives. En s'inspirant du contenu des expositions, plusieurs avenues ont été abordées lors d'ateliers: l'autoportrait, le monde naturel, l'actualité et la sculpture par addition.



Photo : Vincent Bérière, 2024

### Organismes communautaires

De nombreux groupes communautaires ont visité le Musée cette année, notamment des groupes en francisation (nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants) ainsi que des groupes de personnes en situation de handicap physique ou intellectuel. Des organismes consacrés au mieux-être des personnes ayant une problématique de santé mentale ou encore en situation d'itinérance ont également bénéficié de nos activités éducatives. À six groupes communautaires de femmes, nous avons offert le programme Visites dansées en collaboration avec le Festival Quartiers Danses. Des médiatrices en danse et des médiatrices du Musée leur ont fait découvrir des sculptures de la collection du Musée présentes dans les espaces publics de PVM ainsi que des œuvres de l'exposition *Lili Reynaud-Dewar: I Want All of the Above to Be the Sun* [Je veux que tout ce qui précède soit le soleil].

### Ce qui doit être dit

Grâce à ce programme communautaire hors les murs, nous avons collaboré avec deux organismes en développant sur plusieurs mois des projets adaptés aux besoins de leurs membres.

D'abord, nous avons collaboré avec AGIR Montréal, un organisme offrant des services pour les personnes migrantes 2ELGBTQIA+ en quatre langues : français, anglais, arabe et espagnol. Les membres du groupe ont pu créer des drapeaux représentant un rêve important à communiquer, qui doit être dit. Inspirés d'œuvres de la collection du Musée, les résultats finaux ont été présentés lors d'un vernissage dans les locaux de l'organisme.

Avec Projet 10, un organisme œuvrant au bien être des jeunes 2ELGBTQIA+, l'équipe s'est inspirée de l'activisme des Pussy Riot. Après une rencontre avec Maria Alyokhina, membre des Pussy Riot, le groupe a créé des affiches au moyen du procédé de la sérigraphie présentant quelque chose de personnel et d'important à célébrer. Ces affiches ont été présentées au Musée lors d'un événement dans l'Espace M.

Espace M  
Photo: Charles-Olivier Bourque

### SéminArts

Pour sa 14<sup>e</sup> année, la série de rencontres SéminArts sur l'initiation au collectionnement de l'art contemporain, soutenue par la Fondation de la famille Claudine et Stephen Bronfman, a permis à 95 personnes de rencontrer plus d'une trentaine de personnalités du monde de l'art, dont les artistes Rafael Lozano-Hemmer, Manuel Mathieu et Michaëlle Sergile, ainsi que de découvrir plusieurs galeries, collections privées et d'entreprises telles que RBC, Claridge et l'hôtel Fairmont Le Reine Elizabeth.

L'année a également été marquée par le lancement de SéminArts – La Relève, une nouvelle initiative visant à initier les jeunes adultes de 18 à 30 ans à l'art contemporain et son marché. Ce programme gratuit a été expérimenté à deux reprises : durant la foire Plural ainsi que lors d'une fin de semaine coanimée par la collectionneuse Belinda Etienne. Cette série intensive a permis aux participantes et participants de découvrir six lieux culturels à travers la métropole et de rencontrer près d'une dizaine de membres de l'écosystème.

Enfin, le Groupe de recherche sur l'éducation et les musées (GREM) de l'Université du Québec à Montréal a été mandaté afin de mesurer l'incidence du programme depuis ses débuts. Une centaine de personnes ayant déjà participé à une édition de SéminArts ainsi que des intervenantes et intervenants ont pris part à l'étude. Les résultats seront dévoilés en 2024-2025 et offriront un aperçu important des retombées du programme pour les publics et l'écosystème montréalais.

### Projets spéciaux

Des activités s'adressant à un large public et développées en lien avec des œuvres de la collection et notre programmation ont aussi marqué la dernière année. Tout d'abord, une activité autour de la sculpture-fontaine *La Joute* (1969-1970, fonte vers 1974) de Jean Paul Riopelle a été offerte en juillet et en septembre lors des Journées de la culture, pour célébrer le centenaire de l'artiste. Aussi, des ateliers destinés aux familles et inspirés d'une œuvre vidéo de William Kentridge ont été offerts en partenariat avec le Festival du nouveau cinéma. Enfin, un atelier de collage inspiré de la murale *Fossiles fluides* d'Anna Binta Diallo a figuré à la programmation de la Nuit blanche à Montréal.

### Espace M

Développé en lien avec l'exposition *Velvet Terrorism: Pussy Riot's Russia* [Terrorisme de velours: la Russie des Pussy Riot], ce projet pilote visait à créer un espace de réflexion, de participation et d'échange. Réalisé en collaboration avec l'atelier de design social ohisse, celui-ci a offert de nombreuses ressources pour approfondir les thèmes de l'exposition. Des modules participatifs ont aussi permis au public d'exprimer ses opinions et de poser des questions, favorisant ainsi un dialogue enrichissant. L'espace, conçu pour fusionner la **Médiation culturelle** et l'expérience **Muséale**, a également accueilli plusieurs événements organisés avec des partenaires communautaires.

## LISTE DES ACTIVITÉS

### MAC EN FAMILLE

#### Résonance chromatique

1<sup>er</sup> avril 2023

Atelier de peinture acrylique au rouleau, en lien avec l'exposition de Nelson Henricks

#### Empreinte du temps

Les samedis 3 juin, 8 juillet, 5 août et 2 septembre 2023 et les vendredis 7 juillet et 4 août 2023

Atelier de techniques mixtes en lien avec l'exposition de Lili Reynaud-Dewar et des œuvres de Laurence Veri

#### Silhouettes humaines

Les samedis 6 janvier, 3 février et 9 mars 2024 et pendant la semaine de relâche, du mardi 5 mars au vendredi 8 mars 2024

Atelier de collage en lien avec la murale d'Anna Binta Diallo et des vidéos de la collection

### TANDEMS POUR LES GROUPES

#### Résonance chromatique

Du 4 avril au 6 avril 2023

Atelier de peinture acrylique au rouleau en lien avec l'exposition de Nelson Henricks

#### Empreinte du temps

Du lundi au vendredi, du 24 mai au 13 septembre 2023

Atelier de techniques mixtes en lien avec l'exposition de Lili Reynaud-Dewar et des œuvres de Laurence Veri

#### Afficher sa voix

Du lundi au vendredi, du 1<sup>er</sup> novembre au 20 décembre 2023

Atelier de murales collectives en lien avec l'exposition des Pussy Riot offert aux groupes secondaire, collégial, universitaire et adulte

#### Silhouettes humaines

Du lundi au vendredi, du 10 janvier au 8 mars 2024

Atelier de collage en lien avec la murale d'Anna Binta Diallo et des vidéos de la collection

### TANDEMS HORS LES MURS

#### L'abc de l'art contemporain

Du mardi au vendredi, du 11 avril au 19 mai 2023 et le samedi 17 juin 2023

Atelier de dessin et d'écriture en lien avec des œuvres de la collection offert dans des écoles primaires de Montréal

#### Des œuvres sous un même toit

Du mardi au vendredi, du 26 septembre au 19 octobre 2023 et du mardi au vendredi, du 12 au 28 mars 2024

Atelier de sculpture en lien avec des œuvres de la collection offert dans des écoles primaires de Montréal

### MOMENTS CRÉATIFS

#### Marqué par le temps

30 et 31 mai 2023

Atelier de techniques mixtes en lien avec des œuvres de Laurence Veri

#### Pointer le ciel

6 et 7 juin 2023

Atelier de sculpture en lien avec une œuvre d'Ivanhoë Fortier

#### Libérez les pas

10 juin 2023

Atelier de dessin et photo en lien avec l'exposition de Lili Reynaud-Dewar

#### Afficher sa voix

28 et 29 novembre 2023

Atelier de murales collectives en lien avec l'exposition des Pussy Riot

#### Mémoires vivantes

27 et 28 février 2024

Atelier de collage en lien avec la murale d'Anna Binta Diallo

### VISITES INTERACTIVES ET MÉDIATION

#### Visites et médiation de l'exposition

*Nelson Henricks*

Du 1<sup>er</sup> au 10 avril 2023

#### Visites et médiation de l'exposition

*Lili Reynaud-Dewar: I Want All of the Above to Be the Sun* [Je veux que tout ce qui précède soit le soleil]

Du 18 mai au 17 septembre 2023

#### Visites et médiation de l'exposition *Hito*

*Steyerl: SocialSim*, présentée par MOMENTA Biennale de l'image, en collaboration avec le MAC

Du 7 septembre au 25 octobre 2023

#### Visites et médiation de l'exposition *Velvet Terrorism: Pussy Riot's Russia* [Terrorisme de velours: la Russie des Pussy Riot]

Du 26 octobre 2023 au 10 mars 2024

#### Visites et médiation de l'exposition de *Jeremy Shaw: Phase Shifting Index* [Index d'états de transition] à la Fonderie Darling

Du 12 décembre 2023 au 25 février 2024

### SÉMINARTS

#### Série régulière, printemps (en anglais)

Les mardis 28 mars et 4,11,18 et 25 avril 2023

#### Série régulière, printemps (en français)

Les mardis 2, 9, 16, 23 et 30 mai 2023

#### Série régulière, automne (en français)

Les mardis 7, 17, 21 et 28 novembre, et 5 décembre 2023

#### Série régulière, hiver (en anglais)

Les mardis 30 janvier et 6, 13, 20 et 27 février 2024

#### Conversation entre *Lesley Johnstone* et *Lillian Mauer* (en anglais)

21 avril 2023

En collaboration avec la foire Plural

#### Atelier SéminArts – La Relève

22 avril 2023

En collaboration avec la foire Plural, pour les jeunes adultes de 18 à 30 ans

#### Visite hors série à *Adélar, Frelighsburg*

20 mai 2023



Projet vidéo d'une classe de l'école primaire Gabrielle Roy en collaboration avec l'École montréalaise pour tous

#### SéminArts intensif La Relève

Du 9 au 11 juin 2023

Pour les jeunes adultes de 18 à 30 ans

### PROJETS ÉDUCATIFS SPÉCIAUX

#### Prendre la pose

Du 24 mai au 13 septembre 2023

Création d'une murale collective dans l'espace d'accueil des groupes en lien avec l'exposition de Lili Reynaud-Dewar

#### Visites dansées

11, 12 et 13 juillet, et 15, 30 et 31 août 2023

Programme créé en collaboration avec le Festival Quartiers Danses, alliant observation d'œuvres et danse autour des sculptures de la collection exposées à PVM et de l'exposition de Lili Reynaud-Dewar

#### Projet Perception, percussion et vidéo

Du 12 au 19 juin 2023

Projet éducatif de création vidéo inspiré de l'exposition de Nelson Henricks et réalisé en collaboration avec le programme Une école montréalaise pour tous

#### École au Musée

Lundi 3 avril et lundis 2 et 9 novembre 2023 (annulé les 16, 23 et 30 novembre en raison de la grève du personnel enseignant)

Programme en lien avec l'exposition de Nelson Henricks et des Pussy Riot, destiné aux élèves du 1<sup>er</sup> cycle du primaire ainsi qu'aux élèves des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire de l'école Le Vitrail



Moments créatifs  
Photo: Sébastien Roy

**Interroger l'accès 2: de l'apprentissage à l'action**

Du 13 février au 13 décembre 2023  
Collaboration avec OBORO et Productions Spectrum incluant une résidence de recherche-crédation sur 10 mois avec l'artiste Marie Samuel Levasseur, un événement avec Rebecca Singh sur l'introduction à l'audiodescription, et des ateliers d'échange avec les organismes partenaires

**Ce qui doit être dit x AGIR**

Du 25 août au 29 novembre 2023  
Programme communautaire hors les murs en lien avec des œuvres de la collection et créé en collaboration avec AGIR, un organisme offrant des services pour les personnes migrantes 2ELGBTQIA+ en quatre langues

**Afficher sa voix : atelier pour adultes et ados**

Samedis 4 novembre et 2 décembre 2023  
Atelier de murales collectives en lien avec l'exposition des Pussy Riot

**Ce qui doit être dit x Projet 10**

Du 17 janvier au 10 mars 2024  
Programme communautaire hors les murs en lien avec l'exposition des Pussy Riot et créé en collaboration avec Projet 10, un organisme œuvrant au bien-être des jeunes 2ELGBTQIA+

**PROJETS SPÉCIAUX ÉVÉNEMENTIELS**

**Riopelle et la Tour de la vie**

Les samedis 8 juillet et, dans le cadre des Journées de la culture, 30 septembre 2023  
Atelier de création extérieur autour de l'œuvre *La Joute*

**Gommer en liberté**

8 octobre 2023  
Atelier de dessin inspiré d'une œuvre vidéo de William Kentridge offert dans le cadre d'un partenariat avec le Festival du nouveau cinéma à la Maison Théâtre

**Nuit blanche à Montréal: Silhouettes humaines**

2 mars 2024  
Atelier de collage en lien avec la murale d'Anna Binta Diallo

**ESPACE M**

Espace de réflexion et de participation offert pendant l'exposition des Pussy Riot et réalisé en collaboration avec ohisse, atelier de design social. L'espace a été animé grâce à une série d'événements:

**Projection du film *Navalny* (2022) et écriture de lettres pour des personnes emprisonnées en Russie**

27 janvier 2024  
En collaboration avec l'Alliance Démocratique des Canadiens Russes

**Performance multimédia: L'extrême au quotidien**

22 février 2024  
Une performance du collectif d'artistes montréalais BANAL

**Projection du film *20 Days in Mariupol* (2023) et écriture de lettres pour des Ukrainiennes et Ukrainiens emprisonnés en Russie**

25 février 2024  
En collaboration avec l'Alliance Démocratique des Canadiens Russes

FRÉQUENTATION DE L'ÉDUCATION EN 2023-2024

	Nombre de participations	Nombre d'activités
<b>FAMILLES</b>	<b>348</b>	<b>27</b>
MAC en famille	320	24
Afficher sa voix: ateliers pour ados et adultes	28	3
<b>ATELIERS SEULS/PRIMAIRE</b>	<b>30</b>	<b>2</b>
<b>MOMENTS CRÉATIFS/ADULTES</b>	<b>123</b>	<b>9</b>
<b>TANDEMS POUR LES GROUPES</b>	<b>4 367</b>	<b>205</b>
Primaire	2 811	84
Secondaire	525	20
Collégial	172	9
Universitaire	307	21
Communautaire	519	67
Adultes	33	4
<b>VISITES AVEC RÉSERVATION</b>	<b>1 943</b>	<b>114</b>
Secondaire	159	8
Collégial	944	45
Universitaire	641	42
Communautaire	109	11
Adultes	90	8
<b>VISITES SANS RÉSERVATION</b>	<b>3 564</b>	<b>152</b>
<b>HORS LES MURS</b>	<b>1 994</b>	<b>101</b>
Primaire	1 973	99
Communautaire	21	2
<b>PROJETS SPÉCIAUX</b>	<b>493</b>	<b>35</b>
Ce qui doit être dit	224	18
Perception, percussion et vidéo (avec <i>Une école montréalaise pour tous</i> )	160	8
École au Musée (7 activités x 2 classes)	72	3
Visites dansées	37	6
<b>SÉMINARTS</b>	<b>514</b>	<b>25</b>
<b>ESPACE M/ÉVÉNEMENTS</b>	<b>206</b>	<b>6</b>
<b>ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX</b>	<b>434</b>	<b>24</b>
<b>TOTAL</b>	<b>14 016</b>	<b>700</b>



Tandem *Empreinte du temps* avec le Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain  
Photo: Karine Fournier



L'ACCESSIBILITÉ  
ET LA DIVERSITÉ  
CAPACITAIRE



Visite tactile de l'exposition Lili Reynaud-Dewar: *I Want All of the Above to Be the Sun* avec l'Institut national canadien pour les aveugles  
Photo: M. Lefrançois

Le MAC s'engage à poursuivre le développement de nouvelles mesures à travers son *Plan d'action à l'égard des personnes en situation de handicap et S/sourdes* afin de répondre aux besoins de ces communautés. En 2023-2024, plus de 30 mesures ont été mises en place pour favoriser l'accessibilité du Musée sous toutes ses facettes, y compris l'accès à l'information, aux programmes et aux services, aux bâtiments et à l'emploi, ainsi que la représentativité et la prise de décision. Voici quelques exemples de mesures mises en place en 2023-2024 :

#### Contenus accessibles

Développés en collaboration avec Technoleads et le Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM), deux parcours audiodécrits ont été conçus afin d'augmenter l'accessibilité de nos expositions. Ces parcours, donnant accès à des descriptions audio des œuvres dans les expositions de Lili Reynaud-Dewar et *femmes volcans forêts torrents*, étaient aussi offerts en ligne. Cette initiative a été accompagnée par le développement d'un cartable d'accessibilité disponible à l'accueil du Musée, contenant des textes en gros caractères et en braille ainsi qu'un plan tactile des salles.

#### Offre de médiation culturelle adaptée

En plus d'accueillir plusieurs groupes communautaires tout au long de l'année, deux visites tactiles ont été proposées, à l'occasion de l'exposition de Lili Reynaud-Dewar, aux personnes ayant des limitations visuelles. Ces groupes ont pu vivre une expérience tactile au plus proche de l'œuvre en touchant avec des gants une des sculptures exposées. La visite s'est poursuivie par un atelier de création s'inspirant d'œuvres de la collection du Musée de l'artiste Laurence Veri. Les participantes et participants ont pu découvrir trois œuvres de l'artiste à travers des maquettes tactiles et créer leur propre composition abstraite en argile.

#### Guides d'accompagnement

Des guides d'accompagnement à l'intention des visiteuses et visiteurs à besoins particuliers ont été conçus avec la contribution de deux stagiaires de l'École du Louvre et mis en ligne. Ces outils adaptés ont pour but de faciliter la venue au Musée et les visites en autonomie. Ils sont composés de courts textes en langage simplifié et illustrés par des images.

#### Accueil d'un stagiaire en situation de handicap

Dans le cadre de l'événement DuoEmploi, en collaboration avec le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées, le Musée a pu accueillir un stagiaire en situation de handicap pour une journée d'observation lui permettant de découvrir des actions de médiation culturelle. L'initiative permet aux personnes handicapées de vivre une expérience d'emploi et de découverte. C'est dans ce contexte que notre stagiaire a pu suivre des membres de l'équipe de médiation dans la préparation d'une activité et participer à un atelier de création.

#### Nomination du coup de cœur annuel du RAAMM

Le MAC a figuré parmi les finalistes de l'édition 2023 des coups de cœur du RAAMM. Cette reconnaissance vise à mettre en lumière et à féliciter les actions qui constituent une avancée en matière d'accessibilité. Les contenus accessibles mis en place pendant l'exposition de Lili Reynaud-Dewar ont été récompensés: le parcours audiodécrit, l'expérience tactile offerte lors des visites de groupes, ainsi que les capsules d'introduction en ligne en langue des signes.



LA  
COLLECTION

## LES ACQUISITIONS

# 32 œuvres :

## 11 achats et 21 dons

ACHATS		ARTISTES
<b>6</b>	ART CONTEMPORAIN QUÉBÉCOIS	<b>4</b>
<b>4</b>	ART CONTEMPORAIN CANADIEN	<b>2</b>
<b>1</b>	ART CONTEMPORAIN INTERNATIONAL	<b>1</b>
DONS		
<b>18</b>	ART CONTEMPORAIN QUÉBÉCOIS	<b>7</b>
<b>1</b>	ART CONTEMPORAIN CANADIEN	<b>1</b>
<b>2</b>	ART CONTEMPORAIN INTERNATIONAL	<b>2</b>
ACHATS ET DONS		
<b>24</b>	ART CONTEMPORAIN QUÉBÉCOIS	<b>9*</b>
<b>5</b>	ART CONTEMPORAIN CANADIEN	<b>3</b>
<b>3</b>	ART CONTEMPORAIN INTERNATIONAL	<b>3</b>

\* Deux artistes apparaissent sur les listes d'achats et de dons.

## ACQUISITIONS PAR ACHAT

### ART CONTEMPORAIN QUÉBÉCOIS

#### Bayuaji, Ari

*The Rangda*, 2022

Fils de plastique, masque, textiles, cuir, miroir, cuivre, verre, bois et acier

205 x 89 x 98 cm (dimensions approximatives)

Achat, grâce au Symposium des collectionneurs 2023

Banque Nationale Gestion privée 1859, A 23 8 S 11

#### Kroll, Marlon

*Bowlahoola et Gabriel's horn*, 2023

Crayons de couleur, graphite et acrylique sur mousseline sur bois,

2 éléments

43,5 x 35,7 cm (chacun);

43,5 x 71,4 cm (l'ensemble)

A 23 4 TM 2

*A very personal dilemma*, 2022

Crayons de couleur, graphite et acrylique sur mousseline marouflée sur bois

43,4 x 35,9 cm

A 23 5 TM 1

#### Tessier, Yves

*Girls on Campus*, 2012

Caséine sur aluminium

91,2 x 111,6 cm

A 23 14 P 1

#### Volny, Sandra

*Fossile sonore (DR01)* (de la série « Fossiles sonores », 2021-2023), 2022

Acier, pigments et verre antireflet

154,3 x 63 x 2,5 cm

A 23 6 S 1

*Fossile sonore (DR09)* (de la série « Fossiles sonores », 2021-2023), 2023

Acier, pigments et verre antireflet

155,4 x 62,5 x 2,6 cm

A 23 7 S 1



**Ari Bayuaji**  
*The Rangda*, 2022  
© Ari Bayuaji  
Photo: avec l'aimable permission de l'artiste



**Yves Tessier**  
*Girls on Campus*, 2012  
© Yves Tessier  
Photo: Guy L'Heureux, avec l'aimable permission de McBride Contemporain

## ART CONTEMPORAIN CANADIEN

### Brewster, Sandra

*Blur 20* (de la série « Blur »), 2021  
Transfert de tirage photographique sur papier  
archive par médium acrylique, E.A. 1  
98,6 x 85,5 cm (dimensions à vue)  
Achat, grâce à Banque Nationale Gestion privée  
1859, Stella Vassallo, Vincent Chiara et le Fonds  
Paule Poirier  
A 23 9 PH 1

*Blur 21* (de la série « Blur »), 2017  
Transfert de tirage photographique sur papier  
archive par médium acrylique, 3/3  
107,2 x 87,1 cm (dimensions à vue)  
Achat, grâce à Banque Nationale Gestion privée  
1859, Stella Vassallo, Vincent Chiara et le Fonds  
Paule Poirier  
A 23 10 PH 1

### Stuart, Beth

*Problem Five* (de la série « Bongard  
problems »), 2022  
Huile sur toile marouflée sur panneau, 2 éléments  
168 x 111,8 cm (chacun);  
168 x 228 cm (l'ensemble)  
Achat, grâce à Banque Nationale Gestion privée  
1859, Stella Vassallo, Vincent Chiara et le Fonds  
Paule Poirier  
A 23 11 P 2

*Problem Three* (de la série « Bongard  
problems »), 2022  
Huile sur toile marouflée sur panneau, 2 éléments  
168 x 111,6 cm (chacun);  
168 x 228 cm (l'ensemble)  
Achat, grâce à Banque Nationale Gestion privée  
1859, Stella Vassallo, Vincent Chiara et le Fonds  
Paule Poirier  
A 23 12 P 2

## ART CONTEMPORAIN INTERNATIONAL

### Reynaud-Dewar, Lili

*I Want All of the Above to Be the Sun (MAC  
Montreal)*, 2023  
Vidéogramme couleur haute définition,  
monobande, 32 min 11 s, muet, 1/1  
A 23 13 VID 1

## ACQUISITIONS PAR DON

## ART CONTEMPORAIN QUÉBÉCOIS

### Fournelle, André

*Violence / Fragilité*, 2014  
Tubes néon, fils à plomb et transformateurs  
Dimensions variables  
Don de monsieur Michel Constantin  
D 22 17 I 28

### Kroll, Marlon

*Dust Pan #2*, 2020  
MDF, bois, mousseline, ruban adhésif, acrylique,  
huile, crayon de couleur et céramique  
42,5 x 39 x 16,5 cm  
Don de l'artiste  
D 23 1 S 1

*A Room is a Thing*, 2019  
Crayons de couleur, graphite et acrylique sur  
mousseline marouflée sur panneau de bois;  
céramique et corde de nylon  
122 x 91,7 cm (tableau); 593 x 4,4 x 4,4 cm  
(élément suspendu); dimensions variables selon  
l'installation  
Don de l'artiste  
D 23 2 TM 2

### Lozano-Hemmer, Rafael

*Thermal Drift Density Map*, 2022  
Ordinateur avec logiciel génératif sur mesure et  
caméra thermique, version traitement, 1/1  
Dimensions variables  
Don anonyme  
D 23 15 I

*33 Questions per Minute*, 2000  
Ordinateur avec programme sur mesure, version  
traitement, unique  
Dimensions variables  
Don anonyme  
D 23 16 I

### Murray, R. Holland

*Parallax(e) n*, 1993-1999  
Bois  
224,3 x 7,5 x 46,5 cm  
Don de la succession R. Holland Murray  
D 22 5 S 1

*Untitled 6* (de la série « Vancouver Drawings »),  
1996-1999  
Bâtonnet à l'huile sur papier maroufflé sur  
panneau  
76,2 x 55,2 x 4 cm  
Don de la succession R. Holland Murray  
D 22 6 D 1

### Shirreff, Erin

*Medardo Rosso, Madame X, 1896*, 2013  
Vidéogramme couleur, projection en boucle,  
24 min, muet, E.A. 2/2  
Don de l'artiste  
D 22 13 VID 1

*Fig. 8*, 2019, tirage de 2023  
Impression jet d'encre, E.A. 2/2  
105,5 x 140 cm (dimensions à vue)  
Don de l'artiste  
D 22 14 PH 1

*Fig. 9*, 2019, tirage de 2023  
Impression jet d'encre, E.A. 1/2  
105,4 x 137,9 cm (dimensions à vue)  
Don de l'artiste  
D 22 15 PH 1

*Fig. 10*, 2019, tirage de 2023  
Impression jet d'encre, E.A. 2/2  
105,3 x 137,9 cm (dimensions à vue)  
Don de l'artiste  
D 22 16 PH 1

### Volny, Sandra

*Fossile sonore (DR04)* (de la série « Fossiles  
sonores », 2021-2023), 2022  
Acier, pigments et verre antireflet  
155,6 x 62 x 2,5 cm  
Don de l'artiste  
D 23 3 S 1



**Erin Shirreff**  
*Fig. 8*, 2019, tirage de 2023  
 © Erin Shirreff  
 Photo: Jason Wyche, avec l'aimable  
 permission de l'artiste

**Don de six œuvres acquises grâce au généreux  
 legs de M<sup>me</sup> Louise B. Daudelin**

**Daudelin, Charles**

*Anoudeu*, 1988  
 Terre cuite et acier  
 109,5 x 124,5 x 61 cm (l'ensemble)  
 Legs Louise B. Daudelin  
 D 22 21 S 3

*Plexico*, 1974

Acrylique et aluminium  
 181,7 x 43,3 x 43,3 cm (l'ensemble)  
 Legs Louise B. Daudelin  
 D 22 22 S 3

*Envol virtuel*, 1988-1989

Bronze, travertin et acier  
 117,7 x 182,7 x 61,3 cm  
 Legs Louise B. Daudelin  
 D 22 23 S 10

*Allegrocube*, 1970

Fibre de verre et acier  
 150 x 183 x 183 cm  
 Legs Louise B. Daudelin  
 D 22 24 S 1

*Opposition giratoire*, 1970

Acier inoxydable et acier peint  
 196,2 x 105,7 x 105,7 cm  
 Legs Louise B. Daudelin  
 D 22 25 S 2

*Cinétique boréale (prototype)*, 1999

Acier peint et acier inoxydable  
 357 x 69 x 61 cm  
 Legs Louise B. Daudelin  
 D 22 26 MA 1

## ART CONTEMPORAIN CANADIEN

**Wallace, Ian**

*At the Crosswalk V*, 2008  
 Impression jet d'encre laminée et acrylique sur  
 toile, 4 éléments  
 120,8 x 968,9 cm (l'ensemble)  
 Don anonyme  
 D 22 11 TM 4

## ART CONTEMPORAIN INTERNATIONAL

**Forensic Architecture**

*Enforced Disappearance in Iguala: A forensic  
 reconstruction of the night of 26-27 September  
 2014*, 2017  
 Vidéogramme couleur, 16 min 21 s, son, 1/6  
 Dimensions variables  
 Don des artistes  
 D 22 8 I

**Mahama, Ibrahim**

*Gemtun Boxe*, 2016  
 Jute et cuir  
 450 x 1119 cm  
 Don de monsieur Pierre Bourgie  
 D 23 17 I 1



**Ian Wallace**  
*At the Crosswalk V*, 2008  
 © Ian Wallace  
 Photo: Achim Kukulies, avec l'aimable permission  
 de la Catriona Jeffries Gallery, Vancouver



**Ibrahim Mahama**  
*Gemtun Boxe*, 2016  
 © Ibrahim Mahama  
 Photo: © White Cube (George Darrell)

## PRÊTS

ŒUVRES PRÊTÉES  
EN 2023-2024

Riopelle, Jean Paul, *Sans titre*, vers 1940  
Pour l'exposition *Riopelle et l'art populaire – Objets trouvés, détournés, volés*, présentée au Musée de Charlevoix (du 16 juin 2023 au 31 mars 2024)

Scott, Marian Dale, *Translation (Iconic) No. 1*, 1955  
McKinley Webber, Gordon, *Abstract Composition*, 1954  
Pour l'exposition itinérante *Oubliés! Scott, Brandtner, Eveleigh, Weber: revoir l'abstraction montréalaise des années 1940* du Musée d'art de Joliette, présentée au Musée des beaux-arts de Sherbrooke (du 28 septembre 2023 au 7 janvier 2024)

Danger, Dayna, *Adrienne's Mask*, 2016  
Pour l'exposition *Second Skin*, présentée à la Art Gallery of Alberta (du 30 septembre au 31 décembre 2023)

Moreau, Aude, *Reconstruction*, 2012  
Pour la 16<sup>e</sup> édition du Festival Art Souterrain: *Environnement entends-tu?*, présentée au Centre Eaton (du 16 mars au 7 avril 2024)

PRÊTS À  
LONG TERMECabinet du ministre de la Culture et des  
Communications à Montréal

Ferron, Marcelle, *Le Champ russe*, 1947-1948  
Gervais, Lise, *Vorace multiglore*, 1964  
Léger, Fernand, *Femme aux feuilles*, vers 1952  
Letendre, Rita, *Spirit of Summer*, 1992  
Merrill, Michael, *Studio (4060 St-Laurent) #4 (Panmorphic Series)*, 2002  
Molinari, Guido, *Rectangles rouges*, 1961  
Pellan, Alfred, *Nature morte aux deux couteaux*, 1942  
*Nature morte avec pipe*, vers 1943  
Roussil, Robert, *Sans titre*, 1954  
Shaa, Agjangajuk, *Faces*, 1972

## Cabinet du premier ministre à Montréal

Arp, Hans, *Apparat d'une danse*, 1960  
Bellefleur, Léon, *Jardin intime*, 1976  
Borduas, Paul-Émile, *Sans titre*, 1957  
*Sans titre (n° 52)*, vers 1960  
Carr, Emily, *Trees on a Hillside*, 1910-1911  
Comtois, Ulysse, *Sans titre*, 1959  
*Jolo*, 1962  
*Obi*, 1962  
*Rayons*, 1974  
Dallaire, Jean, *Jeux interdits*, 1957  
*Barque*, 1964  
Daudelin, Charles, *Antrenoir*, 1967  
(tirage de 1969)  
Derouin, René, *Mitla 1*, 1981  
*Oxaca*, 1981  
Donaldson, Marjory Rogers, *The Bicycle Race*, 1978  
Doucet-Saito, *Sans titre*, 1987  
Ernst, Max, *Jeune fille en forme de fleur*, 1957  
Etrog, Sorel, *Ritual Dance*, 1960-1962  
Ewen, Paterson, *Square Sunset*, 1962  
Falk, Gathie, *Privett Hedge*, 1978  
*My Dog's Bones* (de la série « *Theatre in B/W and Colour* », 1983-1984), 1984  
Ferron, Marcelle, *Composition en bleu*, 1950  
*Le Bolide*, vers 1964  
Fortin, Marc-Aurèle, *Paysage, Ste-Rose*, vers 1950  
Gagnon, Charles, *August 17th p.m. / 17 août p.m.*, 1962  
Gauvreau, Pierre, *Ce rouge qui envahit nos promenades*, 1977  
Hurtubise, Jacques, *Carouroux*, 1984

Lemieux, Jean Paul, *La Ville*, 1958  
*L'Été à Montréal*, 1959  
*Vers la mer*, vers 1972  
*Chemin du bois*, 1975  
McEwen, Jean, *Drapeau inconnu*, 1963  
*Les Cages d'îles*, 1974  
Mousseau, Jean-Paul, *Tableau circulaire n° 26*, 1964  
Ritchie, James Edward, *La Famille*, 1967  
Savage, Anne, *Yellow Days, Lake Wonish*, 1960  
Sole, Stelio, *Dialogue VII*, 1983  
Tonnancour, Jacques de, *Paysage laurentien*, 1961  
Trudeau, Yves, *Arquebusier*, 1965

## Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Fortier, Ivanhoë, *Sans titre*, 1965  
Smith, Gord, *Study « Canada Screen » Expo 67*, 1965

Ministère de la Culture et des Communications  
à Québec, Direction des relations avec les  
sociétés d'État

Pellan, Alfred, *Mini-nature*, 1966  
Vaillancourt, Armand, *Sans titre*, 1965

## Musée des beaux-arts de Montréal

Dongen, Kees van, *Le Crachin, Normandie*, vers 1955  
*La Première Communiant*, 1956  
Fitzgerald, Lionel LeMoine, *House and Backyards*, vers 1930  
Fortin, Marc-Aurèle, *Sous-bois en hiver*, 1923  
Harris, Lawren Stewart, *Baffin Island*, vers 1930  
Harris, Robert, *Lake Louise, Alberta*, 1909  
*Landscape, Yale, B.C.*, 1909  
*Landscape, Yale, B.C.*, 1909  
*Landscape, Yale, B.C.*, 1909  
*Yale*, 1909  
Leduc, Ozias, *La Phrénologie*, 1892  
Légaré, Joseph, *La Propriété de l'artiste, à Gentilly*, vers 1853  
MacLeod, Pegi Nicol, *Boat in Boathouse*, vers 1936  
Matisse, Henri, *Portrait au visage rose et bleu*, 1936-1937  
Rodin, Auguste, *Jean D'Aire*, 1887 (fonte Susse 1966)

## Place Ville Marie

Daudelin, Charles, *Composition No. 1*, 1966  
Fortier, Ivanhoë, *Tour sublunaire*, 1965  
Trudeau, Yves, *Cosmonaute No. 2*, 1965  
*La Cité*, 1962  
Vaillancourt, Armand, *Hommage au Tiers-Monde*, 1966  
*Justice aux Indiens d'Amérique*, 1957

## RESTAURATION

COLLECTION DU MUSÉE D'ART  
CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

Barbeau, Marcel, *L'Élan*, 1957 (traitement CCQ)  
Cadieux, Geneviève, *La Voie lactée*, 1992  
Gordon, Russell T., *Monks Make Music*, 1999  
Kroll, Marlon, *A room is a thing*, 2019  
*Dust pan #2*, 2020  
*A very personal dilemma*, 2022  
*Bowlahoola et Gabriel's horn* (diptyque), 2023  
Leduc, Fernand, *Composition*, 1954 (traitement CCQ)  
Maltais, Marcella, *Explosante fixe*, 1957 (traitement CCQ)  
*Nuit du givre*, 1958 (traitement CCQ)

## ŒUVRES PRÊTÉES

Cohen, Lynne, *Untitled (Mauve Wall)*, 2010  
Danger, Dayna, *Adrienne's Mask*, 2016  
Riopelle, Jean Paul, *La Joute*, 1969-1970, fonte vers 1974

## ARCHIVES DE LA COLLECTION ET MÉDIATHÈQUE

La Direction de la collection et des ressources documentaires a apporté son soutien aux projets d'exposition et de diffusion en ligne, aux projets d'éducation et de médiation, aux comités d'acquisition et aux prêts d'œuvres de la collection. L'équipe a également été mobilisée par une importante révision et mise à jour de la Politique générale de gestion des collections, qui en est à sa sixième version. Cette révision visait entre autres à rendre compte de l'incidence du projet de transformation sur les pratiques de gestion des collections, à favoriser une meilleure communication au sujet des pratiques d'acquisition et de prêt d'œuvres auprès de parties prenantes ainsi qu'à prendre en compte des actions relatives au développement durable et à la réconciliation avec les peuples autochtones menées par le Musée.

La Médiathèque a maintenu ses activités courantes en matière de gestion de ses collections (acquisitions, catalogage, abonnements et circulation des publications). Elle participe activement à l'enrichissement du catalogue collectif du Réseau informatisé des bibliothèques gouvernementales. L'accès aux dossiers d'œuvres est cependant suspendu pour permettre au MAC de se conformer aux exigences de la *Loi 25*.

Poursuivant l'harmonisation des pratiques entourant les services de référence et d'aide à la recherche, et ce, pour l'ensemble des ressources documentaires du MAC, la Médiathèque a repris les séances de consultations pour les chercheuses et chercheurs externes, qui peuvent maintenant profiter d'un accès, sur rendez-vous à PVM, à une sélection de publications et de fonds d'archives privés de la collection (format physique), ainsi qu'à l'ensemble des ressources numériques liées à la collection et à la Médiathèque (bases de données, publications numériques, instruments de recherche des fonds d'archives privés, plus de 2 300 documents numérisés et la version interne du MACrépertoire). La Médiathèque a accueilli sept chercheuses et chercheurs, dont deux en provenance de l'Université Stanford (Californie) et de l'Université de St Andrews (Écosse), en plus de répondre à 16 requêtes de recherche en provenance du Canada et de l'étranger par l'entremise de son Service de recherche et référence à distance.

### État du fonds documentaire au 31 mars 2024

Au cours de l'année 2023-2024, le fonds documentaire du Musée s'est enrichi de 169 nouveaux documents, principalement des livres et catalogues d'exposition, dont 46 ont été obtenus par voie de donation, 36 par le biais de la participation du MAC au programme intermuséal d'échanges de publications, et 87 par achat en lien avec la programmation du Musée.

Le fonds documentaire de la Médiathèque compte 78 717 documents, ce qui équivaut à un total de 52 430 titres. Ces chiffres sont répartis comme suit: 40 504 catalogues d'exposition et monographies, dont 732 livres d'artistes et 815 catalogues rares. La collection documentaire contient aussi 1 338 titres relatifs aux enregistrements audio et vidéo sur l'art (1 133 enregistrements vidéo et 205 enregistrements audio) et 884 périodiques correspondant à plus de 18 120 numéros, dont 24 titres courants. S'ajoutent à cela 8 762 dossiers d'artistes et 1135 dossiers d'événements témoignant de l'historique de la programmation du MAC depuis 1965. La Médiathèque est également dotée de quatre banques de données bibliographiques sur le marché de l'art à l'échelle internationale.

### Gestion documentaire et archives administratives

Outre son apport à la gestion des documents actifs, semi-actifs et inactifs, le Service de gestion documentaire a également contribué activement aux travaux entourant la mise en place des nouvelles obligations en matière de protection des renseignements personnels (*Loi 25*), ainsi qu'aux activités en matière d'accès à l'information, notamment en participant activement aux travaux du Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.

Afin de préparer le terrain à un projet d'implantation de gestion intégrée des documents administratifs, le Service a réalisé un important travail de sensibilisation par des présentations sur divers enjeux, tels que la protection des renseignements personnels (en lien avec la *Loi 25*), la sobriété numérique (en lien avec le développement durable), le nommage et l'organisation des fichiers, ainsi que la rédaction d'aide-mémoire thématiques et de procédures internes. Le MAC a également tenu ses deux premières journées de « Nettoyage numérique », afin de sensibiliser ses équipes et de réduire son empreinte environnementale numérique actuelle.

9

LE  
NUMÉRIQUE

### Plan de transformation numérique

Après la tenue d'un audit de maturité numérique, le MAC s'est doté en 2023-2024 d'un *Plan de transformation numérique*. Ce Plan, qui revêt une importance stratégique pour l'institution, s'échelonne sur quatre années (2023-2027) et vise, par l'actualisation et le remplacement des plateformes d'infrastructure numérique du Musée, l'optimisation des processus et fonctions muséales ainsi que des services rendus au public. Au Plan s'ajoutent aussi des mesures de rehaussement en matière de cybersécurité et de protection des données confidentielles. Le *Plan de transformation numérique* constitue aussi un jalon important dans les préparatifs du Musée pour son retour à la Place des Arts, afin d'assurer que celui-ci puisse fonctionner avec des outils adaptés, et ce, en toute sécurité et efficacité. Le Plan est aussi un élément incontournable de la mise en œuvre des projets en matière de protection des renseignements personnels et de gestion intégrée des données et documents dont le Musée est titulaire. Le Plan est en outre en phase avec le troisième enjeu du *Plan stratégique 2023-2027*, qui vise à assurer la transition vers un environnement numérique plus performant pour garantir la pérennité des activités du Musée.

Dans cette optique, le MAC a procédé en mi-année à l'embauche de Patrick Leblanc à titre de directeur des technologies de l'information. La création de cette direction a été une étape essentielle pour mener à bien les activités de l'équipe du Musée en lien avec cet enjeu d'importance grandissante. Il est également juste de noter la résilience dont a fait preuve l'équipe des technologies de l'information du MAC malgré les nombreux changements apportés à l'environnement numérique, de même que le déménagement en 2021-2022.

### Projet de mutualisation des métadonnées d'usage

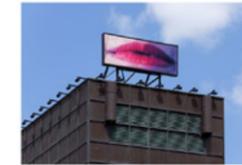
Le MAC continue de collaborer avec le Musée national des beaux-arts du Québec, le Musée de la civilisation et le Musée des beaux-arts de Montréal dans le cadre du projet de la mutualisation des métadonnées d'usage. Cette initiative, qui prendra forme au cours des prochaines années, demande une coordination des activités des musées partenaires en matière d'adoption de plateformes numériques compatibles et de règles de protection des renseignements personnels, de même que d'une vision à long terme pour leur usage, afin qu'elle soit mutuellement bénéfique et qu'elle améliore les services rendus aux publics. Le processus se poursuit avec l'appui de diverses expertises externes afin de cibler les meilleures manières de procéder pour maximiser les retombées positives et de cerner des méthodes de travail ainsi qu'un cadre de gouvernance approprié pour assurer la conformité légale.

Des plateformes comprises dans le *Plan de transformation numérique* sont visées par le projet, dont le remplacement de la billetterie, le système de gestion de la clientèle (CRM) ainsi que la plateforme de consentement en matière de protection des renseignements personnels.

### MACrépertoire et découvrabilité des contenus

Les effets de l'évolution du numérique sont multiples et les actions posées par le MAC à cet égard témoignent de son intention d'étendre son rayonnement et celui de sa collection bien au-delà de l'espace physique. Un exemple éloquent de cet engagement est le lancement du MACrépertoire en 2022. Non seulement répond-il aux attentes de la communauté de recherche, mais sa portée permet d'offrir un accès sans précédent et en temps réel à l'ensemble de la collection, aux artistes, aux événements et aux publications qui y sont liés. Les contenus, enrichis régulièrement, contribuent considérablement à la diffusion des savoirs relatifs à la collection.

## ŒUVRES



GENEVIÈVE CADIEUX  
*La Voie lactée*  
1992

## ARTISTES



Ragnar Kjartansson  
Né à Reykjavik, Islande, en 1976

## ÉVÉNEMENTS



EXPOSITION - COLLECTION  
*La Question de l'abstraction*  
2012-04-12 → 2014-09-14

## PUBLICATIONS



CATALOGUE  
*La Beauté du geste : 50 ans de dans au Musée d'art contemporain de Montréal*  
2014

Parmi les travaux réalisés, soulignons la numérisation ou la renumérisation de 163 œuvres, la publication d'extraits et d'arrêts sur image pour 25 œuvres vidéographiques, la numérisation de deux vidéos de la collection vidéodocumentaire, doublée de l'édition (montage et génériques) associée aux conférences de Blake Gopnik, *Warhol: Une vie queer et un art queer*; de Stuart Jackson en concert; de Lili Reynaud-Dewar, *Jamais seule*; de la conférence inaugurale de *Velvet Terrorism: Pussy Riot's Russia* [Terrorisme de velours: la Russie des Pussy Riot]; et du Colloque international Max et Iris Stern 15, *Troubler la représentation*.

Des étapes significatives ont été franchies quant à l'évaluation des axes prioritaires de développement et de promotion pour l'année à venir, une période également consacrée à la validation et à la bonification des données et des fichiers numériques sur les œuvres et les artistes de la collection, les événements et les publications du Musée. Des actions ont permis d'apporter des ajustements à la base de données sur les collections et au MACrépertoire, afin de mieux représenter les diverses identités de genre et d'intégrer les fonds d'archives d'artistes à la version interne et exhaustive du MACrépertoire.

Cette année aura par ailleurs été marquée par une introspection profonde sur la manière de représenter les données culturelles autochtones, une approche pionnière qui ouvre la voie à des perspectives prometteuses pour l'avenir. Nous avons également mené une réflexion sur la présentation de nos collections sur le site Web institutionnel, aboutissant notamment à la nouvelle section « Les parcours urbains du MAC », laquelle invite à découvrir l'art intégré au paysage urbain ou situé à proximité de notre espace muséal actuel: [macm.org/activites/les-parcours-urbains-du-mac](http://macm.org/activites/les-parcours-urbains-du-mac).

### Droit d'auteur et Plan culturel numérique

En plus de contribuer directement à la diffusion des collections auprès des publics, la mise en ligne du MACrépertoire a permis de poursuivre les activités liées aux demandes de libération de droits d'auteur auprès des sociétés de gestion et d'artistes sans représentation ainsi qu'aux redevances, tout en facilitant la mise à jour des données sur les œuvres et les artistes de la collection. Le MAC tient à remercier chaleureusement les artistes pour leur soutien et leur précieuse collaboration dans la réalisation de ce projet d'envergure. Le MAC remercie également le ministère de la Culture et des Communications, par l'entremise du Plan culturel numérique du Québec, ainsi que la Ville de Montréal, grâce à l'Entente sur le développement culturel de Montréal, pour leur précieuse contribution financière à l'origine de la concrétisation du MACrépertoire.

Le MAC réitère ainsi son engagement envers la reconnaissance des droits des artistes en tant que créatrices, créateurs, professionnelles et professionnels autonomes et collabore dans ce sens avec des organismes comme le Regroupement des artistes en arts visuels, le Conseil des métiers d'art du Québec, Droits d'auteur Arts visuels et le Front des artistes canadiens pour assurer une meilleure compréhension et la juste application des lois encadrant nos relations.



Atelier Riopelle et *La Tour de la vie*  
lors des Journées de la culture 2024  
Photo: Sébastien Roy

# 10

LE  
PERSONNEL

## DIRECTION DE LA CONSERVATION ET DE LA PROGRAMMATION ARTISTIQUE

Note: liste au 31 mars 2024

### DIRECTION GÉNÉRALE

**Directeur général et conservateur en chef**  
John Zeppetelli

**Adjointe au directeur général et conservateur en chef**  
Pascale Nolet

**Directrice générale adjointe**  
Jennifer Dorner

**Responsable du secrétariat général et des projets stratégiques**  
Marie-Claude Mongeon

**Chargée de projet, transformation et réaménagement**  
*Occasionnelle*  
Catherine Desjardins

**Directrice de la conservation et de la programmation artistique**  
Audrey Genois (succédant à Lesley Johnstone)

**Conservatrice**  
Mojeanne Behzadi

**Conservateur et responsable de l'action culturelle**  
François LeTourneau

**Conservateur responsable de la collection**  
Mark Lanctôt (succédant à Marie-Eve Beaupré)

**Chargées de projet, expositions**  
Raphaëlle Dionne Cormier  
Marjolaine Labelle

**Adjointe à la direction artistique et éducative**  
Pascale Dupuis

**Responsable des services techniques**  
Simon Zagari

**Technicienne en logistique**  
Mélanie Crépeau

**Préposées et préposés aux montages**  
*Occasionnelles et occasionnels*  
Gaël Comeau  
Xavier Ford-Legrand  
Véronique Laniel  
Siloë Leduc  
Jean Lévesque  
Julie Pelletier  
René Viens

**Responsable de l'audiovisuel**  
Matthew Palmer (succédant à Denis Labelle)

**Techniciens principaux en audiovisuel**  
Stéphane Laferrière  
*Occasionnel*  
Francis Robert

**Techniciens et techniciennes en audiovisuel**  
*Occasionnelles et occasionnels*  
Dominique Daydé  
Claude Sophie Périard

## DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENGAGEMENT

**Directrice de l'éducation et de l'engagement**  
Yaël Filipovic

**Responsables SéminArts**  
Léah Snider  
*Occasionnelle*  
Christine Blais, par intérim

**Conseillères à la diversité capacitaire et à l'accessibilité**  
Charlotte Jacob-Maguire  
*Occasionnelle*  
Lilia Khadri, par intérim

**Chargé de projet, éducation**  
*Occasionnel*  
Vincent Brière

**Responsable des ateliers de création**  
Maxime Lefrançois

**Techniciennes et techniciens aux ateliers de création**  
Geneviève Nobert  
*Occasionnelles et occasionnels*  
Vincent Brière  
Rosalie Chartrand  
Clara Chouinard  
Julie Corriveau  
Audrey Fortin Rioux  
Karine Fournier  
Catherine Goerner Potvin  
Vincent Henry Huang  
Vanessa Mouawad  
Audrey Anne Pronovost  
Caroline Richer

**Responsable des visites**  
Sylvie Pelletier

**Techniciennes et techniciens aux visites**  
Tracy Grosvenor  
Véronique Lefebvre  
*Occasionnelles et occasionnels*  
Annie Auger  
Anthony Burnham  
Clara Chouinard  
Laurence Dauphinais  
Emmanuelle Desrochers  
Sandra El Ouerguemi  
Karine Fournier  
Lilia Khadri  
Lélie-Maxime Lesage  
Jean-Philippe Luckhurst-Cartier  
Marilou Lyonnais Archambault  
Javiera Paz Segovia Caroca  
Florence Victor

## DIRECTION DE LA COLLECTION ET DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

**Directrice des collections et des ressources documentaires**  
Andrea Lacerda Kuchembuck

**Restauratrice**  
Marie-Chantale Poisson

**Registraire**  
Alexandra Derome

**Technicienne principale aux acquisitions et aux prêts**  
Beatriz Leyva Calderon

**Technicienne aux transports et aux réserves**  
Gaëlle Boudet

**Technicienne aux droits d'auteur et aux expositions**  
Florence Morissette

**Responsable de la gestion documentaire**  
Camille Lanthier

**Bibliotechnicienne**  
Farida Bensaadi

**Responsable de la diffusion numérique des collections**  
Cindy Veilleux

**Technicien en audiovisuel**  
Michel Pinault

**Analyste-programmeur**  
Etienne Desautels

**Adjointe administrative**  
Paule Girardin

## DIRECTION DES FINANCES

**Directrice des finances**  
Lucie Valois

**Contrôleur**  
Luc Perron

**Responsable de la performance financière**  
Nathalie Dupuis

**Analyste-comptable**  
Valérie Sehi

**Technicienne aux ressources financières**  
Pélagie Yapi

## DIRECTION DU MARKETING, DES COMMUNICATIONS ET DE L'EXPÉRIENCE VISITEUR

**Directrice du marketing, des communications et de l'expérience visiteur**  
Aline Pinxteren

**Responsable de la diffusion numérique**  
Amandine Barrau

**Responsable de l'image de marque, de la stratégie marketing publicitaire et des partenariats**  
Carol Jungpeter  
*Occasionnelle*  
Aurélie Lachambre

**Responsable de l'expérience visiteur**  
Marie-Eve Bourque

**Préposées et préposés à l'accueil**  
Jeanne Gagné  
Jocelyne Ouimet  
*Occasionnelles et occasionnels*  
Karine Bond  
Evelyne Londei Shortall  
Pierre Alexandre Lubin  
Stéphanie Luigi  
Geneviève Michaud Lapointe  
Matias Perinetti Paniagua  
Léa Tétrault

## DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

**Directrice des ressources humaines**  
Jeannine Lévesque

**Conseillère en gestion des ressources humaines**  
Camille L'Heureux-Roy  
*Occasionnelle*  
Janie Babin, par intérim

**Technicienne en ressources humaines**  
Émilie Auger-Lajoie

**Technicienne spécialisée à la paie et aux avantages sociaux**  
Pamela Caron

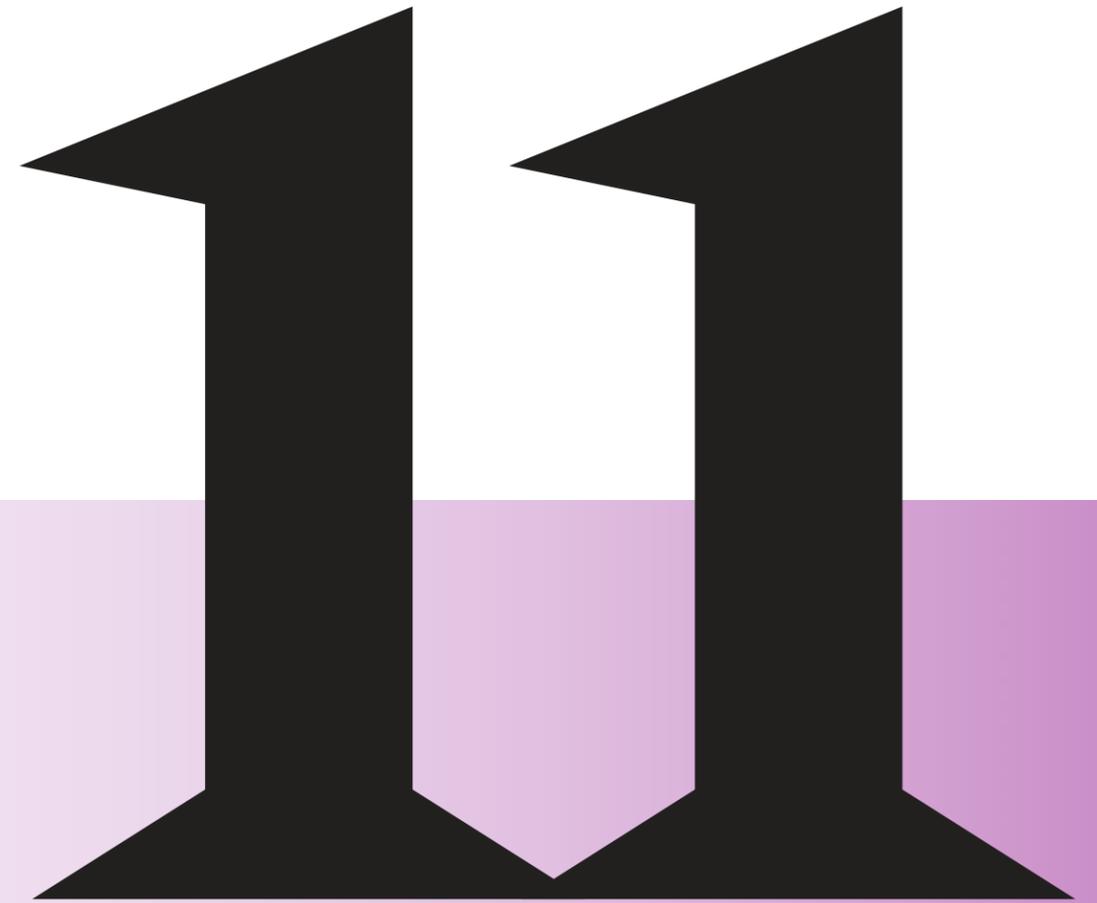
## DIRECTION DES TECHNOLOGIES ET DE LA GESTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

**Directeur des technologies et de la gestion des systèmes d'information**  
Patrick Leblanc

**Responsable des technologies de l'information**  
Éric Catala Desrosiers

**Technicienne et technicien en informatique**  
Evelyne Galipeau  
Caba Konate

**Analyste d'affaires, projets technologiques et informationnels**  
*Occasionnelle*  
Magalie Rocheleau



LA  
GOUVERNANCE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration veille à ce que le MAC se conforme aux dispositions de la *Loi sur les musées nationaux* (M-44), de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (G-1.02) et de ses règlements et politiques en vigueur. Selon la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le conseil établit les orientations stratégiques du Musée, s'assure de leur mise en application et s'enquiert de toute question qu'il juge importante. Il est imputable des décisions du MAC auprès du gouvernement et sa présidence est chargée d'en répondre auprès du ministère.

Ainsi, le conseil approuve notamment le plan stratégique du Musée, son rapport annuel de gestion, ses budgets, ses états financiers vérifiés ainsi que les profils de compétences et d'expérience pour la nomination des membres du conseil, de même que pour la direction générale.

## ACTIVITÉS

Cette année, le conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises lors d'assemblées ordinaires et a tenu six assemblées extraordinaires. Les membres ont délibéré sur les éléments suivants avant de procéder à leur adoption par résolution :

- l'acquisition d'œuvres d'art par achat et don ;
- le *Plan stratégique 2023-2027* ;
- les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2023 ;
- les révisions budgétaires pour 2023-2024 et le budget pluriannuel pour 2024-2029 ;
- le contenu du rapport annuel de gestion 2022-2023 ;
- l'institution du régime d'emprunt auprès du ministère des Finances ;
- la présidence et la composition des comités du conseil d'administration ;
- la mise en place et l'actualisation de politiques, dont celles portant sur la délégation financière, la rémunération des membres du conseil, la gestion des collections, l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels et les conflits d'intérêts ;
- des résolutions d'ordres financier et administratif ;
- le profil de compétences et d'expérience en vue de la dotation du poste de direction générale.

Un rapport trimestriel est déposé par la direction générale aux assemblées ordinaires du conseil d'administration pour suivre l'évolution des activités du Musée selon les orientations et les mesures énoncées dans le *Plan stratégique 2023-2027*.

## Conflits d'intérêts, éthique et rémunération

Une *Politique en matière de gestion des conflits d'intérêts* a été adoptée en juin 2023 en complément au Code d'éthique et de déontologie, et les membres du conseil d'administration ont rempli une déclaration écrite portant sur leurs intérêts personnels. À la suite de l'analyse de ceux-ci, le comité de gouvernance et d'éthique a déterminé qu'aucune déclaration de conflit d'intérêts réel n'a été reçue. Pour les autres types de conflits, la totalité des déclarations a été analysée et des mesures de remédiation ont été mises en place.

D'autre part, aucun manquement au *Code d'éthique et de déontologie à l'intention des membres du conseil d'administration, des comités et des sous-comités* (reproduit aux pages 192 à 196 du présent rapport et sur la page Web de l'accès à l'information du Musée) n'a été déclaré au cours de la même période. Aussi, le Code d'éthique et de déontologie a été mis à jour en mars 2024.

Les administratrices et administrateurs ont reçu une rémunération selon les modalités de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le décret 221-2023 et la *Politique de rémunération des membres du conseil d'administration du MAC*. Des précisions à ce sujet se trouvent en annexe (à la page 183).

## COMPOSITION

La *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* exige que les conseils d'administration des organismes publics assujettis comptent au moins deux tiers de membres indépendantes et indépendants, qu'ils soient constitués au minimum de 40% de femmes, qu'ils comprennent au moins une personne de 35 ans ou moins à sa nomination et au moins une personne qui, de l'avis du gouvernement, est représentative de la diversité de la société québécoise. Selon la *Loi sur les musées nationaux*, le conseil d'administration du MAC doit aussi comprendre une personne nommée sur la recommandation de la communauté métropolitaine du territoire sur lequel est situé le siège du Musée. De plus, la nomination de membres doit être effectuée en tenant compte du *Profil de compétence et d'expérience des administrateurs et administratrices* adopté par le conseil.

Au 31 mars 2024, le conseil d'administration du MAC était formé de 11 membres, dont 9 personnes indépendantes, soit 81,8% du C.A. Également, il comptait 7 femmes, soit 63,6% du nombre total de ses membres, ainsi qu'un membre âgé de 35 ans ou moins au moment de sa nomination. Finalement, le conseil comptait deux membres représentatifs de la diversité culturelle de la société québécoise. Le *Règlement de régie interne du MAC* exige aussi l'inclusion d'au moins une ou un artiste en arts visuels et médiatiques, critère qui était satisfait cette année.

### **Claudie Imbleau-Chagnon (indépendante)**

#### **Présidente et membre du comité de gouvernance et d'éthique**

*Nommée le 27 octobre 2021 – 1<sup>er</sup> mandat de 4 ans*

*Nommée le 29 juin 2022 à titre de présidente du conseil d'administration*

Claudie Imbleau-Chagnon est associée au sein du groupe Infrastructure du cabinet canadien Blakes. Elle possède une expertise reconnue en gestion des enjeux et des risques associés aux projets de développement complexes impliquant diverses parties prenantes des secteurs public et privé. Diplômée de l'Université de Montréal et de l'Université McGill, M<sup>me</sup> Imbleau-Chagnon a fait ses débuts en pratique privée à Montréal dans un cabinet pancanadien et, par la suite, à Paris, dans un cabinet privé anglais. Outre sa formation en droit, M<sup>me</sup> Imbleau-Chagnon est titulaire d'un certificat en négociation de l'Université Cornell ainsi que de la certification LEAN Six Sigma ceinture verte. Elle s'est toujours activement impliquée dans sa communauté et elle siège depuis les neuf dernières années à titre d'administratrice au conseil d'administration de la Fondation des YMCA du Québec et à titre de présidente depuis quatre ans.

### **Eleonore Derome (indépendante)**

#### **Vice-présidente et présidente du comité de gouvernance et d'éthique**

*Membre du comité des ressources humaines  
Renouvellement le 29 juin 2022 – 3<sup>e</sup> mandat de 4 ans*

Eleonore Derome est avocate et exerce le droit depuis 17 ans. Elle travaille comme avocate depuis plus de 15 ans et a pratiqué dans un cabinet pancanadien pendant une douzaine d'années. M<sup>e</sup> Derome est vice-présidente du conseil d'administration du MAC et présidente de son comité de gouvernance et d'éthique. Elle a aussi présidé le comité des ressources humaines. Outre sa formation en droit, M<sup>e</sup> Derome est titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en sciences de la gestion à HEC Montréal et d'un certificat en négociation de l'Université Harvard. En 2022, M<sup>e</sup> Derome a été nommée par le Barreau du Québec au conseil d'administration de Justice

Pro Bono, où elle siège au comité exécutif. Elle est cofondatrice de l'initiative Jeunes Canadiens en Finance, division femmes d'affaires, et est membre de l'International Women's Forum. Préalablement, M<sup>e</sup> Derome a été membre du conseil de direction de l'Association canadienne des conseillers et conseillères juridiques d'entreprises de l'Association du Barreau canadien, section Québec, et membre du conseil d'administration de Jeunes Canadiens en finance. Elle a été sélectionnée pour participer à la Conférence canadienne du Gouverneur général sur le leadership, elle est récipiendaire du prix Relève d'excellence de HEC Montréal pour la première place dans la catégorie Services de consultation, et finaliste du prix Arts-Affaires de Montréal en reconnaissance de son engagement envers les arts et la culture à Montréal.

### **Yves Gauthier (indépendant)**

#### **Administrateur et président du comité d'audit**

*Renouvellement le 29 juin 2022 – 2<sup>e</sup> mandat de 4 ans*

Fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (FCPA) et diplômé de l'Institut des administrateurs de sociétés (IAS.A), Yves Gauthier a été associé au cabinet KPMG et vice-président au sein de Valeurs mobilières Desjardins et à la Caisse de dépôt et placement du Québec. Il a aussi été vice-président à la Fondation canadienne pour l'audit et la responsabilisation, où il était responsable du programme international de formation dans les pays en développement. Il est actuellement membre des conseils d'administration et trésorier de l'Institut de recherche en biologie végétale et du Réseau Environnement. Il est aussi membre des comités d'audit de la Ville de Montréal, de la Ville de Laval, du Bureau du surintendant des institutions financières et du ministère du Patrimoine canadien.

### **Lisa Baillargeon (indépendante)**

#### **Administratrice**

*Membre du comité d'audit et du comité de la gouvernance et d'éthique  
Nommée le 29 juin 2022 – 1<sup>er</sup> mandat de 4 ans*

Codirectrice de la Chaire de recherche sur la gouvernance des musées et le droit de la culture à

l'Université du Québec à Montréal et professeure titulaire, Lisa Baillargeon dispose d'une solide formation universitaire ainsi que d'une expérience considérable en comptabilité, en gouvernance et en gestion. Elle est titulaire d'un doctorat en histoire économique et des affaires et d'une maîtrise en administration des affaires, et elle détient le titre de comptable professionnelle agréée (CPA) ainsi que celui d'administratrice de sociétés (IAS.A.) et d'administratrice agréée (Adm.A.). À la fois comme gestionnaire, professeure et chercheuse, elle a acquis une aisance dans la gestion de projets complexes et variés et a contribué au développement de partenariats internationaux avec de nombreuses universités. De plus, son parcours témoigne de son implication dans le milieu, puisqu'elle siège et a siégé à divers conseils d'administration, dont ceux d'organismes sans but lucratif. Elle siège entre autres au conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins, préside le conseil d'administration de Développement international depuis 2021, ainsi que le comité d'audit de la Ville de Montréal depuis 2015.

### **Arielle Beaudin**

#### **Administratrice et présidente du sous-comité des communications**

*Renouvellement le 29 juin 2022 – 2<sup>e</sup> mandat de 4 ans*

Arielle Beaudin détient un baccalauréat bidisciplinaire en économie et politique, ainsi qu'un certificat en relations publiques de l'Université de Montréal. Elle a cofondé la ferme maraîchère Les dérangés et elle a également été élue conseillère municipale à la Ville de Sainte-Adèle. Elle siège aux conseils d'administration du Carrefour jeunesse emploi des Pays-d'en-Haut et de la Fondation Marc Séguin. Elle s'est beaucoup investie sur la scène entrepreneuriale et dans l'écosystème d'entreprises en démarrage à Montréal, en plus de travailler dans le milieu événementiel avec une expertise en développement de partenariat, entre autres en cofondant la plateforme entrepreneuriale LORI.biz et le groupe d'entraide TechnoChic pour les femmes entrepreneures en technologie avec le Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal. Elle a aussi été membre de plusieurs délégations et missions à l'étranger, dont celle du G20 YEA, et a remporté le Prix de la relève 2017 dans la catégorie Affaires du Collège Jean-de-Brébeuf. M<sup>me</sup> Beaudin s'est jointe au conseil d'administration du MAC en 2018.

**Kristian Manchester**  
(indépendant)

**Administrateur**

*Membre du sous-comité des communications  
Nommé le 29 juin 2022 – 1<sup>er</sup> mandat de 4 ans*

Kristian Manchester est directeur général de la création et associé à Sid Lee, où son travail dans le domaine de la publicité a remporté d'importants prix internationaux au One Show, à Cannes et aux Marketing Awards. Il met toujours sa créativité à profit, fusionnant de manière transparente l'image de marque avec la culture. Il est la principale force créative derrière les campagnes mondiales d'Adidas et de The North Face, et a été responsable du lancement de la marque Red Bull sur le marché canadien. Il a également de nombreuses campagnes mondiales à son actif pour le Cirque du Soleil. En plus de son emploi quotidien, il travaille sur des projets personnels d'art et de vidéo. En décembre 2013, ses photographies ont été exposées au prestigieux Art Basel de Miami, et en 2014, il a coréalisé avec Peter Svatek un long métrage documentaire sur Georges St-Pierre, la vedette de l'UFC.

**Stéphanie Moffatt**  
(indépendante)

**Administratrice**

*Membre du comité de gouvernance et d'éthique,  
du comité des ressources humaines et du sous-  
comité de l'immeuble et des équipements  
Nommée le 14 octobre 2020 – 1<sup>er</sup> mandat  
de 4 ans*

Stéphanie Moffatt est avocate de formation, ayant exercé huit ans en litige civil, responsabilité médicale et droit disciplinaire au sein du cabinet Borden Ladner Gervais. En 2004, elle a fondé Mo'Fat Management, une entreprise de gérance, production et édition musicale, afin d'épauler sa sœur Ariane dont la carrière était en plein essor. Depuis, elle agit à titre d'agente, de productrice et d'éditrice pour de nombreux artistes dans les domaines de la musique, de l'humour, de la télé, de la radio et du cinéma, représentant aujourd'hui une vingtaine de créatrices, de créateurs et de personnalités. M<sup>me</sup> Moffatt s'implique activement dans l'industrie musicale. Elle a siégé au conseil d'administration de l'ADISQ, de la Commission

du disque et du spectacle de la SODEC et elle participe à divers comités de travail qui ont pour but d'améliorer l'encadrement de l'industrie musicale. Elle est également membre du conseil d'administration de la halte gourmande Le Central, dont elle a également œuvré à la conception. Elle est administratrice de sociétés certifiée (ASC), après avoir complété le programme de certification universitaire en gouvernance de sociétés du Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval.

**Josée Noiseux**  
(indépendante)

**Administratrice, présidente du comité des  
ressources humaines**

*Membre du comité de gouvernance et d'éthique  
Renouvellement le 29 juin 2022 – 2<sup>e</sup> mandat  
de 4 ans*

Avocate, administratrice de sociétés certifiée (ASC) et bachelière en sciences, Josée Noiseux cumule plus de 25 ans d'expérience à titre d'associée au sein du cabinet juridique mondial Norton Rose Fulbright et du milieu des affaires. Elle a été présidente-directrice générale de la Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal et de l'organisation internationale NewCities. Reconnue pour son engagement auprès de nombreux comités et conseils d'administration tout au long de sa carrière, M<sup>me</sup> Noiseux a développé une réelle expertise en matière de règles de gouvernance, de gestion de risques, de stratégie, d'infrastructures, de développement de partenariats, de transformation numérique et d'affaires juridiques. En plus de son rôle au MAC, elle est actuellement présidente du conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal et elle siège au conseil d'administration de Tennis Canada. Elle a également siégé aux conseils d'administration de la Fondation du Musée d'art contemporain de Montréal, de la Fondation de l'hôpital St. Mary et de Goodness TV, ainsi qu'au comité consultatif du chancelier de l'Université McGill. Activement investie dans la communauté, elle a participé à de nombreuses levées de fonds et appuyé plusieurs causes.

**Marc Séguin**  
(indépendant)

**Administrateur**

*Membre du sous-comité de l'immeuble et  
des équipements  
Nommé le 28 février 2018 – 1<sup>er</sup> mandat de 4 ans*

Détenteur d'un baccalauréat en beaux-arts de l'Université Concordia, Marc Séguin vit et travaille actuellement à Montréal. Ses estampes et ses peintures se trouvent dans de nombreuses collections d'entreprises canadiennes et chez des collectionneuses et collectionneurs privés d'importance du Québec, au Canada et aux États-Unis. À ce jour, M. Séguin a tenu plus de 20 expositions personnelles et participé à autant d'expositions de groupe et de foires internationales à Madrid, Barcelone, Venise, Berlin, Cologne, New York, Miami, Chicago, Bruxelles et Namur. Il a siégé au conseil d'administration du MAC à titre de membre honoraire de 2012 à 2018. De plus, il siège au conseil d'administration du Conseil des arts et des lettres du Québec depuis 2022.

**Martine St-Victor**  
(indépendante)

**Administratrice**

*Membre du sous-comité des communications  
Nommée le 28 février 2018 – 1<sup>er</sup> mandat de 4 ans*

Martine St-Victor est stratège en communication et directrice générale du bureau montréalais d'Edelman, la plus importante firme de communication au monde, avec 60 bureaux et plus de 6 000 employées et employés. Elle tient aussi une chronique dans les journaux *La Presse* et *Montreal Gazette* et elle est collaboratrice à la télévision et à la radio de Radio-Canada et à CTV News. M<sup>me</sup> St-Victor siège aux conseils d'administration de la Fondation du Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie, de l'Institut de recherche en politiques publiques, de la Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal, de la Fondation KANPE et de Plus1. Elle est vice-présidente du chapitre québécois de l'International Women's Forum et membre fondatrice du Black Opportunity Fund.

**John Zeppetelli**

**Directeur général et conservateur en chef**  
*Renouvellement du mandat le 9 janvier 2021*

## COMITÉS

Conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le conseil d'administration doit constituer les comités suivants :

1° un comité de gouvernance et d'éthique ;

2° un comité d'audit ;

3° un comité des ressources humaines.

Le MAC s'est également doté d'un quatrième comité statutaire en 2023-2024, majoritairement composé de membres invitées et invités :

4° un comité de la collection.

L'ensemble des membres des comités statutaires prévus par la Loi est indépendant. Le conseil d'administration peut constituer d'autres comités pour l'étude de questions particulières, qui peuvent comprendre des personnes non indépendantes ainsi que des invitées et invités qui ne siègent pas au conseil d'administration. À cet effet, le conseil d'administration s'est doté de deux sous-comités dans le cadre de ses fonctions, soit un pour la gestion de son immeuble et de ses équipements (se rapportant au comité d'audit) et un autre pour ses communications (se rapportant au comité de gouvernance et d'éthique).

Le MAC souligne l'engagement, l'expertise et le précieux soutien des membres du conseil d'administration, de ses comités et de ses sous-comités. La collaboration continue avec ces instances permet au MAC de faire avancer ses objectifs stratégiques et d'assurer une saine gestion et gouvernance de ses activités.

La présidente du conseil d'administration peut participer à toutes les rencontres des comités. Le directeur général et conservateur en chef est invité aux rencontres des comités statutaires et des sous-comités à titre de membre d'office. La directrice générale adjointe assiste également en tant qu'invitée aux rencontres des comités.

## MEMBRES DES COMITÉS ET DES SOUS-COMITÉS

### Comité de gouvernance et d'éthique

Eleonore Derome, présidente  
Lisa Baillargeon  
Claudie Imbleau-Chagnon  
(dès le 19 décembre 2023)  
Stéphanie Moffatt  
Josée Noiseux

### Comité d'audit

Yves Gauthier, président  
Lisa Baillargeon  
Avec la participation de la directrice des finances (Maryse Elias, puis Lucie Valois)

### Comité des ressources humaines

Josée Noiseux, présidente  
Eleonore Derome  
Stéphanie Moffatt  
Avec la participation de la directrice des ressources humaines (Jeannine Lévesque)

### Comité de la collection

Geneviève Cadieux, présidente  
(départ le 26 juin 2023)  
Daisy Desrosiers (départ le 25 octobre 2023)  
Ji-Yoon Han (départ le 31 mars 2023)  
Moridja Kitenge Banza (nomination le 19 décembre 2023)  
Camille Larrivée  
Hubert Marsolais (départ le 12 avril 2024)  
Michel Paradis  
Avec la participation la conservation de la collection (Marie-Eve Beaupré, puis Mark Lanctôt), de la directrice des collections et des ressources documentaires (Andrea Kuchembuck) et de la directrice de la conservation et de la programmation artistique (Lesley Johnstone, puis Audrey Genois)

*La présidence est vacante en date du 31 mars 2024.*

### Sous-comité des communications

Arielle Beaudin, présidente  
(nomination le 19 décembre 2023)  
Martine St-Victor, présidente  
(jusqu'au 19 décembre 2023)  
Pierre Arthur  
Sophie Banford  
(nomination le 19 décembre 2023)  
Guylaine Bergeron (départ le 5 octobre 2023)  
Stacey Masson (nomination le 19 décembre 2023)  
Gaëtan Namouric  
Jean-Philippe Shoiry (départ le 13 décembre 2023)  
Avec la participation de la direction du marketing, des communications et de l'expérience visiteur (Marine Godfroy, puis Aline Pinxteren)

### Sous-comité de l'immeuble et des équipements

Pierre Benoît  
Chloé Hutchison  
Jean Martel  
Clémentine Sallée  
Marc Séguin  
Avec la participation de la chargée de projet – architecture (Danielle Dewar, puis Catherine Desjardins)  
*La présidence est vacante en date du 31 mars 2024.*

*Note: le comité consultatif de l'innovation n'a pas été reconduit en 2023-2024.*

### RAPPORT DES COMITÉS STATUTAIRES

Les fonctions des comités statutaires du Musée sont précisées dans la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (à l'exception du comité de la collection, dont les fonctions sont énoncées dans la *Politique générale de la gestion des collections*) et dans le *Règlement des comités et des sous-comités du MAC*.

**Le comité d'audit** s'est réuni à six reprises, y compris quatre réunions ordinaires et deux réunions extraordinaires durant l'année. Dans l'accomplissement de son mandat, il a notamment :

- recommandé au conseil d'administration d'adopter les états financiers audités du Musée pour l'exercice clos le 31 mars 2023;
- assuré le suivi des recommandations du Vérificateur général du Québec (« VGQ ») découlant de l'audit financier pour l'exercice clos le 31 mars 2023;
- recommandé l'adoption du budget pluriannuel de 2024 à 2029 par le conseil d'administration;
- suivi les démarches du Musée et du VGQ en lien avec l'audit annuel financier pour l'exercice clos le 31 mars 2024 et adopté le plan d'audit;
- surveillé les démarches du MAC pour se conformer à la mise à jour de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (la « Loi 25 »);
- accompagné la direction du MAC dans ses réponses aux recommandations issues de l'audit du VGQ portant sur les conflits d'intérêts et leur mise en place;
- assuré le suivi de diverses actualisations, dont celles portant sur la gestion du risque, les systèmes de technologies de l'information et le *Plan de transformation numérique*;
- recommandé diverses approbations par résolution du conseil d'administration, y compris en lien avec des politiques financières et administratives;
- délégué au sous-comité de l'immeuble et des équipements le suivi du dossier du projet de transformation architecturale.

**Le comité de gouvernance et d'éthique** s'est réuni à cinq reprises durant l'année. Dans l'accomplissement de son mandat, il a notamment :

- recommandé la nomination de membres du conseil aux comités statutaires et sous-comités du Musée;
- prévu la formation continue des membres du conseil d'administration et procédé au suivi de l'évaluation du fonctionnement du conseil et de l'autoévaluation des membres;
- assuré un suivi des nominations de nouvelles recrues au conseil d'administration;
- accompagné la direction du MAC dans les réponses aux recommandations issues de l'audit du VGQ portant sur les conflits d'intérêts et leur mise en place;
- recommandé diverses approbations par résolution du conseil d'administration relatives au *Plan stratégique 2023-2024* et de divers règlements et politiques en matière de gouvernance et d'éthique, dont le *Code d'éthique et de déontologie à l'intention des membres du conseil d'administration, de ses comités et sous-comités*, et la *Politique en matière de gestion de conflits d'intérêts*;
- délégué au sous-comité des communications le suivi des démarches en lien avec les stratégies communicationnelles et en matière de positionnement institutionnel.

**Le comité des ressources humaines** s'est réuni à cinq reprises durant l'année. Dans l'accomplissement de son mandat, il a notamment :

- procédé à l'évaluation du directeur général et conservateur en chef;
- recommandé l'adoption par résolution du conseil d'administration des nouvelles conventions collectives avec les syndicats;
- offert son soutien au Musée dans le cadre du recrutement de postes de direction;
- encadré le recrutement de la prochaine direction générale du MAC.

**Le comité de la collection** s'est réuni à quatre reprises durant l'année. Dans l'accomplissement de son mandat, il a notamment :

- recommandé l'acquisition des œuvres énumérées dans le présent rapport pour approbation par résolution du conseil d'administration;
- recommandé l'adoption de la *Politique générale de la gestion des collections* et délibéré sur divers aspects de sa mise en application, entre autres en lien avec les modalités de gestion des collections.

### ASSIDUITÉ DES MEMBRES

Membres	Assemblées du conseil d'administration (/4)	Assemblées extraordinaires (/6)	Comité d'audit (/6)	Comité de gouvernance et d'éthique (/5)	Comité des ressources humaines (/5)	Comité de la collection (/4)
Claudie Imbleau-Chagnon	4	6	4	5	4	1
Lisa Baillargeon	4	6	6	3	S. O.	S. O.
Arielle Beaudin	4	6	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Geneviève Cadieux (départ le 26 juin 2023)	S. O.	1	S. O.	S. O.	S. O.	1
Eleonore Derome	4	6	S. O.	5	4	S. O.
Yves Gauthier	4	6	6	S. O.	S. O.	S. O.
Kristian Manchester	3	4	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Stéphanie Moffatt	4	6	S. O.	5	5	S. O.
Josée Noiseux	3	6	S. O.	5	5	S. O.
Marc Séguin	4	5	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Jean-Philippe Shoiry (départ le 13 déc. 2023)	0	0	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Martine St-Victor	2	4	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
John Zeppetelli	4	6	3	3	2	1

A large, bold, black graphic of the number '12' is centered on the page. The '1' is a simple vertical bar with a pointed top and a wide base. The '2' is a thick, curved shape with a pointed top and a wide base, resembling a stylized '2' or '12'.

---

# 12

---

**LE  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE**

L'année 2023-2024 a été consacrée à l'élaboration du *Plan d'action quinquennal de développement durable (2023-2028)*. Ce dernier découle de la nouvelle Stratégie gouvernementale en cette matière, mais fait également écho au *Plan stratégique 2023-2027*. Les orientations de ce dernier favorisent une plus grande intégration du développement durable, notamment par l'adoption de valeurs institutionnelles qui comprennent la durabilité et l'accessibilité – axe dans lequel le MAC se démarque avec plusieurs initiatives innovantes déployées en ce sens au cours des derniers mois – ainsi que notre engagement à maintenir des relations justes avec les peuples autochtones.

En effet, notre engagement envers le développement durable est loin de se limiter à l'environnement. Nous avons continué à renforcer notre responsabilité sociétale par le déploiement d'initiatives en collaboration et en partenariat avec des organismes ancrés dans la communauté afin de favoriser la diversité et l'inclusion au sein du Musée et de ses publics grâce à nos activités (acquisitions, programmes culturels et éducatifs, etc.) et d'améliorer l'accessibilité à nos espaces et à nos contenus par diverses mesures. Celles-ci comprennent des plans tactiles des espaces d'exposition, des parcours audiodécrits disponibles en salle et en ligne, des visites tactiles d'œuvres de la collection du MAC et des cartables d'accessibilité proposant des textes en braille et l'audiodescription sous forme de textes en gros caractères avec l'utilisation d'un langage « facile à lire et à comprendre ». Bref, le Musée a adopté de nouvelles mesures pour veiller à accueillir des publics diversifiés et leur permettre de (re) découvrir l'art contemporain et, plus largement, les bienfaits de la culture.

La collaboration avec des alliées et alliés partageant nos valeurs et notre vision est essentielle pour donner vie à ces nombreuses actions et atteindre nos objectifs de développement durable. Cette année, nous avons reconduit et établi de nouveaux partenariats avec des organismes ancrés dans la communauté comme elokutio, le Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM), Promis, Projet 10, AGIR et l'Institut national canadien pour les aveugles, pour n'en nommer que quelques-uns.

Le MAC est fier des actions réalisées grâce à l'engagement de toutes ses équipes, de ses partenaires, collaboratrices et collaborateurs qui contribuent à façonner le MAC de demain. Nous nous réjouissons de reconduire nos efforts de mutualisation et de transmission de savoirs avec d'autres musées afin d'accélérer la transition socioécologique par le biais du comité intermuséal composé du MAC, du Musée national des beaux-arts du Québec, du Musée des beaux-arts de Montréal, du Musée de la civilisation et du Musée McCord Stewart. Ensemble, nous continuons à travailler pour générer des retombées positives et durables sur notre environnement et notre société.

**Les objectifs du *Plan d'action du MAC en développement durable 2023-2028* sont :**

- Objectif gouvernemental 3.2 – Valoriser l'égalité et la diversité de notre société;
- Objectif gouvernemental 5.1 – Placer le développement durable au centre de nos décisions;
- Objectif gouvernemental 5.4 – Utiliser les marchés publics comme levier de croissance durable;
- Objectif gouvernemental 5.6 – Améliorer la performance environnementale des bâtiments et infrastructures publics (bâtiments durables);
- Objectif gouvernemental 5.7 – Valoriser les matières résiduelles.



École au musée  
Photo: Sébastien Roy

Sous-objectifs	Action	Indicateur	Cibles 2023-2024	Résultat 2023-2024	Détail des activités	Atteinte de la cible
3.2.1	Augmenter la participation citoyenne aux activités du Musée (expositions et programmes publics)	Nombres d'activités sollicitant la participation citoyenne	2 activités	2 activités	En collaboration avec le Groupe de recherche sur l'éducation et les musées, une étude des retombées est menée en lien avec le programme éducatif SéminArts (qui célébrait ses 13 ans) auprès de publics visés afin d'en actualiser le format. Aussi, l'Espace M est déployé en collaboration avec l'atelier de design social ohisse pour l'exposition <i>Velvet Terrorism: Pussy Riot's Russia</i> [Terrorisme de velours: la Russie des Pussy Riot]. Celui-ci permet aux publics de s'exprimer sur l'engagement politique et l'activisme.	Atteinte
3.2.1	Favoriser la collaboration avec les groupes et organismes communautaires	Nombre de partenariats (collaborations) réalisés pour rejoindre des groupes et des organismes communautaires	3 partenariats	Plus de 3 partenariats	Des partenariats avec les organismes suivants ont donné lieu à des activités éducatives destinées à des groupes marginalisés et/ou sous-représentés: AGIR Montréal (Action LGBTQIA+ avec les ImmigrantEs et RéfugiéEs), Promis (aide aux immigrants et réfugiés à Montréal), l'Alliance Démocratique des Canadiens Russes, le RAAMM, Projet 10 (jeunes 2LGBTQIAP+) et le Festival Quartiers Danses.	Atteinte
3.2.1	Augmenter la proportion du nombre de visites issues des groupes sous-représentés ou marginalisés aux expositions et activités du Musée	Nombre d'activités spécifiquement destinées aux groupes sous-représentés ou marginalisés	20 activités	Plus de 20 activités	Le projet Perception, percussion et vidéo a été réalisé en collaboration avec Une école montréalaise pour tous et Turbine (9 ateliers destinés à des classes du primaire situées en milieu défavorisé); le tandem Empreinte du temps a été développé pour l'Institut national canadien pour les aveugles et le RAAMM (2 ateliers); le projet Ce qui doit être dit avec AGIR (7 ateliers), PROMIS (8 ateliers) et Projet 10 Montréal (7 ateliers); et des visites dansées et ateliers de mouvements avec Festival Quartiers Danses (6 visites-ateliers).	Atteinte
3.2.1	Augmenter l'attractivité du MAC pour favoriser une meilleure représentativité des personnes issues des groupes sous-représentés ou marginalisés au sein de ses équipes et comités	Nombre d'activités de rayonnement réalisées	3 activités	Plus de 3 activités	Le MAC a participé à deux événements organisés par les communautés autochtones (pow-wow) dans deux universités de la métropole. Il a aussi assuré une présence au Salon Mamu! pour favoriser les occasions d'embauche au sein des communautés. Le Musée a accueilli un stagiaire en situation de handicap dans le cadre de la semaine des personnes handicapées en collaboration avec Duo Emploi et l'organisme ROSEPH.	Atteinte
3.2.1	Augmenter la représentativité des personnes issues des groupes sous-représentés ou marginalisés dans la programmation et les acquisitions	Nombre d'initiatives favorisant l'intégration des personnes issues des diversités	2 initiatives	2 initiatives	Un formulaire sur l'équité en matière d'emploi a été introduit pour broser un portrait de la situation au Musée; un formulaire de demande en matière de besoins d'adaptation pour le personnel a aussi été distribué. Le Musée est également assujéti à la <i>Politique favorisant la représentativité de la diversité de la société québécoise au sein des conseils d'administration des sociétés d'État</i> , à laquelle il se conforme.	Atteinte

Sous-objectifs	Action	Indicateur	Cibles 2023-2024	Résultat 2023-2024	Détail des activités	Atteinte de la cible
3.2.1	Augmenter la représentativité des personnes issues des groupes sous-représentés ou marginalisés dans la programmation et les acquisitions	Pourcentage de représentativité des diversités dans la programmation et les acquisitions	25 %	49 %	20 des 41 artistes inclus dans les expositions de la programmation du MAC, ou ayant participé aux activités de l'action culturelle, ou dont les œuvres ont fait l'objet d'une acquisition pour la collection du Musée, sont issus des diversités.	Atteinte
3.2.1	Accroître les mesures d'accessibilité et de découvrabilité des activités, programmes et œuvres du Musée	Nombre de mesures d'accessibilité et de découvrabilité mises en œuvre	6 mesures	Plus de 6 mesures	En collaboration avec elokutio et le RAAMM, l'audiodescription des œuvres vidéographiques a été réalisée pour les expositions. Aussi avec le RAAMM, un parcours de visite adapté aux personnes en situation de handicap a été déterminé. Des cartables d'accessibilité ont été créés pour inclure les audiodescriptions sous forme de textes en gros caractères et un plan tactile des salles pour les personnes en situation de handicap visitant les expositions en autonomie. Les contenus du MACrépertoire sont dorénavant offerts en données ouvertes. Les œuvres d'artistes autochtones de la collection ont été indexées. La gratuité aux expositions du MAC pour les membres des communautés autochtones a été adoptée. Finalement, le <i>Plan annuel à l'égard des personnes en situation de handicap et S/sourdes</i> a été bonifié.	Atteinte
3.2.1	Sensibiliser les publics aux enjeux liés à la transition socioécologique et aux changements climatiques	Mesures de sensibilisation	1 mesure	1 mesure	Un salon de lecture est présenté en ligne et en salle à l'occasion du Jour de la Terre. Il comporte une liste de liens et d'ouvrages proposant des dialogues entre l'art et l'environnement dans leurs dimensions politique, historique et sociale. Une section sur des artistes de la collection dont les œuvres s'inspirent de la biodiversité y est ajoutée.	Atteinte
5.1.1	Mettre en œuvre le processus visant à évaluer la durabilité des interventions gouvernementales	Nombre d'expositions et de projets éducatifs intégrant les principes de durabilité	3 projets	2 expositions évaluées; 100 % ayant intégré des principes de durabilité	Les expositions de <i>Lili Reynaud-Dewar: I Want All of the Above to Be the Sun</i> [Je veux que tout ce qui précède soit le soleil] et <i>Velvet Terrorism: Pussy Riot's Russia</i> [Terrorisme de velours: la Russie des Pussy Riot] ont fait l'objet d'une évaluation de durabilité en comité.	Non atteinte/débutée
5.1.1	Réviser les politiques et directives internes afin d'y intégrer des notions de durabilité	Nombre de politiques révisées annuellement	1 politique	1 politique	La <i>Politique générale de gestion des collections</i> , adoptée par le conseil d'administration en septembre 2023, est actualisée. Elle a fait l'objet de rencontres intermuséales et comprend des notions de représentativité, d'accessibilité, d'écoresponsabilité et des modalités en lien avec les œuvres créées par des artistes des communautés autochtones.	Atteinte
5.4.1	Augmenter la part des acquisitions responsables	Pourcentage d'acquisitions responsables réalisées sur une année	Aucune cible – Terminer le processus interne de comptabilisation des acquisitions responsables	Processus de comptabilisation finalisé; La collecte de données statistiques prévue à compter du 1 <sup>er</sup> juin 2024	Le processus de comptabilisation des acquisitions responsables est intégré à la plateforme numérique de gestion des commandes (Virtuo), qui comporte maintenant une étape obligatoire lors de la saisie des informations dans le portail afin de faciliter le suivi et la reddition.	Atteinte

Sous-objectifs	Action	Indicateur	Cibles 2023-2024	Résultat 2023-2024	Détail des activités	Atteinte de la cible
5.4.1	Intégrer la durabilité dans la gestion contractuelle	Nombre de contrats octroyés ou d'appels d'offres réalisés intégrant des critères d'écoresponsabilité	1 contrat ou appel d'offres	S. O.	Le processus d'appel d'offres public prévu en 2023-2024 et comportant des critères d'écoresponsabilité a été reporté.	Non atteinte/Non débutée – Action reportée
5.6.1	Accroître les mesures d'accessibilité aux infrastructures du Musée	Nombre de mesures d'accessibilité aux infrastructures du Musée	Intégrer les notions d'accessibilité dans les plans et devis de la transformation architecturale	Des mesures d'accessibilité intégrées dans les plans et devis de la transformation architecturale	Les plans et devis comprennent entre autres des toilettes non genrées et des toilettes universelles, une salle de détente familiale et des tables à langer, des ouvre-portes automatiques dans la majorité des espaces, un accès universel pour le personnel, un comptoir d'accueil accessible, entre autres.	Atteinte
5.6.1	Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) du Musée	Mesures implantées pour réduire les émissions de GES liées aux déplacements et aux transports émanant des opérations du Musée	1 mesure	1 mesure	Les services pour favoriser la mobilité durable continuent d'être offerts au personnel (contribution de l'employeur aux programmes de transport en commun OPUS+ et OPUS & Cie, clés BIXI institutionnelles à l'année et tirage d'un abonnement saisonnier, adhésion au service d'autopartage Communauto, contribution de l'employeur pour l'utilisation des infrastructures pour le vélo à PVM).	Atteinte
5.6.1	Réduire les émissions de GES du Musée	Mesures mises en place pour optimiser les performances énergétiques du MAC transformé	Intégrer les mesures d'optimisation souhaitées dans les plans et devis de la transformation architecturale	Des mesures d'optimisation énergétiques pour le MAC transformé intégrées dans les plans et devis	Les plans comprennent une mise à jour et une optimisation des systèmes de chauffage, de ventilation et de conditionnement de l'air, un vitrage triple dans les aires d'exposition, un nouvel éclairage au DEL dans toutes les salles d'exposition et tous les espaces touchés par les travaux, la restriction des conditions muséales aux réserves et aux salles d'exposition (décroissance), etc.	Atteinte
5.6.1	Réduire la quantité de matières résiduelles du chantier destinées à l'enfouissement	Tonnes de matières résiduelles destinées au recyclage, à la réutilisation ou à la revalorisation au lieu de l'enfouissement	Fournir un plan de gestion des déchets sur le chantier de construction et fournir des billets de tri, de livraison et de pesée des déchets	1 registre de gestion des déchets recyclés pour valorisation fourni par le gestionnaire de chantier	Un registre, élaboré à l'aide de billets de sortie, est généré sur une base mensuelle et comprend la liste et le poids des matières destinées au recyclage pour valorisation. Au courant des mois de février et mars 2024, plus de 1 240 tonnes de matières résiduelles ont ainsi évité l'enfouissement.	Atteinte
5.7.1	Réduire les matières résiduelles générées dans le cadre des activités du Musée	Nombre d'actions réalisées pour encourager la circularité des matériaux et des biens	1 action	1 action réalisée pour encourager la circularité des matériaux et des biens	Deux groupes étudiants de HEC Montréal inscrits au cours de gestion et développement durable ont été sollicités pour développer une base de données de prestataires de services et de produits écoresponsables et durables pour favoriser le réemploi. Ils ont aussi identifié des indicateurs clés pour suivre les retombées de la réutilisation des matériaux et des choix écoresponsables.	Atteinte
5.7.1	Réduire l'utilisation du plastique et des matières non renouvelables dans les différentes activités du Musée	Pourcentage de réduction du plastique et des matières non renouvelables dans les activités du Musée	Aucune cible pour 2023-2024	S. O.	S. O.	S. O.

---

# 13

**LES ÉTATS  
FINANCIERS**

---

---

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

---

---

ÉTATS FINANCIERS

---

---

POUR L'EXERCICE CLOS

---

---

LE 31 MARS 2024

---

# TABLE DES MATIÈRES

## 119. RAPPORT DE LA DIRECTION

## 120. RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

## 122. ÉTATS FINANCIERS

- 122. État des résultats
- 123. État de l'évolution de l'actif net
- 124. État des gains et pertes de réévaluation
- 125. État de la situation financière
- 126. État des flux de trésorerie
- 127. Notes complémentaires

## RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Musée d'art contemporain de Montréal (le « Musée ») ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables. La direction procède à des vérifications périodiques afin de s'assurer du caractère adéquat et soutenu des contrôles internes appliqués de façon uniforme par le Musée.

La direction du Musée reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Musée, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le directeur général et  
conservateur en chef,



John Zeppetelli

La directrice des finances,



Lucie Valois, CPA

Montréal, le 18 juin 2024

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

### Rapport sur l'audit des états financiers

#### Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers du Musée d'art contemporain de Montréal (le « Musée »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante du Musée conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

#### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Musée à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Musée ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Musée.

#### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Musée ;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Musée à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Musée à cesser son exploitation ;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

#### Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Caroline Rivard, CPA auditrice  
Vérificatrice générale adjointe

Montréal, le 18 juin 2024

	2024					2023	
	Fonds des opérations	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art	TOTAL	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>PRODUITS</b>							
Subventions du gouvernement du Québec	11 600 922	-	-	510 263	-	12 111 185	10 516 548
Subventions du gouvernement du Canada (note 5)	345 031	-	-	-	-	345 031	528 269
Dons d'œuvres d'art (note 10)	3 008 789	-	-	-	-	3 008 789	178 300
Commandites et autres dons (notes 6 et 7)	906 493	-	-	-	-	906 493	686 769
Produits de placements (note 8)	300 377	-	-	-	-	300 377	265 730
Ventes de catalogues d'expositions	-	17 037	-	-	-	17 037	3 894
Location d'espaces	-	26 284	-	-	-	26 284	27 900
Location d'expositions	-	-	-	-	-	-	60 000
Billetterie et abonnements	327 879	-	-	-	-	327 879	342 781
Activités éducatives et culturelles	18 555	-	-	-	-	18 555	15 487
Recouvrements-projets spéciaux	71 756	-	-	-	-	71 756	273 886
Autres	74 165	1 494	-	-	-	75 659	131 409
	16 653 967	44 815	-	510 263	-	17 209 045	13 030 973
<b>CHARGES</b>							
Traitements et avantages sociaux	6 355 850	793	-	-	-	6 356 643	5 272 508
Services professionnels, administratifs et autres	2 423 756	608	-	-	-	2 424 364	1 955 463
Taxes municipales et scolaires	2 043 249	-	-	-	-	2 043 249	2 057 068
Services de transport et communications	866 551	377	-	-	-	866 928	571 187
Fournitures et approvisionnements	270 038	-	-	-	-	270 038	174 769
Locations	1 858 785	-	-	-	-	1 858 785	1 632 839
Entretien et réparations	209 667	-	-	-	-	209 667	263 171
Intérêts sur la dette à long terme et frais financiers	21 471	-	-	66 627	-	88 098	75 183
Acquisitions d'œuvres d'art (note 10)							
Dons d'œuvres d'art	3 008 789	-	-	-	-	3 008 789	178 300
Achats d'œuvres d'art	163 254	-	-	-	-	163 254	240 314
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	615 065	-	615 065	610 376
	17 221 410	1 778	-	681 692	-	17 904 880	13 031 178
<b>(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	(567 443)	43 037	-	(171 429)	-	(695 835)	(205)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

	2024					2023	
	Fonds des opérations	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art	TOTAL	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	318 204	-	695 835	-	1 412 846	2 426 885	2 427 090
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(567 443)	43 037	-	(171 429)	-	(695 835)	(205)
Virements interfonds (note 12)	567 443	(43 037)	(695 835)	171 429	-	-	-
<b>ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	318 204	-	-	-	1 412 846	1 731 050	2 426 885

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

	2024					2023	
	Fonds des opérations	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art	TOTAL	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	-	-	-	-	512 789	512 789	675 283
(Pertes) gains non réalisés attribuables aux placements évalués à la juste valeur							
Obligations et fonds de marché monétaire	-	-	-	-	(2 994)	(2 994)	(70 180)
Actions	-	-	-	-	392 000	392 000	(24 917)
Montant reclassé aux résultats ou aux produits de placements reportés							
Gains réalisés sur la cession de placements évalués à la juste valeur	-	-	-	-	(115 630)	(115 630)	(67 397)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	-	-	-	-	273 376	273 376	(162 494)
<b>GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	-	-	-	-	786 165	786 165	512 789

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

	2024					2023	
	Fonds des opérations	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art	TOTAL	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIF</b>							
<b>Court terme</b>							
Trésorerie	1 648 247	-	-	-	9 747	1 657 994	3 472 282
Équivalents de trésorerie (note 13)	250 003	-	-	-	338 749	588 752	1 268 560
Placements de portefeuille (note 13)	-	-	-	-	213 608	213 608	171 626
Créances et intérêts courus (note 9)	837 214	-	-	-	-	837 214	491 860
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités d'encaissement	3 625 270	-	-	-	-	-	-
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	242 845	-	-	745 461	-	988 306	1 557 577
Autres subventions à recevoir	40 000	-	-	-	-	40 000	56 665
Charges payées d'avance	955 155	-	-	-	-	955 155	682 992
	7 598 734	-	-	745 461	562 104	5 281 029	7 701 562
<b>Long terme</b>							
Créances et intérêts courus	-	-	-	-	-	-	50 000
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	360 891	-	-	1 521 006	-	1 881 897	1 623 837
Placements de portefeuille (note 13)	-	-	-	-	5 218 955	5 218 955	4 794 110
Immobilisations corporelles (note 14)	-	-	-	1 604 707	-	1 604 707	2 013 842
	7 959 625	-	-	3 871 174	5 781 059	13 986 588	16 183 351
<b>PASSIF</b>							
<b>Court terme</b>							
Marges de crédit (notes 15 et 16)	-	-	-	172 533	-	172 533	947 883
Charges à payer et frais courus (note 17)	1 235 130	-	-	-	-	1 235 130	2 208 412
Provision pour vacances	478 523	-	-	-	-	478 523	403 177
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	-	-	-	43 222	3 582 048	-	-
Intérêts courus	989	-	-	16 752	-	17 741	7 057
Produits reportés	144 191	-	-	-	-	144 191	201 859
Produits de placements reportés (note 18)	1 328 066	-	-	-	-	1 328 066	1 130 634
Subventions reportées du gouvernement du Québec (note 20)	3 512 195	-	-	-	-	3 512 195	3 892 998
Subventions reportées du gouvernement du Canada	-	-	-	-	-	-	10 531
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 19)	190 151	-	-	519 889	-	710 040	568 437
	6 889 245	-	-	752 396	3 582 048	7 598 419	9 370 988
<b>Long terme</b>							
Subventions reportées du gouvernement du Québec (note 20)	-	-	-	1 597 772	-	1 597 772	1 845 878
Avantages sociaux futurs (note 21)	391 285	-	-	-	-	391 285	402 974
Dette à long terme (note 19)	360 891	-	-	1 521 006	-	1 881 897	1 623 837
	7 641 421	-	-	3 871 174	3 582 048	11 469 373	13 243 677
<b>ACTIF NET (note 11)</b>							
Dotations	250 000	-	-	-	1 412 846	1 662 846	1 662 846
Affectations d'origine interne	-	-	-	-	-	-	695 835
Non grevés d'affectations	68 204	-	-	-	-	68 204	68 204
	318 204	-	-	-	1 412 846	1 731 050	2 426 885
Gains de réévaluation cumulés	-	-	-	-	786 165	786 165	512 789
	318 204	-	-	-	2 199 011	2 517 215	2 939 674
	7 959 625	-	-	3 871 174	5 781 059	13 986 588	16 183 351

**OBLIGATIONS CONTRACTUELLES** (note 25)

**DROITS CONTRACTUELS** (note 26)

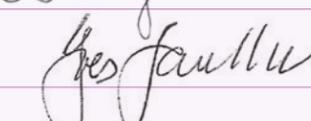
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Claudie Imbleau-Chagnon, présidente



Yves Gauthier, président du comité d'audit



	2024					2023	
	Fonds des opérations	Fonds des activités commerciales	Fonds des expositions	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art	TOTAL	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>							
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(567 443)	43 037	-	(171 429)	-	(695 835)	(205)
Éléments sans incidence sur la trésorerie et équivalents de trésorerie							
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	615 065	-	615 065	610 376
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	(1 179 653)	-	-	(443 636)	-	(1 623 289)	(1 614 141)
Virement des subventions reportées du gouvernement du Canada	-	-	-	-	-	-	(204 269)
Gains réalisés sur la cession de placements	-	-	-	-	(115 630)	(115 630)	(67 397)
	(1 747 096)	43 037	-	-	(115 630)	(1 819 689)	(1 275 636)
Variation des éléments d'actif et de passif liés aux activités de fonctionnement							
Créances et intérêts courus	(295 354)	-	-	-	-	(295 354)	224 832
Créances interfonds	(950 313)	-	695 835	(4 297)	258 775	-	-
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	(51 442)	-	-	(10 254)	-	(61 696)	(5 372)
Autres subventions à recevoir	16 665	-	-	-	-	16 665	20 943
Charges payées d'avance	(272 163)	-	-	-	-	(272 163)	(59 655)
Charges à payer et frais courus	(818 637)	-	-	-	-	(818 637)	356 336
Provision pour vacances	75 346	-	-	-	-	75 346	(100 153)
Intérêts courus	(263)	-	-	10 947	-	10 684	2 555
Produits reportés	(57 668)	-	-	-	-	(57 668)	(83 509)
Produits de placements reportés	197 432	-	-	-	-	197 432	60 002
Subventions reportées du gouvernement du Québec	798 850	-	-	-	-	798 850	788 250
Subventions reportées du gouvernement du Canada	(10 531)	-	-	-	-	(10 531)	50 000
Avantages sociaux futurs	(11 689)	-	-	-	-	(11 689)	(54 464)
	(1 379 767)	-	695 835	(3 604)	258 775	(428 761)	1 199 765
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>	<b>(3 126 863)</b>	<b>43 037</b>	<b>695 835</b>	<b>(3 604)</b>	<b>143 145</b>	<b>(2 248 450)</b>	<b>(75 871)</b>
<b>ACTIVITÉS DE PLACEMENTS</b>							
Acquisitions de placements de portefeuille	-	-	-	-	(1 636 231)	(1 636 231)	(2 351 060)
Produit de cession de placements de portefeuille	-	-	-	-	1 558 410	1 558 410	2 268 244
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de placements</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(77 821)</b>	<b>(77 821)</b>	<b>(82 816)</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>							
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 22)	-	-	-	(360 575)	-	(360 575)	(553 000)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(360 575)</b>	<b>-</b>	<b>(360 575)</b>	<b>(553 000)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>							
Nouvelle dette à long terme	-	-	-	968 100	-	968 100	-
(Diminution) augmentation des marges de crédit	-	-	-	(775 350)	-	(775 350)	352 930
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>192 750</b>	<b>-</b>	<b>192 750</b>	<b>352 930</b>
<b>(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(3 126 863)</b>	<b>43 037</b>	<b>695 835</b>	<b>(171 429)</b>	<b>65 324</b>	<b>(2 494 096)</b>	<b>(358 757)</b>
Virements interfonds (note 12)	567 443	(43 037)	(695 835)	171 429	-	-	-
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>4 457 670</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>283 172</b>	<b>4 740 842</b>	<b>5 099 599</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 22)</b>	<b>1 898 250</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>348 496</b>	<b>2 246 746</b>	<b>4 740 842</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## 1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Musée d'art contemporain de Montréal (le « Musée »), personne morale au sens du Code civil instituée en vertu de la *Loi sur les musées nationaux* (RLRQ, chapitre M-44), a pour fonctions de faire connaître, de promouvoir et de conserver l'art québécois contemporain et d'assurer une présence de l'art contemporain international par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation.

Le Musée a été reconnu comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi sur les impôts du Québec* (RLRQ, chapitre I-3) et de l'alinéa 149(1)f) de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*. Il est par conséquent admissible à l'exemption d'impôt prévue pour ces organismes.

## 2. VOCATION DES FONDS

Le Fonds des opérations présente les opérations courantes du Musée.

Le Fonds des activités commerciales présente les activités commerciales du Musée telles que la vente des catalogues d'expositions ainsi que les locations d'espaces. En vertu d'un règlement approuvé par le gouvernement en septembre 1994, l'actif net de ce fonds ne peut excéder 275 000\$. L'utilisation de l'actif net du fonds doit servir au remboursement des emprunts ou au financement des activités du Musée.

Le Fonds des expositions a été créé afin de favoriser le développement des activités reliées aux expositions dans le but de faciliter leur financement. Les sommes proviennent de bénéfices générés ou réalisés grâce au Fonds des opérations. En vertu d'un règlement approuvé par le conseil d'administration, l'actif net de ce fonds ne peut pas excéder 1 000 000\$. Les sommes seront utilisées pour le financement d'expositions dont les coûts dépassent les limites de la subvention de fonctionnement et, exceptionnellement, d'activités connexes à ces expositions.

Le Fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles. L'actif net du Fonds des immobilisations est réservé à l'acquisition d'immobilisations corporelles pour le Musée et au paiement des frais afférents. De plus, le Musée ne peut, sans obtenir l'autorisation préalable du gouvernement, acquérir, aliéner, hypothéquer ou louer un immeuble.

Le Fonds de la campagne de financement recueille des dons devant servir à l'accroissement des activités éducatives du Musée et à l'acquisition d'œuvres d'art ou d'immobilisations. Aucune transaction n'a été comptabilisée au cours de l'exercice dans ce fonds et aucun solde ne s'y retrouve aux 31 mars 2024 et 2023. Ainsi, ce fonds n'est pas présenté aux états financiers.

Le Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art présente les ressources apportées à titre de dotations. En vertu d'un règlement approuvé par le gouvernement, le capital doit être maintenu et seuls les produits de placements tirés des ressources de ce fonds peuvent être utilisés pour l'acquisition d'œuvres d'art pour la collection du Musée.

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation

Les états financiers du Musée sont établis selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Le Musée a choisi d'appliquer les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270 du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

#### Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction du Musée doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes complémentaires. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles et la provision pour congés de maladie. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### Instruments financiers

Le Musée comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie (excluant les fonds de marché monétaire), les créances et intérêts courus (excluant les taxes de vente à recevoir) et les subventions à recevoir (excluant les subventions qui ne font pas l'objet d'un accord contractuel) sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les marges de crédit, les charges à payer et frais courus (excluant les avantages sociaux à payer), la provision pour vacances, les intérêts courus et la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les placements de portefeuille, composés d'instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif (actions), sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les fonds de marché monétaire et les obligations sont désignés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

Les gains et pertes non réalisés découlant des changements de juste valeur des instruments financiers sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Lorsqu'échus, les gains et pertes cumulatifs sont reclassés de l'état des gains et pertes de réévaluation à l'état des résultats à l'exception des gains et pertes de réévaluation relatifs à des dotations, qui sont d'abord reclassés comme produits de placements reportés dans le Fonds des opérations et constatés comme produits de ce même fonds dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les intérêts et dividendes attribués aux instruments financiers sont constatés à l'état des résultats à l'exception des intérêts et dividendes relatifs à des dotations, qui sont d'abord reclassés comme produits de placements reportés dans le Fonds des opérations et constatés comme produits de ce même fonds dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les coûts de transactions représentent un élément du coût des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement. Les coûts de transactions sont passés en charge pour les instruments financiers évalués à la juste valeur.

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Juste valeur

La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

Les actions sont évaluées selon leurs cours boursiers observés sur les principales Bourses, les obligations sont évaluées selon leur prix publiés sur des marchés actifs, les fonds monétaires sont évalués selon la valeur des actifs sous-jacents sur des marchés actifs.

#### Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers sont regroupés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Cette hiérarchie classe les instruments financiers en trois niveaux selon l'importance des données utilisées pour l'évaluation de la juste valeur de ceux-ci. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants:

- Niveau 1 : prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- Niveau 2: données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix) ;
- Niveau 3: le calcul de la juste valeur de l'instrument financier repose sur des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Le niveau de hiérarchie au sein duquel les instruments financiers ont été classés est déterminé d'après les données d'entrée importantes prises en compte dans l'évaluation de la juste valeur et ayant le plus bas niveau.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Musée est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements qui ont un risque non significatif de changement de valeur et dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou qui sont rachetables en tout temps sans pénalité.

#### Créances

Les créances sont comptabilisées au coût moins toute provision pour créances douteuses. Les provisions pour créances douteuses sont prises pour refléter les créances au plus faible du coût ou valeur nette recouvrable, lorsque la recouvrabilité et le risque de perte sont présents. Tout changement sur la dépréciation est comptabilisé dans l'état des résultats. Les intérêts sur les créances sont courus s'ils sont recouvrables.

#### Constatation des apports et dotations

Les apports présentés dans le Fonds des opérations comprennent les subventions ainsi que les commandites et autres contributions obtenues principalement pour la réalisation d'expositions et l'achat d'œuvres d'art. Les apports présentés dans le Fonds des immobilisations comprennent les subventions ou contributions relatives aux immobilisations et à leur maintien.

Le Musée applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les subventions du gouvernement du Québec relatives aux immobilisations sont comptabilisées à titre de produit lorsqu'elles sont autorisées et que le Musée rencontre les conditions d'admissibilité.

Les dotations reçues pour l'acquisition d'œuvres d'art sont comptabilisées comme augmentation directe de l'actif net du Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art, alors que les produits de placements de ce Fonds sont constatés comme produits de placements reportés dans le Fonds des opérations et constatés comme produits lorsqu'ils sont utilisés pour l'acquisition d'œuvres d'art.

Les autres dotations sont comptabilisées comme augmentation directe de l'actif net du Fonds des opérations. Les produits de placements de ce Fonds grevés d'une affectation externe sont constatés comme produits de placements reportés dans le Fonds des opérations et constatés comme produits du Fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits de placements de ce Fonds non grevés d'une affectation externe sont constatés comme produits de placements dans le Fonds des opérations.

#### Constatation des produits

Les produits de ventes de catalogues d'expositions, de billetterie ainsi que d'activités éducatives et culturelles sont des opérations avec contrepartie et sont constatés à un moment précis, soit lorsque le bien est remis ou le service est rendu à la clientèle.

Les produits d'abonnement sont des opérations avec contrepartie et sont constatés progressivement, soit au fur et à mesure que le service est rendu à la clientèle.

Les revenus de location d'espaces et d'expositions sont des opérations avec contrepartie et sont constatés progressivement sur la durée des ententes signées avec les clients.

Les produits de recouvrements – projets spéciaux, constitués des récupérations de charges assumées par le Musée, sont des opérations sans contrepartie et sont comptabilisés lorsque le Musée a le pouvoir de les revendiquer ou de les prélever, soit dans l'exercice au cours duquel les charges afférentes ont lieu.

#### Œuvres d'art

Les acquisitions d'œuvres d'art sont imputées aux charges du Fonds des opérations. La valeur des œuvres d'art acquises par donation est déterminée par expertise et, lorsqu'elle est supérieure à 20 000 \$, elle est généralement sanctionnée par la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels du gouvernement du Canada. Les œuvres d'art acquises par donation sont comptabilisées aux produits et aux charges du Fonds des opérations lorsque toutes les conditions s'y rattachant sont remplies.

#### Apports reçus sous forme de fournitures et de services

Le Musée reçoit gratuitement des apports sous forme de services de publicité. Ces apports et les charges correspondantes sont constatés à titre de produits et charges de l'exercice et évalués à leur juste valeur lorsque cette dernière peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des services fournis gratuitement par les bénévoles, ceux-ci ne sont pas considérés dans les produits et charges du Musée.

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, soit :

Aménagement des réserves d'œuvres d'art	10 ans
Système informatique	3 ans
Collection numérique	10 ans
Documents numériques	3 à 5 ans
Aménagement du Musée	10 ans - durée du bail
Équipement du Musée	5 ans
Équipement audiovisuel	3 ans

Les améliorations des immobilisations existantes qui prolongent de façon importante la durée de vie utile ou améliorent l'utilité des actifs sont capitalisées alors que les coûts d'entretien et de réparation sont portés aux résultats lorsqu'ils sont engagés.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Musée de fournir des biens et services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est permise.

#### Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes gouvernementaux interemployeurs, étant donné que la direction du Musée ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

#### Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par le personnel sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par le personnel.

#### Provision pour allocation de transition

Les obligations découlant de l'allocation de transition accumulée par une personne titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi de la fonction publique sont évaluées à la valeur courante. Le passif et la charge correspondante qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation d'un mois de traitement par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois.

#### Provision pour vacances

Aucun calcul d'actualisation concernant la provision pour vacances n'est jugé nécessaire, puisque le Musée estime que les vacances accumulées seront prises au cours de l'exercice suivant.

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les produits et les charges sont pour leur part convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains ou pertes de change réalisés sont inclus dans les résultats de l'exercice.

#### Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

### 4. MODIFICATION COMPTABLE

#### Adoption d'une nouvelle norme comptable

##### SP 3400, Revenus

Le 1<sup>er</sup> avril 2023, le Musée a adopté le chapitre SP 3400, Revenus. Cette norme fournit des indications pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des revenus qui ne sont pas traités par une autre norme comptable. Elle vient également faire la distinction entre les revenus provenant d'opérations avec obligations de prestation et les revenus provenant d'opérations qui ne comprennent pas d'obligations de prestation.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière du Musée.

### 5. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

	2024	2023
Conseil des arts du Canada	334 531 \$	518 269 \$
Autres	10 500	10 000
	<u>345 031 \$</u>	<u>528 269 \$</u>

Ces subventions ont été obtenues principalement pour un soutien au fonctionnement des expositions.

### 6. FONDATION DU MUSÉE

La Fondation du Musée d'art contemporain de Montréal (la « Fondation ») est désignée en tant que *fondation publique* en vertu du paragraphe 149.1(6.3) de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*. Elle est constituée depuis 1983 en organisme à but non lucratif et est dirigée par un conseil d'administration autonome, composé de huit (8) membres, dont l'un siège également au conseil d'administration du Musée. Elle a comme principale mission d'appuyer le Musée dans ses divers pôles d'activités en contribuant notamment à l'enrichissement de sa collection, la production d'expositions, la promotion et les programmes éducatifs. Elle a la tâche de planifier le travail à être effectué par les bénévoles ainsi que de promouvoir des activités permettant de recueillir des fonds.

Pour aider la Fondation à remplir son mandat, le Musée lui fournit un espace de bureau ainsi que tous les services servant à son bon fonctionnement (ameublement, téléphones, photocopies, ordinateurs et imprimantes, fournitures de bureau et frais de poste). Le Musée met aussi à la disposition de la Fondation les locaux nécessaires à la tenue des événements spéciaux qu'elle organise.

Il est prévu qu'advenant la dissolution ou la cessation des activités de la Fondation, ses avoirs nets seront remis au Musée. L'actif net de la Fondation s'élève à 11 510 171 \$ au 31 mars 2024 (2023: 9 720 483 \$). Aucun montant n'est comptabilisé aux états financiers du Musée à cet égard.

Au cours de l'exercice, le Musée a conclu diverses transactions dans le cours normal des activités avec la Fondation. Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange. Les commandites et autres dons incluent un montant de 799 239 \$ (2023: 589 709 \$) provenant de la Fondation.

Au 31 mars 2024, un montant à recevoir de 550 956 \$ (2023: 346 405 \$) est inclus aux postes « Créances et intérêts courus » et un montant de 33 449 \$ (2023: 149 533 \$) est inclus au poste « Charges à payer et frais courus ». Les sommes à recevoir de la Fondation ne portent pas intérêt.

### 7. COMMANDITES ET AUTRES DONS

	2024	2023
Dons en argent	800 095 \$	595 189 \$
Commandites monétaires	18 748	12 500
Dons et commandites reçus sous forme de biens et services	87 650	79 080
	<u>906 493 \$</u>	<u>686 769 \$</u>

Le Musée a reçu des dons et des commandites sous forme de biens et de services de publicité. Des charges au montant de 87 650 \$ (2023: 79 080 \$), correspondant à la somme de ces commandites sous forme de services de publicité, sont comptabilisées au poste « Services de transport et communications » de l'état des résultats.

## 8. PRODUITS DE PLACEMENTS

	2024	2023
Produits d'intérêts	226 223 \$	164 016 \$
Virement des produits de placements reportés affectés à l'acquisition d'œuvres d'art (note 18)	74 154	101 714
	300 377 \$	265 730 \$

## 9. CRÉANCES ET INTÉRÊTS COURUS

	2024	2023
Comptes clients	56 321 \$	86 043 \$
Intérêts courus	7 409	-
Taxes de vente à recevoir	120 120	109 412
Fondation du Musée	550 956	296 405
Autres créances	102 408	-
	837 214 \$	491 860 \$

Aux 31 mars 2024 et 2023, le Musée n'a pas comptabilisé de provision pour créances douteuses.

## 10. COLLECTIONS

La collection d'œuvres d'art du Musée comprend 8 190 œuvres dont 1 326 constituent la Collection Lavalin acquise par le Musée en 1992 grâce à une subvention spéciale de 5 400 000 \$ du gouvernement du Québec. Globalement, la collection du Musée est constituée de peintures, de sculptures, d'estampes, de photographies, d'installations, de films et vidéos, pour la plupart produits après 1939, date charnière retenue par le Musée pour définir son champ d'intervention. Le Musée développe sa collection conformément au mandat que lui trace sa loi constitutive, c'est-à-dire en s'assurant de la représentation de la production contemporaine québécoise mise en relation avec la production canadienne et internationale.

En outre, le Musée conserve des fonds d'archives qui documentent les œuvres qu'il détient dans sa collection. Ils comprennent principalement le Fonds Paul-Émile Borduas, le Fonds Louis Comtois, le Fonds Jean-Paul Mousseau, le Fonds Yves Trudeau et le Fonds Le Gobelet.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, le Musée a acquis 32 œuvres (2023: 13): 11 étant des achats (2023: 7) pour un montant de 163 254 \$ (2023: 240 314 \$) et 21 provenant de dons (2023: 6) pour un montant de 3 008 789 \$ (2023: 178 300 \$).

## 11. ACTIF NET

### Dotations

L'actif net du Fonds des opérations comprend un montant de 250 000 \$ grevé d'une affectation d'origine externe en vertu de laquelle les ressources doivent être conservées en permanence. Les produits de placements afférents à ce montant sont affectés à la présentation d'un colloque annuel en vertu d'une affectation d'origine externe.

## 12. VIREMENTS INTERFONDS

Un montant de 43 037 \$ (2023: 63 630 \$) a été transféré au Fonds des opérations, du Fonds des activités commerciales, pour financer les activités du Musée.

Un montant de 695 835 \$ (2023: 0 \$) a été transféré au Fonds des opérations, du Fonds des expositions, pour financer les expositions du Musée.

Un montant de 171 429 \$ (2023: 160 185 \$) a été transféré au Fonds des immobilisations, du Fonds des opérations, pour financer les dépenses non financées par le ministère de la Culture et des Communications.

### 13. ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	2024		2023	
	Fonds des opérations	Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art	Total	Total
<b>Équivalents de trésorerie</b>				
Comptes d'épargne placement	250 003 \$	- \$	250 003 \$	1 024 382 \$
Fonds de marché monétaire, coût de 326 271\$ (2023 : 242 625\$)	-	338 749	338 749	244 178
	250 003 \$	338 749 \$	588 752 \$	1 268 560 \$
<b>Placements de portefeuille à court terme</b>				
Obligations, échéance inférieure à un an, intérêts de 1,25 % à 4,81 % (2023 : 1,20 % à 3,668 %), coût de 211 369 \$ (2023 : 176 663 \$)	- \$	213 608 \$	213 608 \$	171 626 \$
<b>Placements de portefeuille à long terme</b>				
Obligations échéantes entre :				
1 et 5 ans, intérêts de 0,88 % à 5,6 % (2023 : 0,5 % à 4,95 %), coût de 958 876 \$ (2023 : 903 467 \$)	- \$	944 126 \$	944 126 \$	874 307 \$
5 et 10 ans, intérêts de 1,25 % à 6,47 % (2023 : 1,25 % à 6,47 %), coût de 805 360 \$ (2023 : 800 230 \$)	-	796 559	796 559	798 744
10 ans et plus, intérêts de 1,75 % à 6,51 % (2023 : 1,75 % à 7,28 %), coût de 963 392 \$ (2023 : 852 857 \$)	-	847 264	847 264	760 491
	-	2 587 949	2 587 949	2 433 542
Actions, coût de 1 719 879 \$ (2023 : 1 699 900 \$)	-	2 631 006	2 631 006	2 360 568
	- \$	5 218 955 \$	5 218 955 \$	4 794 110 \$

Au 31 mars 2024, les fonds de marché monétaire et les actions incluent un montant de 924 692 \$ US (1 252 957 \$ CAN) (2023 : 720 706 \$ US [975 332 \$ CAN]) de placements libellés en dollars américains convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière.

Les fonds de marché monétaire et les actions sont classés selon le niveau 1 de la hiérarchie de la juste valeur et les obligations sont classées selon le niveau 2. Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux.

### 14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Aménagement des réserves d'œuvres d'art	633 404 \$	633 404 \$	- \$	- \$
Système informatique	1 797 289	1 673 342	123 947	151 511
Collection numérique	2 513 820	1 182 943	1 330 877	1 509 974
Documents numériques	726 378	726 378	-	39 698
Aménagement du Musée	4 501 558	4 452 138	49 420	231 107
Équipement du Musée	1 314 607	1 258 900	55 707	61 207
Équipement audiovisuel	867 535	822 779	44 756	20 345
	12 354 591 \$	10 749 884 \$	1 604 707 \$	2 013 842 \$

Au 31 mars 2024, il n'y a aucune immobilisation en cours de développement dans le total des immobilisations corporelles (2023 : 201 661 \$) pour le développement informatique de la collection numérique. Aucune charge d'amortissement n'est associée à ces immobilisations.

Au cours de l'exercice, des frais financiers de 7 095 \$ (2023 : 10 129 \$) ont été capitalisés dans le coût des immobilisations.

### 15. MARGE DE CRÉDIT - FONDS DES OPÉRATIONS

Le Musée est autorisé, par décret du gouvernement du Québec, à instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 octobre 2024 (2023 : 31 octobre 2023), lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit auprès d'institutions financières ou auprès du ministère des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 1 000 000 \$ dont le solde est inutilisé au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023. La marge de crédit remboursable à demande auprès d'une institution financière porte intérêt au taux de base canadien de la Banque Nationale, soit 7,2 % (2023 : 6,7 %).

### 16. MARGE DE CRÉDIT - FONDS DES IMMOBILISATIONS

Le Musée est autorisé, par décret du gouvernement du Québec, à instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 octobre 2024 (2023 : 31 octobre 2023), lui permettant d'emprunter par voie de marge de crédit ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement pour ses projets d'investissement subventionnés par le ministère de la Culture et des Communications, et ce, pour combler des besoins n'excédant pas 3 941 020 \$ (2023 : 4 461 776 \$).

La marge de crédit, remboursable à demande auprès du ministère des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement porte intérêt au taux de 4,96 % (2023 : 4,53 %). Le montant utilisé au 31 mars 2024 par le Fonds des immobilisations est de 172 533 \$ (2023 : 947 883 \$).

## 17. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2024	2023
Traitements à payer	381 634 \$	719 466 \$
Avantages sociaux à payer	303 800	292 916
Autres charges à payer et frais courus	549 696	1 196 030
	1 235 130 \$	2 208 412 \$

## 18. PRODUITS DE PLACEMENTS REPORTÉS

	2024	2023
Solde au début	1 130 634 \$	1 070 632 \$
Produits tirés de ressources détenues dans le Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art	258 775	153 966
Produits tirés de ressources détenues à titre de dotation dans le Fonds des opérations	12 811	7 750
Virement des produits de placements reportés affectés à l'acquisition d'œuvres d'art (note 8)	(74 154)	(101 714)
Solde à la fin	1 328 066 \$	1 130 634 \$

Se détaillant comme suit:

	2024	2023
Utilisables aux fins d'acquisitions en vertu du règlement du Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art	1 280 886 \$	1 096 265 \$
Utilisables aux fins de la présentation d'un colloque annuel en vertu d'une affectation d'origine externe	47 180	34 369
	1 328 066 \$	1 130 634 \$

## 19. DETTE À LONG TERME

	2024	2023
Emprunts sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec		
3,271 %, remboursable par versements annuels de capital de 44 974 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> septembre 2024	44 912	89 763
0,895 %, remboursable par versements annuels de capital de 100 220 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> mars 2025	100 138	200 194
1,173 %, remboursable par versements annuels de capital de 75 366 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> mars 2026	150 561	225 758
1,653 %, remboursable par versements annuels de capital de 20 044 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> mars 2026	40 029	60 015
2,432 %, remboursable par versements annuels de capital de 112 528 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2026	337 023	449 185
2,157 %, remboursable par versements annuels de capital de 66 683 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> mars 2027	199 488	265 804
3,008 %, remboursable par versements annuels de capital de 60 393 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> septembre 2028	300 782	360 719
3,966 %, remboursable par versements annuels de capital de 76 148 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2028	379 900	-
2,314 %, remboursable par versements annuels de capital de 90 443 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> mars 2029	450 904	540 836
3,799 %, remboursable par versements annuels de capital de 12 668 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> mars 2029	63 200	-
4,102 %, remboursable par versements annuels de capital de 52 748 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> juin 2033	525 000	-
	2 591 937	2 192 274
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	(710 040)	(568 437)
	1 881 897 \$	1 623 837 \$

Les versements en capital sur ces emprunts sont acquittés annuellement et les intérêts semestriellement, à même la subvention du gouvernement du Québec prévue à cette fin. Les montants prévus des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se détaillent comme suit:

2025	712 215 \$
2026	567 020 \$
2027	471 610 \$
2028	292 399 \$
2029	292 399 \$
2030 et suivants	263 740 \$

## 20. SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions reportées présentées dans le Fonds des opérations comprennent la fraction non amortie des apports reçus à l'égard de projets spécifiques.

	2024	2023
Solde au début	3 892 998 \$	4 268 698 \$
Subventions pour projets spécifiques	798 850	788 250
Virement aux résultats de l'exercice	(1 179 653)	(1 163 950)
Solde à la fin	<u>3 512 195 \$</u>	<u>3 892 998 \$</u>

Les subventions reportées présentées dans le Fonds des immobilisations comprennent la fraction non amortie des apports liés aux immobilisations corporelles. Les opérations portant sur ce poste n'ont aucune incidence sur la trésorerie.

	2024	2023
Solde au début	1 845 878 \$	1 933 126 \$
Subventions reportées pour l'acquisition d'immobilisations corporelles de l'exercice	195 530	362 943
Virement aux résultats de l'exercice	(443 636)	(450 191)
Solde à la fin	<u>1 597 772 \$</u>	<u>1 845 878 \$</u>

## 21. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

### Régimes de retraite

Le personnel du Musée participe au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes sont des régimes interemployeurs à prestations déterminées, administrés par Retraite Québec, et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 9,69 % à 9,39 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est demeuré inchangé à 12,67 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations du personnel. Les cotisations du Musée imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 410 671 \$ (2023: 386 273 \$). Les obligations du Musée envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

## 21. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

### Provision pour congés de maladie

Le Musée dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie qui donne lieu à des obligations dont il assume les coûts en totalité.

Les fonctionnaires et le personnel professionnel peuvent accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquels ils ont droit jusqu'à un maximum de 20 jours. Au 30 septembre, toute journée excédant ce maximum est payable à 100 % avant la fin de l'année civile. Il n'y a aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite.

Les obligations de ce programme augmentent au fur et à mesure que les membres du personnel rendent des services à l'entité, jusqu'à concurrence de 20 jours. La valeur de ces obligations est établie à l'aide d'une méthode qui répartit les coûts du programme sur la durée moyenne de la carrière active des employés. Le programme ne fait l'objet d'aucune capitalisation.

Pour le personnel professionnel, des mesures transitoires sont en vigueur jusqu'au 31 mars 2025. Ces dispositions transitoires prévoient notamment les modalités d'utilisation des journées non utilisées de congés de maladie des membres du personnel qui excédaient 20 jours au 31 mars 2020. À l'échéance de la période transitoire, les journées de congé de maladie qui seront toujours inutilisées seront payées à 70 %.

Les variations de la provision pour les congés de maladie se détaillent comme suit:

	2024	2023
Solde au début	190 426 \$	285 872 \$
Charge de l'exercice	123 546	99 630
Prestations versées au cours de l'exercice	(174 495)	(195 076)
Solde à la fin	<u>139 477 \$</u>	<u>190 426 \$</u>

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes:

	2024		2023	
	RREGOP	RRPE	RREGOP	RRPE
Taux d'indexation	2,50 %	-	2,50 %	2,50 %
Taux d'actualisation	4,00 % à 4,93 %	-	0,0 % à 4,64 %	-
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	1,1 an à 29,2 ans	-	0 an à 30,2 ans	0 an

## 21. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

### Provision pour allocation de transition

L'allocation de transition est payable au moment du départ de l'employée ou de l'employé, sauf si la personne concernée quitte pour occuper un poste dans le secteur public pendant la période correspondant à son allocation. Au 31 mars 2024, la provision pour allocation de transition s'élève à 251 808 \$ (2023: 212 548 \$).

## 22. FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se détaillent comme suit:

	2024	2023
Trésorerie	1 657 994 \$	3 472 282 \$
Équivalents de trésorerie	588 752	1 268 560
	2 246 746 \$	4 740 842 \$

Les opérations des activités de fonctionnement, d'investissement en immobilisations, de placement et de financement, n'ayant pas entraîné de mouvements de trésorerie, se détaillent comme suit:

	2024	2023
Acquisition d'immobilisations corporelles en contrepartie de créances interfonds ou de charges à payer et frais courus	4 806 \$	159 451 \$
Remboursement de la dette à long terme	568 437 \$	622 280 \$

Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 330 707 \$ (2023: 236 046 \$).  
Les intérêts versés au cours de l'exercice s'élèvent à 11 137 \$ (2023: 19 158 \$).

## 23. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédures en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les incidences potentielles.

### Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels le Musée est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Le Musée est exposé au risque de crédit découlant de la possibilité que les parties manquent à leurs obligations financières, s'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligations financières de tierces parties ayant des caractéristiques économiques

## 23. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

similaires et qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture. Les instruments financiers qui exposent le Musée à une concentration du risque de crédit sont composés de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des créances et intérêts courus, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec, des autres subventions à recevoir et des placements de portefeuille.

L'exposition maximale du Musée au risque de crédit est la suivante:

	2024	2023
Trésorerie	1 657 994 \$	3 472 282 \$
Équivalents de trésorerie	588 752	1 268 560
Créances et intérêts courus (à l'exception des taxes de vente à recevoir)	717 094	432 448
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	2 870 203	3 181 414
Autres subventions à recevoir	40 000	56 665
Placements de portefeuille (à l'exception des placements en actions)	2 801 557	2 605 168
	8 675 600 \$	11 016 537 \$

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis dans des placements très liquides.

La politique du Musée est d'investir les excédents de trésorerie auprès d'institutions financières réputées et le Musée détermine des limites par types de placements afin que son portefeuille soit diversifié de façon à réduire le risque global.

Le Musée considère que son risque de crédit associé aux créances est réduit en raison d'une clientèle diversifiée dont les activités d'exploitation sont menées dans divers secteurs d'activités. Ce risque est géré en constituant une provision sur ces créances. Le Musée est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement. Le Musée doit faire des estimations en ce qui a trait à la provision pour créances douteuses. Le type de clientèle, l'historique de paiement, les raisons pour lesquelles les comptes sont en souffrance et le secteur d'activité qui a donné lieu à la créance sont tous des éléments considérés dans la détermination du moment auquel les comptes en souffrance doivent faire l'objet d'une provision; les mêmes facteurs sont pris en considération lorsqu'il s'agit de déterminer s'il y a lieu de radier les montants portés au compte de provision en diminution des créances. Les montants recouverts ultérieurement sur les comptes qui avaient été radiés sont crédités à la charge de créances douteuses dans la période d'encaissement.

### 23. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant présente le classement chronologique des créances et intérêts courus, déduction faite des taxes de vente à recevoir :

	2024	2023
Moins de 30 jours	640 738 \$	307 271 \$
De 30 à moins de 60 jours	-	-
De 60 à moins 90 jours	23 800	24 001
90 jours et plus	52 556	101 176
	717 094 \$	432 448 \$

Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec et aux autres subventions à recevoir, qui, au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, provenaient du gouvernement du Canada et de la Ville de Montréal, est essentiellement réduit au minimum puisque ces postes sont constitués de contributions à recevoir confirmées par les différents ordres de gouvernement qui jouissent d'une excellente réputation sur les marchés financiers.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité du Musée est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Le Musée est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que le Musée dispose de sources de financement de montant autorisé suffisant. Le Musée établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

### 23. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Au 31 mars 2024, les échéances contractuelles des passifs financiers (y compris le versement des intérêts, le cas échéant) du Musée se détaillent comme suit :

	2024			
	Moins de 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Marges de crédit	172 533 \$	-\$	-\$	-\$
Charges à payer et frais courus (excluant les avantages sociaux à payer)	931 330	-	-	-
Provision pour vacances	478 523	-	-	-
Dette à long terme	196 355	588 992	1 830 447	228 196
	1 778 741 \$	588 992 \$	1 830 447 \$	228 196 \$

	2023			
	Moins de 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Marges de crédit	947 883 \$	-\$	-\$	-\$
Charges à payer et frais courus (excluant les avantages sociaux à payer)	1 915 496	-	-	-
Provision pour vacances	403 177	-	-	-
Dette à long terme	124 508	487 319	1 558 237	153 796
	3 391 064 \$	487 319 \$	1 558 237 \$	153 796 \$

#### Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, au risque de change et à l'autre risque de prix :

- Risque de taux d'intérêt:

Le Musée est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les placements en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc le Musée au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Une variation à la hausse de 50 points de base des taux d'intérêts sur les placements en obligations au 31 mars 2024 aurait eu pour effet de diminuer la juste valeur des obligations et les gains non réalisés sur les obligations d'un montant de 79 858 \$ (2023: 106 510 \$), alors qu'une variation à la baisse de 50 points de base aurait eu pour effet d'augmenter la juste valeur des obligations et les gains non réalisés sur les obligations d'un montant de 130 863 \$ (2023: 96 789 \$).

### 23. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Les marges de crédit portent intérêt à taux fixe et à taux variable et exposent donc le Musée à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêts. Cependant, puisque le montant utilisé pour la marge de crédit au Fonds des opérations est nul au 31 mars 2024 et que les intérêts payés sur la marge de crédit au Fonds des immobilisations seront remboursés par le gouvernement du Québec sous forme de subventions, le risque de flux de trésorerie net est nul.

La dette à long terme est émise à des taux d'intérêt fixes, réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie, étant donné que le Musée prévoit le remboursement selon l'échéancier prévu.

Le Musée n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

- Risque de change:

Le Musée réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change découle de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements de portefeuille libellés en dollars américains détenus dans le Fonds de dotation des acquisitions d'œuvres d'art. Au 31 mars 2024, le Musée est exposé au risque de change en raison de la trésorerie libellée en dollars américains totalisant 1 386 \$ US (2023: 12 198 \$ US), des équivalents de trésorerie libellés en dollars américains 149 423 \$ US (2023: 63 941 \$ US) ainsi que des actions libellées en dollars américains totalisant 775 269 \$ US (2023: 656 765 \$ US).

Une variation de 1% du taux de change sur ces instruments financiers en dollars américains au 31 mars 2024 aurait eu pour effet d'augmenter ou de diminuer leur juste valeur de 10 505 \$ (2023: 9 918 \$).

Le Musée n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de change.

- Autre risque de prix:

Le Musée est exposé à l'autre risque de prix en raison des placements de portefeuille, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Le Musée n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition à l'autre risque de prix.

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Le Musée suit une politique de placement lui permettant de contrôler adéquatement son exposition à l'autre risque de prix en fonction des fins visées.

Une variation de 10% du prix des actions au 31 mars 2024 aurait eu pour effet d'augmenter ou de diminuer la juste valeur des actions et les gains non réalisés sur les actions d'un montant de 263 101 \$ (2023: 236 057 \$).

### 24. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Musée est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint ou à une influence notable commune de la part de ce dernier ou avec tout autre organisme sans but lucratif dans lequel il détient un intérêt économique. Il est également apparenté à ses dirigeants et dirigeants principaux, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les dirigeants et dirigeants principaux sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que du directeur général et conservateur en chef du Musée.

Le Musée n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre le Musée et ses dirigeantes et dirigeants principaux, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

### 25. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

En vertu de divers contrats, le Musée est engagé à verser une somme de 1 815 710 \$ (2023: 2 313 619 \$) pour des locaux temporaires et des frais d'entreposage d'œuvres d'art du Musée. Les paiements minimums exigibles liés à l'ensemble de ces engagements au cours des prochains exercices s'établissent comme suit:

2025	684 084 \$
2026	434 089 \$
2027	127 415 \$
2028	129 805 \$
2029	124 343 \$
2030 et suivantes	315 974 \$

### 26. DROITS CONTRACTUELS

Le Musée a conclu différentes ententes de subventions auprès du ministère de la Culture et des Communications et du Conseil des arts du Canada en vertu desquelles elle recevra une somme de 3 096 073 \$. Les versements exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit:

2025	3 051 458 \$
2026	44 615 \$

### 27. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2023 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2024.



LA  
FONDATION

## FONDATION DU MAC

Créée en 1983, la Fondation du Musée d'art contemporain de Montréal a pour mission de soutenir le Musée dans ses divers pôles d'activités, soit l'enrichissement de sa collection, la production d'expositions, la promotion de l'art contemporain et les programmes éducatifs. Voici le résumé de ses activités pour l'année financière 2023-2024.





# Julie Couture

L'année financière 2023-2024 a été marquée par une série d'événements majeurs pour la Fondation. Elle a débuté avec les Printemps du MAC, un événement-bénéfice qui vise à sensibiliser la relève du monde des affaires à la philanthropie. Ce succès a été suivi de près par le Bal du MAC en septembre, réunissant des personnalités du milieu des arts et des affaires. En octobre, le Symposium des collectionneurs, commandité par Banque Nationale Gestion Privée 1859, a permis aux invités de choisir l'œuvre qui viendra rejoindre la collection du MAC.

La Fondation a lancé Collection'elles, un groupe mettant en lumière les femmes artistes et collectionneuses, et a organisé une journée d'activités culturelles à Miami Art Basel. Nous avons eu le plaisir de célébrer le début du chantier du projet de transformation du MAC à la Place des Arts en compagnie de nos généreux donateurs et donatrices. Enfin, je suis extrêmement fière d'annoncer que nous avons dépassé notre objectif de financement pour la campagne annuelle 2023-2024.

Alors que nous tournons notre regard vers l'avenir, je suis convaincue que ces réalisations ne sont que le début d'une aventure encore plus enrichissante qui témoigne de l'engagement exceptionnel de notre équipe dévouée de la Fondation, des membres de notre conseil d'administration, de nos bénévoles et mécènes.

Je remercie chaleureusement tous celles et ceux qui nous soutiennent dans notre mission de faire du MAC un lieu où l'art contemporain inspire et enrichit nos communautés.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Julie Couture".

Julie Couture  
Présidente du conseil d'administration



Photo: Alejandro Escamilla, 2022

# Anne Lebel

En tant que directrice générale de la Fondation du MAC, je suis ravie de vous présenter le rapport annuel du dernier exercice financier. C'est avec une profonde gratitude que je constate le soutien fidèle de nos précieux bénévoles, donateurs et donatrices dont la générosité a été essentielle pour soutenir nos diverses initiatives. Tout au long de l'année, nous avons pu compter sur votre appui lors de notre campagne annuelle, de notre regroupement philanthropique Collection'elles, de notre campagne majeure et de nos événements-bénéfice tels que Les Printemps du MAC, le Bal du MAC et le Symposium des collectionneurs Banque Nationale Gestion Privée 1859.

Cette année marque également le début des travaux de transformation du MAC, un moment que nous attendions tous et toutes avec impatience. Quel bonheur de constater le ralliement de la communauté derrière ce beau projet!

À travers toutes nos activités et d'année en année, je suis particulièrement heureuse de constater le soutien croissant de la communauté envers le Musée d'art contemporain et sa Fondation et je tiens à vous en remercier chaleureusement.

Je tiens également à exprimer ma reconnaissance envers mon équipe dévouée qui soutient chaque projet avec passion et détermination.

Au nom de toute l'équipe de la Fondation, je vous adresse mes plus sincères remerciements pour votre soutien indéfectible et votre amitié. Votre engagement joue un rôle crucial dans notre mission et nous vous exprimons ici notre profonde reconnaissance pour votre précieuse contribution.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Anne Lebel'. The signature is fluid and cursive.

Anne Lebel  
Directrice générale de la Fondation du MAC

Nombre de dons

**958**

Nombre de donateurs  
et donatrices

**823**

Somme récoltée

**2 137 012 \$**

Nouveaux donateurs  
et donatrices

**411**

## Les Printemps du MAC

Le vendredi 28 avril, le New City Gas a accueilli quelque 1 200 membres des communautés artistique et d'affaires pour la 15<sup>e</sup> édition des Printemps du MAC, placée sous le thème de «Bleu Minuit». Cette soirée-bénéfice a permis de réunir un montant record de près de 575 000\$ (montant brut et incluant les dons en nature). L'encan de la soirée, présenté par BLG et commissarié par Erika Del Vecchio, a contribué significativement à ce succès avec une récolte de près de 60 000\$. C'est également grâce à la production et à la gestion d'événement d'Allison Forbes (Raisonnables), aux projections plus vraies que nature de Rodeo FX et à la performance surprise et époustouflante de Claudia Bouvette que le public participant en a eu plein la vue.

La Fondation du MAC tient à remercier chaleureusement les coprésidents Francis Guindon (WANT Les Essentiels et Quartz Co.) et Charles LeMay (Sphère Media) ainsi que les membres du comité et les ambassadeurs et ambassadrices qui ont généreusement offert de leur temps et de leur énergie pour faire de cet événement un succès retentissant: Andy Barril (YHP Group), Alexe Corbeil-Courchesne (Blake, Cassels & Graydon LLP), Erika Del Vecchio (Arsenal art contemporain), Allison Forbes (Raisonnable), Olivier Lapierre (consultant en communications, relations citoyennes et relations médias), Catherine Martel (Alice & Smith et YHP Group), Emma Molson (Sotheby's Art Institute), Amélie Elizabeth Pelly (Association des radiologistes du Québec), Jessica Rosen (L'Oréal Paris), Marjorie Roux (MATINÉE STUDIO relations publiques), Stefanie Stergiotis (Vic Studios) et Maximiliano Tyrawskyj (Banque Nationale du Canada). La Fondation remercie également Julien Dirand et Sophie Laframboise qui ont généreusement accepté la coprésidence d'honneur de la soirée.

L'événement immersif a permis aux convives de vivre des expériences inoubliables, grâce à la contribution de tous nos partenaires. Nous tenons à exprimer notre gratitude envers les commanditaires principaux, Printemps: Banque Nationale Gestion

---

**Une édition record!**

---

**Près de 575 000\$ récoltés**

---

**Plus de 1 200 convives**

---

privée 1859 et Yves Saint Laurent Beauté, ainsi que nos partenaires Équinox: Accuracy, BALNEA spa + réserve thermale, BLG, BMO, BMR, Cuisine idéale, HydroSolution, KPMG, Miller Thomson S.E.N.C.R.L., Raymond Chabot Grant Thornton, Stikeman Elliott et Groupe Banque TD. Nos remerciements s'étendent également aux partenaires de services: Agence Humankind, Bajouk Signature, Everyday Sunday, Moonstruhk, New City Gas, Publicité Sauvage, Rodeo FX, Samuel Pasquier, Raisonnable, Youville Hausman Park et à nos partenaires gourmands: Aupale Vodka, Beach Day Every Day, Billio, Brasserie La Ferme, Club Local Traiteur & Spiritueux, La Diperie, Marie Brizard, Morso Pizzeria, Odessa Poissonnier, Restaurant Krood, Traiteur Brera, Vins Balthazard, Vins Pas Sages. Un grand merci également aux partenaires de l'encan, avec BLG en tant que présentateur, et aux participants tels que AGAC – Association des galeries d'art contemporain, Encadrement Martin Schop, Matthieu Gauvin, PhotoSynthèse; ainsi qu'aux partenaires des lots et expériences: Air Canada, Air Transat, Atelier HOTELMOTEL, Balnea spa + réserve thermale, Beauties Lab, Birks, Centre Hi Fi, Cozey, Cyrc., Dynamite, Evoluco (Boom, Pizza NO.900 et LOV), Fairmont Le Reine Elizabeth, Groupe Midway, Hopper, Hôtel Four Seasons, Hôtel St Paul, Le Cabinet, Lunetterie Générale, MATINÉE STUDIO, Mondou, Quartz Co., Restaurant Leméac, Silk Laundry, Vic Studios et Want Les Essentiels. Nos partenaires des sacs cadeaux de la soirée méritent aussi une mention spéciale: ATTITUDE, Brasserie La Ferme, Clarins, DESIGNME, FOUUDUCOUCHON, Grown Alchemist, Karine Joncas, MATINÉE STUDIO, Milk Makeup, OPI, Poissonnerie Odessa, Want Les Essentiels, Wella, Yves Saint Laurent Beauté, ainsi que nos partenaires de la chasse au trésor, YETI et Comont. La Fondation remercie également tous les partenaires biens et services de leur précieux soutien.



Les Printemps du MAC 2023  
Photo: Karel Chladek, 2023

# Bal du MAC

**Plus de 1 600 000 \$ récoltés**

**Plus de 700 convives**

Le 30 septembre 2023, plus de 700 personnalités issues du milieu des arts et des affaires se sont réunies à Arsenal art contemporain pour célébrer l'art contemporain au profit du MAC. Cette soirée a permis d'amasser plus de 1 600 000\$ (montant brut et incluant les dons en nature) dans une ambiance chic et décalée, produite sous la direction artistique du réputé Dick Walsh. L'événement, organisé autour du thème chic et crazy, a transformé Arsenal art contemporain en un club éphémère nommé PALACE, accueillant des convives enthousiastes dans une atmosphère où l'art se mêlait à l'exubérance.

Sous la co-présidence d'Éric Bujold de la Banque Nationale du Canada et de Jade Raymond des Studios Haven, l'édition 2023 du Bal du MAC a pu compter sur un comité organisateur dévoué et engagé composé de Marie-Josée Simard (présidente du comité), Elizabeth Camiré, Violette Cohen, Josée Dufresne, Sara Joli-Coeur, François Lachance, Stéphanie Larivière, Patricia Lemaire, Danièle Patenaude et Cathy Samson.

Nous remercions également Walsh Lab Design, à qui l'on doit le design de la soirée, ainsi que Baillat Studio, qui a contribué à créer l'identité graphique du Bal du MAC 2023. La Fondation du MAC a pu aussi compter sur plusieurs partenaires qui ont contribué à la réussite de la soirée: Aupale Vodka, Club Local, Eska, Dermapure/Functionlab, Vins Balthazard, Ruby Brown, la SAQ ainsi que Groupe Walter. Sans oublier les précieux partenaires de l'encan que sont: Air Canada, Anahita Akhavan, Nicolas Baier, Trevor Baird, Ludovic Boney, Jason Cantoro, Martin Philippe Côté, Clovis-Alexandre Desvarieux, André Dufour, Rosalie Gamache, Trevor

Kiermander, Moridja Kitenge Banza, Luce Meunier, Caroline Monnet, Robert Rahal, RIMOWA, François Roy, Lorraine Simms, Heidi Spector, Ewa Monica Zebrowski, Art Mûr, Galerie Blouin Division, Galerie Bradley Ertaskiran, Galerie Duran Mashaal, Galerie Hugues Charbonneau, Galerie McBride Contemporain, Galerie Pangée et Galerie Simon Blais.

Un grand merci à nos partenaires gouverneurs qui appuient le rayonnement du MAC: Air Canada, Alimentation Couche-Tard, Banque Nationale, Banque Scotia, Banque TD, BMO Marché des capitaux, CHANEL, Fasken, Fiera Capital, Pomerleau, Québecor, SNC Lavalin et WSP.

Un grand merci également à nos bienfaitrices et bienfaiteurs: Avanaide, Banque Nationale du Canada, Banque TD, BLG, Blouin Division, BMO, CAE, Carbonleo, CDPQ, Cirque du Soleil, Deloitte, Dermapure, Fondation de la Famille Lemaire, Fonds de solidarité FTQ, Hydro Québec, iA Financial Group, Intelcom, Ivanhoe Cambridge, Jarislowsky Fraser, KPMG, McCarthy Tétrault, Moment Factory, Osler, Hoskin & Harcourt, PwC Canada, Sagard, Stikeman Elliott et WSP.



Bal du MAC 2023  
Photo: Karel Chladek, 2023

# Symposium des collectionneurs Banque Nationale Gestion privée 1859

Le 17 octobre 2023, le Symposium des collectionneurs Banque Nationale Gestion privée 1859 a eu lieu à la Galerie Bradley Ertaskiran. La Fondation tient à remercier chaleureusement les coprésidente et coprésident d'honneur Stella Vassallo (Groupe MACH) et Vincent Chiara (Groupe MACH) ainsi qu'Éric Bujold (Banque Nationale) pour son rôle d'hôte présentateur.

Tout au long de la soirée, animée par Eva Hartling (Femme de Marque Inc.), les convives ont pu poser leurs questions et débattre avec les conservateurs et conservatrices afin de déterminer quelle œuvre devrait intégrer la collection, donnant ainsi lieu à des discussions riches autour d'un repas gastronomique préparé par Hoogan et Beaufort. Au terme de l'événement exclusif, grâce au précieux soutien de Banque Nationale Gestion privée 1859, les participants et participantes ont recommandé l'acquisition de l'œuvre *The Rangda*, 2022, d'Ari Bayuaji.

La grande générosité d'Éric Bujold (chef des relations clients, Banque Nationale), de Stella Vassallo et de Vincent Chiara permettra l'acquisition des autres œuvres présentées lors de la soirée: *Blur 21*, 2021, et *Blur 20*, 2021, de Sandra Brewster ainsi que *Problem Five*, 2022, et *Problem Three*, 2022, de Beth Stuart. La somme de 121 000\$ amassée (montant brut et incluant les dons en nature) permet ainsi au MAC de poursuivre son mandat de collectionnement. La Fondation du MAC a aussi le privilège de compter sur le Fonds Paule Poirier qui soutient les acquisitions du Musée.

**121 000 \$ pour le mandat de collectionnement du MAC**

La somme amassée permet au MAC de poursuivre son mandat de collectionnement et ainsi d'augmenter sa collection actuelle de plus de 8 000 œuvres de trois œuvres exceptionnelles.

Le MAC et sa Fondation remercient le comité, l'ensemble des personnes participantes, ainsi que Banque Nationale Gestion privée 1859 de leur fidèle soutien au succès de cet événement depuis plus d'une décennie.



Symposium des collectionneurs Banque Nationale  
Gestion privée 1859, 2023  
Photo: Gabriel Fournier, 2023

## TÉMOIGNAGE INSPIRANT

**En tant qu'artiste vivant, travaillant et exposant à Montréal, je suis honoré que l'œuvre *The Rangda* ait été acquise par le MAC. J'espère qu'elle apportera de nouveaux points de vue sur le problème mondial qu'est la pollution plastique et sur la manière dont l'art peut proposer des solutions concrètes ayant un impact positif direct sur l'environnement et sur les communautés.**

— Ari Bayuaji, artiste



Ari Bayuaji, 2024

# Campagne annuelle Partagez, inspirez, donnez

Près de 140 000\$ récoltés

441 donateurs et donatrices

Don moyen de 319\$



Crédit: Photographe Alejandro Escamilla - Graphiste: Jonathan Nicol

La campagne annuelle *Partagez, inspirez, donnez* s'est déroulée du 18 septembre 2023 au 31 mars 2024 et, au fil des semaines, elle nous a permis de découvrir les récits de nos ambassadeurs et ambas-sadrices. Grâce à la générosité des donateurs et donatrices, l'objectif de 135 000\$ a été surpassé.

Ainsi, la Fondation remercie les mécènes qui ont contribué à amasser près de 140 000\$ incluant les donatrices de Collection'Elles. Leur générosité permet au MAC de poursuivre sa mission essentielle: susciter l'émerveillement, la réflexion et le dialogue à travers l'art contemporain. Plus concrètement, les dons permettent le rayonnement du Musée dans la communauté, la création d'expositions captivantes la préservation du patrimoine artistique et la mise en place de programmes éducatifs accessibles.

La campagne nous a également permis de découvrir des témoignages de personnalités inspirantes: Eva Hartling (Femme de Marque Inc.), Lesley Johnstone (MAC), Moridja Kitenge Banza (artiste), Lary Kidd (auteur, compositeur, interprète et directeur artistique), Rafael Lozano-Hemmer (artiste), Kristian Manchester (Sid Lee), Caroline Monnet (artiste), Francisco Randez (animateur et acteur), Sabrina Ratté (artiste), Lucy Riddell (fondation R. Howard Webster), Catherine Saint-Laurent (actrice) et Patrick Watson (musicien). Leurs mots ont une profonde résonance et renforcent la conviction que l'art contemporain et la culture jouent un rôle inestimable dans la société. La Fondation remercie également Alejandro Escamilla, photographe, et Jonathan Nicol, graphiste, pour leur participation à ce projet. Cette année, pour la première fois, un événement-bénéfice a été organisé en lien avec la campagne annuelle: *CÉLÉBREZ, partagez, inspirez, donnez*. Cent-trente-neuf participants et participantes ont donc visité la Fonderie Darling où se tenait la soirée dans une ambiance festive.

## TÉMOIGNAGE DE PHILANTHROPIQUES INSPIRANTS



Photo: Lucy Riddell, 2023. Crédit: photographe Alejandro Escamilla - Graphiste: Jonathan Nicol

**« L'art nous permet de nous trouver et de nous perdre en même temps ». — Thomas Merton**

**À Montréal, nous avons la chance d'avoir le MAC, un musée exceptionnel qui nous permet de nous trouver et de nous perdre en même temps. Un endroit qui nous permet de grandir d'une manière que nous n'aurions pas autrement, car c'est le pouvoir de l'art.**

**Un grand merci à l'équipe du MAC pour ce précieux cadeau. Comme l'a si sagement exprimé Thomas Merton, Montréal a beaucoup de chance d'avoir le MAC.**

— **Lucy Riddell**, ambassadrice de la campagne annuelle 2023-2024

# Programme d'Appariement aux dons des fondations des sociétés d'État et organismes

Pour la cinquième année consécutive, la Fondation a pris part au Programme d'Appariement aux dons des fondations des sociétés d'État et organismes du portefeuille Culture et Communications. La Fondation remercie le gouvernement du Québec de son support financier. Ce programme permet à la Fondation de continuer à développer ses différentes sources de financement et à assurer des fonds permanents.

## SéminArts

Cette année encore le programme SéminArts a permis au public participant de découvrir différentes facettes du collectionnement. La Fondation remercie très chaleureusement la Fondation de la famille Claudine et Stephen Bronfman de sa précieuse collaboration au programme SéminArts.

## TÉMOIGNAGE DE PHILANTHROPES INSPIRANTS



La Fondation Énergie Valero du Canada reconnaît la vocation éducative du MAC qui, avec sa programmation d'activités éducatives, offre aux élèves un accès équitable à la culture et particulièrement aux élèves en milieux défavorisés. Notre rôle comme entreprise est d'appuyer des initiatives originales et inclusives qui permettent aux enfants de développer des passions et d'élargir leurs horizons.

— Louis-Philippe Gariépy, Directeur principal, Affaires publiques et gouvernementales – Canada, Énergie Valero Inc.



Fasciné depuis toujours par l'observation du monde, du macroscopique au microscopique, je considère la science comme une source unique d'inspiration. Le MAC incarne cette harmonie entre mes deux passions, l'art et la science, en offrant un espace innovant et tourné vers l'avenir, qui favorise l'exploration créative. Par mon legs à la Fondation, je m'engage à soutenir le rayonnement du MAC, donnant ainsi à chacun la possibilité d'explorer et d'exprimer leur créativité tout en renforçant les liens au sein des communautés grâce à l'art contemporain.

— Éric Dupont, scientifique, entrepreneur et artiste



Depuis les années 80, j'ai passé bien des heures au MAC. Je me suis assise devant les œuvres pour les parcourir rêveusement. J'ai suivi les artistes dans leur travail, je suis entrée dans leur tête. J'ai souvent refait le tour en sens inverse et regardé les menus détails. J'ai vagabondé dans les pensées qui me venaient à l'improviste, au détour d'un mot, d'une figure, d'une couleur, d'un son. C'est un bonheur discret, mais tangible, qui me surprendra et me comblera toujours. J'espère en profiter encore longtemps!

— Raymonde April

## COLLECTION'ELLES



En avril 2023, la Fondation du MAC a lancé Collection'elles, une initiative philanthropique destinée aux femmes intéressées par le collectionnement.

Co-présidé par Eva Hartling et Louise Chagnon depuis janvier 2024, ce groupe s'adresse aux professionnelles et entrepreneures qui sont passionnées par l'art contemporain et le réseautage au féminin. À travers une multitude d'activités, les participantes ont pu découvrir les coulisses de l'art contemporain à Montréal et à l'international tout en soutenant le MAC.

L'initiative a été inaugurée le 22 avril 2023 avec une visite VIP de la foire Plural, commentée par François LeTourneau, conservateur, et Lesley Johnstone, anciennement directrice des expositions au MAC. D'autres événements ont eu lieu au courant de l'année financière 2023-2024: une visite commentée de l'exposition de Sabrina Ratté à Arsenal art contemporain, en compagnie de l'artiste et de la directrice de projets spéciaux et conservatrice de l'exposition Erika Del Vecchio; une visite de l'exposition *Échos d'Iran : un regard féminin+* à la galerie Duran Mashaal et une visite de la collection BLG commentée par André Dufour, associé et gestionnaire de la collection et François LeTourneau.

Enfin, la première activité du printemps 2024 était une visite commentée de l'exposition de Caroline Monnet au Holt Renfrew, en présence de l'artiste et d'Erika Del Vecchio.

La Fondation est fière de soutenir l'accessibilité à l'art contemporain et le dialogue au sein des communautés à travers cette initiative. Elle remercie sincèrement les participantes ainsi que les artistes, galeries, collaborateurs et collaboratrices qui ont rendu cette initiative possible.

Pour en savoir plus sur Collection'elles ou pour rejoindre le groupe, visitez notre site web <https://macm.org/collectionelles/>

## TÉMOIGNAGE DE PHILANTHROPES INSPIRANTES



Photo: Louise Chagnon, date inconnue

**Je suis enchantée de coprésider Collection'elles avec Eva Hartling. Cette initiative place les femmes au premier plan dans le domaine de l'art. Que ce soit en tant que collectionneuse, artiste, galeriste, conservatrice ou simple admiratrice de l'art contemporain, les femmes apportent une sensibilité et une perspective uniques qui méritent d'être pleinement explorées.**

**Notre aspiration est que la diversité des activités et des rencontres prévues tout au long de l'année favorise un dialogue entre les femmes de Collection'elles afin de mieux comprendre, apprécier et soutenir le milieu de l'art contemporain à Montréal et ailleurs.**

— Louise Chagnon, coprésidente Collection'elles



Photo: Eva Hartling, 2024

**L'ascension des collectionneuses dans le monde de l'art contemporain illustre un potentiel formidable, non seulement pour ces femmes qui façonnent le marché, mais aussi pour les artistes. En effet, bien que les œuvres d'artistes masculins dominent toujours les ventes, les achats effectués par les femmes augmentent, révélant une appréciation croissante et une volonté d'investir dans l'art de manière significative.**

**C'est dans cette veine que nous avons lancé Collection'elles, une initiative visant à initier les femmes montréalaises à l'art de collectionner et à créer des liens avec des collectionneuses expérimentées, enrichissant ainsi le paysage artistique de leur touche unique.**

— Eva Hartling, coprésidente Collection'elles

L'appui de nos précieux mécènes pour l'année financière 2023-2024 a permis de poursuivre notre soutien envers le Musée. La Fondation du MAC remercie chaleureusement tous ses généreux donateurs. Vous faites la différence!

**De 50 000 \$ et +**

Banque Nationale  
Banque Nationale  
Marchés Financiers  
BMO Banque de Montréal  
Chanel Canada ULC  
Fasken Martineau  
Fondation Ariane Riou  
et Réal Plourde  
Fondation de la Famille  
Claudine et Stephen  
Bronfman

Caisse de dépôt et placement  
du Québec  
Ernst & Young S.R.L./  
S.E.N.C.R.L.  
Fédération des caisses  
Desjardins du Québec  
Fondation de la Famille Lemaire  
Fondation Énergie Valero  
du Canada  
Fondation PHI  
Fonds de solidarité des  
travailleurs du Québec (FTQ)  
Gestion Deloitte S.E.C.  
Groupe Dermapure Inc.  
Groupe Mach  
Horizon Capital Holdings  
Hydro-Québec  
IA Groupe Financier  
Immobilier Carbonleo  
Intelcom Courrier Canada Inc.  
Ivanhoé Cambridge Inc.  
Jarislowsky Fraser Ltée  
Les Studios Moment Factory Inc.  
McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L.,  
S.R.L.  
Osler, Hoskin & Harcourt  
S.E.N.C.R.L./S.R.L.  
PricewaterhouseCoopers LLP  
Sagard Holdings  
Sanimax inc.  
Société en commandite:  
Services S & E  
Valeurs Mobilières Desjardins  
WSP Global Inc.  
Anonyme

**De 10 000 \$ à 24 999 \$**

Air Canada  
Avanade  
Blake, Cassels & Graydon  
S.E.N.C.R.L./S.R.L.  
Blouin Division Montréal  
Borden Ladner Gervais  
S.E.N.C.R.L., S.R.L.  
Bouchard  
CAE

**De 5000 \$ à 9999 \$**

9204-1797 Québec Inc.  
Nichole Anderson Bergeron  
Laura Arsenie

Boyden  
Louise Chagnon  
Antoine Chagnon  
Nina Chagnon  
Financière Banque Nationale  
Gestion privée 1859  
Fondation Céline et  
Jacques Lamarre  
FOUDUCOCHON  
Galerie Bradley Ertaskiran  
Galerie Division  
Groupe Touchette Inc.  
Nathalie Joannette  
Sara Joli-Cœur  
La Fondation du Grand Montréal  
Landr Audio Inc.  
Jonathan Nicol  
Patrimonica  
Psycho Bunny  
Raisonnable  
R. Howard Webster Foundation  
Lucy Riddle  
Luc Sabbatini  
Services immobiliers  
Félix Jasmin Inc.  
Pierre Simard  
Transcontinental inc.  
Youville Haussmann Park

**De 1000 \$ à 4 999 \$**

2858-8093 Québec Inc.  
9106-7645 Québec Inc.  
Association des radiologistes  
du Québec  
Bruce Bailey  
Lisa Baillargeon  
BC2 Groupe Conseil Inc.  
Pierre Bellerose  
Marc Bherer

Genevieve Biron  
Christine Boivin  
Amile Bouchard  
Jean-Michel Boudreau  
Naomie Bourduas-Mailhot  
Marie-Claude Brassard  
Alexandre Cabrejo-Jones  
Camposarcone-Stubbs Katrina  
Canfar  
Catsima  
Annick Charbonneau  
Ugo Cloutier  
Conam Charitable Foundation  
Cossette Communications Inc.  
Ahmad Darwich  
Frederique Day-Forest  
Eleonore Derome  
Catherine Deschatelets  
Marc DeSerres  
Melissa Du Sault  
Adriana Embiricos  
Louise Emond  
Camille Fauteux  
Marie-Neige Forest-Le Noir  
Galerie Pangée  
Nassim Gasmi  
Yves Gauthier  
Nadine Gelly  
Ève Giard  
Robert Graham  
Gabriel Grenier  
Rodolphe Husny  
Félix Jasmin  
Jewish Community Foundation  
of Montreal  
Jussaume Entreprises Inc.  
Remy Kanaan  
Katrina Zheng Gong M.D Inc.  
Khemry Kuoy  
Michel Laliberté  
Anne Lebel  
Élaine Léger  
Patricia Lemaire  
Jean-Philippe Lepage  
Pascale Lesage  
Pholysa Mantryvong  
Ingrid Marchand  
Martin Shop Framing  
Philippe Messara  
Sylvie Mota  
Andrew Moussa  
Courtney Neher  
Philippe Nolet-Lévesque  
Pierre-François Ouellette  
François Paradis  
Melissa Paradiso  
Martin Parent  
Stéphanie Pelletier

Olivier Perron-Collins  
Petrie Raymond, Comptables  
Agrées  
Emmanuel Philippe  
Katherine Poirier  
Jean Poliquin  
Nathalie Pratte  
Projet XL Inc.  
Julie Ringuette  
Nicolas Rubbo  
Beatriz Ruz  
Ibtî Saadi  
Francine Saint-Pierre Lemieux  
Samuel & Saidye Bronfman  
Family Foundation  
Dale Sandhu  
Alice Sany  
Serge J. Sasseville  
Scotia Wealth Management  
Olivia Sobey  
Soma Pub Inc.  
Marc-Antoine Lambert  
Substance Agence  
The Billio Food Company Inc.  
Pierre Thomas Urs  
Vins Balthazard  
Walter Surface Technologies  
Zeke Zzyzuss  
Anonyme (3)

**De 250 \$ à 999 \$**

Gaby Abou Merhi  
Nabil AinMelk  
Mélanie Allan  
Ericka Alneus  
Eric Amyot  
Emmanuel Anderson De Serres  
Pascale Arès  
Jeremy Arsenault  
Arte Fondation  
Emilie Auger Lajoie  
Francys-Ismaël Ayotte-Rodrigue  
Simon Azar  
Olivier Aziz  
Alexander Baglai  
Robert Bard  
Julien Baril  
Andy Barril  
Frederic Bastien  
Kevin Michel Baucicot  
Arielle Beaudin  
Josée Beaulieu  
Samuel Beaulne

Laurence Bellemare  
Louis Belzile  
Karim Ben Rhouma  
Lina Bensaidane  
Isabelle Bertrand  
Emilie Bérubé-Dumont  
Etienne Bessette  
Paul Blanc Paque  
Mathieu Blanchard  
Jacques Blanchet  
Audrey Blondin-Rocheleau  
Christian Boivin  
Irina Boldeanu  
Maude Bonneville  
Caroline Bouchard  
Maxim Bouchard  
James & Diana Bouchard  
Myriam Bouchard  
Paul Bourgogne  
Jean-Marc Bourque  
Jennifer Braun  
Myriam Brixi  
Pierre-Antoine Brochu  
Anne Florence Brouillard  
Natalie Bussière  
Elisabeth Cabrera  
David Campagna  
Alex Cardinal  
Mathieu Caron  
Graham Carr  
Valérie Chaouche-Ramdane  
Maxime Charron  
Stephanie Chen  
Ralph Chery  
Caroline Chevrier  
Claude Cormier et Associés Inc.  
Laurence Cobo  
Louise Couture  
Charles Custeau  
Olivier Dagenais  
Pascal de Guise  
Alexandra Derome  
Anie Deslauriers  
Thierry Desmarais  
DG One Inc.  
Alexandre Di Pisa  
Elodie Dion  
Francois Dionne  
Camille Dionne  
Charles Dionne  
Julien Dirand  
Catherine Domingue  
Vincent Dostie  
Magalie Dube  
Julien Dube-Cousineau  
Annie Dubreuil  
Severine Dubreuil  
Camille Duhamel

Vy Duong  
Laurent Duvernay-Tardif  
Nina Dyson  
Louis-Philippe Edger  
Kayla Eisenstat  
Marwan El-Sayegh  
Stéphanie Elsliger-Garant  
Nicholas Emond  
Simon Ethier  
Événements Fondation  
Patrick Feio  
Remy Felteau  
Vincent Felteau  
François Ferland  
Marie-Andrée Foisy  
Eloïse Fortin  
Kimberly Fortin  
Sierra Foster  
Jhostia Francisque  
Layla Freig  
Nicolas Gagne  
Serge Gallant  
Chloe Gaudreau  
Paul Gaulin  
Michael Gauthier-Roy  
Catherine Gendron  
Frederic Giasson  
Marie-Ève Gingras  
Olivia Girouard  
Michael Godmer  
Cloe Gonthier  
Alexandra Goutier  
Tristan Grenon  
Jennifer Grousset  
Elisabeth Guay  
Philippe Hamel  
Raja Hanna  
Richard Harnois  
Isabelle Harvey  
Audrey Hébert  
Frank Helpin  
Kim Hurley  
Silviu Ion  
Sarah Ivory  
Sébastien Jean-Larocque  
Lesley Johnstone  
Rim Kabbara  
Isabelle Kalar  
Avo Keuyalian  
Evagelitsa Kouzoukas  
Bojan Kovacina  
Marie-Eve Labonté  
Camille Lachance Gaboury  
Maxime Lafreniere  
Frederick Laliberte  
Patricia Lanoie  
Isabelle Lanteigne  
Fadwa Lapiere

Olivier Lapiere  
Vanessa Lapointe  
Jean-Michel Lapointe  
Simon Lapointe  
Jean-François Laroche  
Arianne LaSalle  
Jeremi Latulippe  
Étienne Laudadio-Beaupré  
Sarah Lauzon  
Yun Law-Koun  
Pascal Le Houillier  
Véronique Lefebvre  
Marc-André Lefort  
Eric Lemay  
Francis Lemay  
Pascale Lépine  
Louis Lespérance  
Vickie Nathalie Levesque  
Jacob Loignon  
Philippe Lombart  
Alison Luby  
Marie-Pier Lusignan  
Reyna Maria Maghian Reyna  
Marion Malique  
Astrid Mallet  
Elise Marchal  
Tara Massaad  
Andréanne Mathieu  
Eve-Marie Mathieu  
Anne-Sophie Mathieu  
Gabrielle Meloche  
Aurélie Ménard  
Mélanie Meresse  
Vicky Michaud  
Mirabaud  
Alexandra Mohsen  
Payam Montazami  
Philippe Morency-Potvin  
Ian Morissette  
Alexis Mousmoulis  
Julien-David Mousseau  
Mathilde Mur  
Justine Nadeau-Routhier  
Nathan Nardin  
Ranya Nasri  
Gabrielle Nasri  
Jason Niles  
Jean Pierre Nixon  
Beatrice Nolan-Poupart  
Luc Nowlan  
Jeanne Olivier  
Bryn Orth-Lashley  
Roza Ouboudinar  
Christian Ouellette  
Sébastien Ouellette  
Julie Page  
Elisabeth Pagé  
Charles Paiement

Orlane Panet  
Anne-Marie Panzini  
Simon Paquette  
Nirav Patel  
Élizabeth Pelly Amélie  
Camille Peltier  
Francis Pepin  
Jean-Philippe Perrault  
Zébulon Perron  
Pierre-Luc Perron  
Malwine Phaneuf  
Rachelle Picard  
Mathieu Piché-Messier  
Samuel Piette  
Julien Pinsonneault  
William Poliquin  
Provencher\_Roy + Associés  
Architectes inc.  
Alessia Ragonese  
Francois Rainville  
Mariana Ramoa  
Remax du Cartier GB /  
Georges Bardagi  
Ana Ribaric  
Guillaume Robillard  
Sacha Robillard  
Marie Rondeau  
Elise Rondeau  
Anne-Marie Rondeau  
Fanny Rooseboom  
Alexander Rossi  
Maxime Rousseau Turenne  
François Roussin  
Charlotte Routhier  
Alexi Roy  
Jessica Roy  
Jacob Ruitter Ligeti  
Guy-Mathieu Sabourin  
Barbara Saczek  
Saputo Inc.  
Julie Saulnier  
Alain Sauriol  
Antoine Savard  
Simon Seida  
Geneviève Senécal  
Jeanne Sicard  
Valérie Sicard Thibodeau  
Alexe Simard  
James Smith  
Amélie St-Cyr  
Martine St-Victor  
Marc-Antoine Sylvestre  
Haitam Taha  
Sahar Taher  
Daniel-Philippe Tchabonga  
Marc Tellier  
Abdelkrim Temzi  
Robert Tessier

Cindy Tessier-Trudeau  
Michel Thabet  
The Brand is Female Inc.  
The Phyllis Lambert Foundation  
Eve Thibaudeau  
Emilie Thibault  
Charles Thibault  
Micheline Thibodeau  
Audrey Touchette  
Véronique Tougas  
Serge Tousignant  
Ricardo Trogi  
Marie Trudeau  
Eveline Trudel-Fugère  
Samuel Trudelle  
Karine Tseng-Valiquette  
Johanne Turenne  
Samuel Turgeon  
Camille Turgeon-Provost  
Unicel Architectural Corp.  
Etienne Veilleux  
Mathilde Verdy  
Thuan-Cat Vo  
Heting Xu  
Lu Yu  
Michael Zakuta  
Sebastien Zanella-Argant  
Alexandra Zappa  
Celine Zelhof  
Alexina Zummo-Latreille  
Timothée Zürcher  
Anonyme (7)

#### De 50 \$ à 249 \$

Rafael Aldabas  
Maxime Allaire  
Fernando Aloise  
Alice Ancel  
Shaya Anisheh  
Felix April-Giguere  
Felix Archambault  
Philippe Archambault  
Pierre Arthur  
Félix Asselin  
Karen Glenn Auslander  
Richard Babineau  
Nadia Balti  
Floraine Balzan  
Steven Baptista  
Myriam Baril  
Frederic Barriault  
Simon Bellemare  
Jean-Felix Benoit

Pier-Luc Bergeron  
Monique Bernier  
Nathalie Bissonnette  
Jean-Philippe Boilard  
Michel Boisvert  
Audrey Bouchard  
Karl Boulanger  
Carla-Ève Bourdeau  
Isabelle Bourduas  
Tatyana Bourseau  
Megan Bradley  
Cecile Branco  
Alexandre Breton  
Marc-Vincent Caillé  
Frederic Camerlain  
Henri-Luc Carlin  
Marilou Caron-Cantin  
Thomas Carrier  
Samuel Cheridieu  
Cheasley Colin  
Benoit-Gabriel Corriveau  
Adrian Cristescu  
Guilhem Cros  
Jason Dacosta  
Vanda Daftari  
Louis Desgagne  
Nadia Deslauriers  
Louise Despatie  
Melissa Desrochers  
Mariam Diaby  
Michelle Dion  
François-Pierre Dionne  
Lucette Drolet  
Florence-Agathe Dubé-Moreau  
Sylvain Duvernay  
Pascale Dupuis  
Maryse Elias  
Ensemble pour le respect  
de la diversité  
Alejandro Escamilla  
Estridev  
Maggie Falardeau  
Debbie Fleurant  
Allison Forbes  
Elizabeth Fortin  
Élise Fortin  
Marcel Fournier  
Samuel Francisque  
François Fréchette  
Louis Gascon-Tétreault  
Vanessa Gerold  
Camille Gervais  
Katherine Gervais  
Gestion Félix Giguère Inc.  
Javier Gonzalez  
Sébastien Gregoire  
Marika Grenier  
Christophe Guertin

Francis Guindon  
Jules Hebert  
Ghiles Helli  
Delphine Huget  
Marten Ivert  
Eve Jacob-Tremblay  
Monica-Ann Jarry  
Samuel Kennedy  
Eli Kerr  
Emmanuel Labat  
Sophie Lachance  
Laurent Laferrière  
Chloe Lague  
Patrice Lalonde  
Étienne Lapiere  
Joanne Laplante  
Sabrina Larivière  
Fannie Laroche  
Joanie Lavigne  
Jerome Le Blanc-Ducharme  
Melissa Leblanc  
Eric Lécuyer  
Wing Lee  
Yves Lefebvre A.  
Isolde Legare  
Caroline Legault  
Patrice Legault  
Gaëlle Lemasson  
Charles LeMay-Bilodeau  
Amelie Lemelin  
Pierre-Alexandre Lemieux  
Etienne Lesieur  
Emma Levert-Boireau  
Valerie Levesque  
Wolfgang Locquet  
Rafael Lozano-Hemmer  
Dominic MacDuff-Auger  
Caroline Magar  
Sandrine Mainville  
Sandra Margolian  
Josée Martineau  
Lillian Mauer  
Alexa Mazzei  
Sarah McCutcheon Greiche  
Johanna McNicoll  
Justine Menard  
William Mercer  
Juliette Mondoux-Fournier  
Marie-Claude Mongeon  
Ian Moore  
Nicolas Morency  
Grace Mounayerdji  
Marc-André Nantais  
Marie-Claude Nantel  
Nathalie Foisy Artiste Peintre  
Nicola Navratil  
Louis-Noe Noviant  
Marc O'Brien-Miro

Denyse Ostiguy  
 Jeremy Pageau  
 Hannah Palmer  
 Evan Paperman  
 Meredith Paquet  
 Isabelle Parent  
 Philippe Pastrie  
 Aline Pinxteren  
 Marie-Josée Poitras  
 Alexandre Potvin  
 François Prévost  
 Alanna Ramgoolam  
 April Raymonde  
 Guillaume Reichert  
 Michael Richard  
 Sylvain Rioux  
 Rachele Robert  
 Carla-Ève Robichaud  
 Carl Robichaud  
 Ginette Rochefort  
 Josée Rochefort  
 Jessica Rosen  
 Sophie Roy  
 Stéphanie Roy  
 Andrew Ryder  
 Sandra Salez  
 Matthew Sanderson  
 Edith Sevigny-Martel  
 Jean Sicard  
 Julie Simard  
 Sandor Sipos  
 Alexis Tabarah  
 Jeremie Tardif  
 Thierry Tardif  
 Emmanuelle Tellier  
 Sophie Tremblay-Gratton  
 Evangelos Troulis  
 Michel Trudeau  
 Maximiliano Tyrawskyj  
 Nathalie Vachon  
 Milva Venditti  
 Catherine Venne  
 Mahalia Verna  
 Laurent Vernet  
 Denyse Vinet  
 Alain Weill  
 Anne-Marie Zeppetelli  
 Anonyme (9)

**La Fondation remercie sincèrement les bénévoles du conseil d'administration et des comités pour leur engagement. Les activités de la Fondation ne seraient pas possibles sans leur dévouement.**

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION

Julie Couture, présidente  
 Nichole Anderson Bergeron  
 Kevin Michel Baucicot  
 Éric Bujold  
 Louise Chagnon  
 Pascal de Guise  
 Ève Giard  
 Francis Guindon  
 Eva Hartling  
 Sara Joli-Coeur  
 Stéphanie Pelletier  
 Marie-Josée Simard

## COMITÉ DES PRINTEMPS DU MAC

Julien Dirand, coprésident d'honneur  
 Sophie Laframboise, coprésidente d'honneur  
 Francis Guindon, coprésident du comité  
 Charles Lemay, coprésident du comité  
 Andy Barril  
 Alexe Corbeil-Courchesne  
 Erika Del Vecchio  
 Allison Forbes  
 Olivier Lapierre  
 Catherine Martel  
 Emma Molson  
 Amelie Pelly  
 Jessica Rosen  
 Marjorie Roux  
 Stéphanie Stergiotis  
 Maximiliano Tyrawskyj



## COMITÉ DU BAL DU MAC

Eric Bujold, coprésident d'honneur  
 Jade Raymond, coprésidente d'honneur  
 Marie-Josée Simard, présidente du comité  
 Elizabeth Camiré  
 Violette Cohen  
 Josée Dufresne  
 Sara Joli-Coeur  
 François Lachance  
 Stéphanie Larivière  
 Patricia Lemaire  
 Danièle Patenaude  
 Cathy Samson



## COMITÉ DU SYMPOSIUM DES COLLECTIONNEURS BANQUE NATIONALE GESTION PRIVÉE 1859

Vincent Chiara, coprésident d'honneur  
 Stella Vassallo, coprésidente d'honneur  
 Eric Bujold, hôte présentateur  
 Eva Hartling, animatrice



# 15

NOTES  
ET ANNEXES

## FRÉQUENTATION 2023-2024

	2022-2023	2023-2024
MAC PVM	37 609	39 066
Fréquentation des membres	1 458	1 158
Participations aux activités éducatives	12 549	14 016
Participations aux programmes d'action culturelle	1 710	1 130
Participations au concert des Pussy Riot organisé en partenariat avec POP Montréal (1 <sup>er</sup> novembre 2023)	-	1 000
Membres du MAC	6 928	5 987

## PRÉSENCE WEB

	2022-2023	2023-2024
Nombre de sessions	516 617	494 000
Nombre de pages visitées	1 277 062	1 748 099
Nombre de nouvelles utilisations	394 637	491 000
Personnes abonnées sur Facebook	102 497	96 642
Personnes abonnées sur Instagram	44 000	47 000
Personnes abonnées sur X (Twitter)	37 100	36 200
Personnes abonnées sur LinkedIn	14 272	18 524
Personnes abonnées sur YouTube	1 220	1 240
Pages visitées du MACrépertoire	44 000	69 900

## EXPOSITIONS HORS LES MURS

### Cyprien Gaillard: *Nightlife* [La vie nocturne]

Du 7 septembre au 5 novembre 2023

MAC à la Cinémathèque québécoise

2 182

### Hito Steyerl: *SocialSim*

Du 7 septembre au 25 octobre 2023

Exposition présentée par MOMENTA en collaboration avec le MAC

Place Ville Marie

9 000

### Jeremy Shaw: *Phase Shifting Index* [Index d'états de transition]

Du 12 décembre 2023 au 25 février 2024

MAC à la Fonderie Darling

3 385

## UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Comme prévu à l'article 16.7 de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et entreprises du gouvernement* (LGRI), voici la reddition de comptes publique en matière de ressources informationnelles du MAC pour l'année 2023.

### Sommaire des réalisations annuelles en lien avec les enjeux et les priorités en matière de ressources informationnelles

- Le MAC a renforcé sa sécurité informatique en mettant en place de nouveaux outils ou processus, tant sur le plan de ses systèmes internes que de ses sites Web.
- Le MAC a remplacé différents serveurs et autres équipements de son infrastructure informatique.
- Le MAC a mis à jour les versions de ses systèmes d'exploitation afin qu'ils continuent à être soutenus par les manufacturiers.
- Le MAC a déposé son *Plan de transformation numérique 2023-2027* afin d'orienter ses travaux pour les années à venir.

- Le MAC a continué la préparation de la migration de ses systèmes et données dans le cadre du Programme de consolidation des centres de traitement informatique.

- La participation des ressources informationnelles au projet de transformation du Musée, dont la fin des travaux est prévue pour 2027.

### Valeur générée par les ressources informationnelles sur la performance du MAC

Les ressources informationnelles du MAC continuent de jouer un rôle important afin de fournir des outils adéquats permettant au personnel du MAC d'accomplir son travail de la manière la plus efficace possible. Les ressources informationnelles du MAC sont également cruciales dans la diffusion de l'information à la clientèle du Musée. Finalement, les ressources informationnelles du Musée permettent la consultation de son catalogue par l'entremise du MACrépertoire.

### DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD D'ORGANISMES PUBLICS

Conformément à l'article 25 de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, le Musée est tenu d'indiquer dans son rapport annuel de gestion certaines informations quant à la divulgation d'actes répréhensibles. Au cours de l'année financière 2023-2024, le MAC n'a reçu aucune divulgation d'actes répréhensibles.

### RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS

Le calcul de la rémunération des cinq membres du personnel d'encadrement du MAC recevant la plus haute rémunération tient compte du salaire annuel de base et des primes d'assurance collective et d'assurance salaire longue durée, assumées par l'employeur inscrites aux avantages versés. La rémunération du directeur général et conservateur en chef est déterminée par décret du gouvernement, selon les conditions régissant les titulaires d'un emploi supérieur à temps plein.

### SALAIRES ET AVANTAGES DES MEMBRES DU PERSONNEL D'ENCADREMENT DU MUSÉE RECEVANT LA PLUS HAUTE RÉMUNÉRATION EN 2023-2024

Nom des cinq dirigeantes et dirigeants recevant la plus haute rémunération	Rémunération de base versée	Rémunération variable	Contribution aux régimes de retraite assumée par le MAC (part employeur)	Autres avantages	Rémunération globale pour l'année financière
<b>Directeur général et conservateur en chef</b> John Zeppetelli	217 754 \$	-	22 215 \$	1 725 \$	241 694 \$
<b>Directrice générale adjointe</b> Jennifer Dorner	141 439 \$	-	14 385 \$	2 279 \$	158 103 \$
<b>Directrice des ressources humaines</b> Jeannine Lévesque	127 415 \$	-	13 416 \$	1 047 \$	141 878 \$
<b>Directrice de la conservation et de la programmation artistique</b> Lesley Johnstone (départ décembre 2023)	127 275 \$	-	13 052 \$	1 667 \$	141 994 \$
<b>Directrice des collections et des ressources documentaires</b> Andrea Kuchembuck	114 290 \$	-	11 420 \$	1 565 \$	127 275 \$
<b>Total</b>	<b>728 173 \$</b>	<b>-</b>	<b>74 488 \$</b>	<b>8 283 \$</b>	<b>810 944 \$</b>

*N. B. : Le MAC n'a pas de régime de bonification et ne verse pas de rémunération variable.*

*Les montants présentés reflètent les parts de l'employeur des régimes d'assurance maladie et de l'assurance salaire long terme.*

## ASSURANCE COLLECTIVE

Le personnel d'encadrement du MAC souscrit à l'assurance collective de Beneva. Ce régime assure les protections du personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic du Québec. Les taux de primes applicables sont déterminés par l'assureur et sont assumés par l'employeur, ainsi que par les employées et employés. Les primes assumées par l'employeur sont d'un montant fixe pour l'assurance maladie, selon la protection choisie, et d'un pourcentage pour l'assurance salaire de longue durée et complémentaire d'assurance salaire de longue durée.

## HONORAIRES PAYÉS AU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers du MAC sont vérifiés annuellement par le VGQ. Le MAC ne verse pas d'honoraires pour ce service.

## RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2023, les membres du conseil d'administration ont droit, en sus du remboursement des dépenses faites dans l'exercice de leurs fonctions, à une rémunération, et ce, conformément au décret gouvernemental numéro 221-2023 du 8 mars 2023.

Nom	Participation au conseil d'administration		Participation aux comités		Avantages versés	Rémunération globale
	Présidence	Membre	Présidence	Membre		
Geneviève Cadieux (départ le 26 juin 2023)		2 650 \$	1 050 \$		N/A	3 700 \$
Eleonore Derome		10 600 \$	4 200 \$	2 800 \$	N/A	17 600 \$
Yves Gauthier		10 600 \$	4 200 \$		N/A	14 800 \$
Claudie Imbleau-Chagnon	21 200 \$			700 \$	N/A	21 900 \$
Kristian Manchester		10 600 \$			N/A	10 600 \$
Stéphanie Moffatt		10 600 \$		5 600 \$	N/A	16 200 \$
Josée Noiseux		10 600 \$	4 200 \$	2 800 \$	N/A	17 600 \$
Marc Séguin		7 950 \$			N/A	7 950 \$
Martine St-Victor		10 600 \$			N/A	10 600 \$
<b>Total</b>	<b>21 200 \$</b>	<b>74 200 \$</b>	<b>13 650 \$</b>	<b>11 900 \$</b>		<b>120 950 \$</b>

## GESTION DES EFFECTIFS

### RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DES EFFECTIFS EN HEURES RÉMUNÉRÉES ET EN ÉQUIVALENT TEMPS COMPLET (ETC) TRANSPOSÉS POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2023 AU 31 MARS 2024

Catégorie	Heures travaillées [1]	Heures supplémentaires [2]	Total des heures rémunérées [3] = [1] + [2]	Total en ETC transposé [4] = [3] / 1826,3	2022-2023 Total en ETC transposés [5]	Évolution [6] = [4] - [5]
1. Personnel d'encadrement	17 330	0	17 330	9,49	10,09	0,6
2. Personnel professionnel	46 164	343	46 507	25,47	25,18	-0,29
3. Personnel infirmier	0	0	0	0,00	0,00	0,00
4. Personnel enseignant	0	0	0	0,00	0,00	0,00
5. Personnel de bureau, technique et assimilé	42 436	250	42 686	23,37	20,93	2,44
6. Agents de la paix	0	0	0	0,00	0,00	0,00
7. Ouvrières et ouvriers, personnel d'entretien et de service	3 224	10	3 234	1,77	1,82	-0,04
8. Étudiantes et étudiants et stagiaires <sup>1</sup>	673	0	673	0,37	0,00	0,37
<b>Total 2023-2024</b>	<b>109 827</b>	<b>603</b>	<b>110 430</b>	<b>60,47</b>	<b>58,02</b>	<b>2,45</b>

<sup>1</sup> Les heures des étudiantes et étudiants et des stagiaires sont comptabilisées pour les entités non assujetties à la Loi sur la fonction publique.

Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024, la cible maximum en heures rémunérées a été respectée par le Musée. Elle était de 135 146 heures.

## CONTRATS DE SERVICE

### CONTRATS DE SERVICE COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS, CONCLUS DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2023 AU 31 MARS 2024

	Nombre	Valeur
Contrats de service avec une personne physique (en affaires ou non)	1	50 000 \$
Contrats de service avec une entité autre qu'une personne physique	17	2 958 726 \$
<b>Total des contrats de service</b>	<b>18</b>	<b>3 008 726 \$</b>



## ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Au cours de l'exercice 2023-2024, le MAC a veillé à la mise en application et au respect de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1). Son comité interne de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels, de sensibiliser le personnel et de guider la mise en application de la Loi. Il encadre aussi la diffusion des informations requise par la Loi sur le site Web du Musée et les suivis des demandes d'accès à l'information.

En 2023-2024, le comité s'est rencontré neuf fois, il a publié une capsule d'information mensuelle dans l'infolettre interne et des présentations ont été faites lors des rencontres des employées et employés. Il a continué d'encadrer les démarches pour assurer la conformité du MAC à la Loi et sa mise à jour (Loi 25), ainsi que la planification pour le projet de gestion intégrée des documents, en lien avec la mise en œuvre du *Plan de transformation numérique* et la conformité à la *Loi sur les archives*.

### NOMBRE TOTAL DE DEMANDES REÇUES: 3

#### NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES EN FONCTION DE LEUR NATURE ET DES DÉLAIS

Délai de traitement	Demande d'accès à des documents administratifs	Demande d'accès à des renseignements personnels	Rectification
0 à 20 jours	1	0	0
21 à 30 jours	1	0	0
31 jours et plus (le cas échéant)	1	0	0
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES EN FONCTION DE LEUR NATURE ET DES DÉCISIONS RENDUES

Décision rendue	Demande d'accès à des documents administratifs	Demande d'accès à des renseignements personnels	Rectification	Disposition(s) de la Loi invoquées
Acceptée (entièrement)	0	0	0	0
Partiellement acceptée	3	0	0	Voir note en bas de page*
Refusée (entièrement)	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0

#### MESURES D'ACCOMMODEMENT ET AVIS DE RÉVISION

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable	Aucune
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	Aucune

\* Dispositions de la Loi invoquées: ces documents ont été élagués des éléments visés par les articles 9, 14, 15, 20, 22, 23, 24, 25, 37, 38, 39, 47, 48 et 53 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements*.

## APPLICATION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE DE L'ÉTAT ET DE LA DIRECTIVE RELATIVE À L'UTILISATION D'UNE AUTRE LANGUE QUE LA LANGUE OFFICIELLE DANS L'ADMINISTRATION

### ÉMISSAIRE ET COMITÉ PERMANENT

Questions	Réponses
Avez-vous un ou une émissaire ?	Oui
Avez-vous un comité permanent ou avez-vous choisi de mettre en place un comité permanent ?	Oui
Si oui, combien y a-t-il eu de rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice ?	2
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître l'émissaire à votre personnel ou le nom d'une personne-ressource à qui poser des questions sur l'exemplarité de l'État ?	Oui
Si oui, expliquez quelles ont été ces mesures :	Une capsule linguistique est publiée en moyenne une fois par mois dans l'infolettre interne.

### DIRECTIVE RELATIVE À L'UTILISATION D'UNE AUTRE LANGUE QUE LA LANGUE OFFICIELLE

Questions	Réponses
Est-ce que votre organisation dispose d'une directive particulière approuvée par le ministre de la Langue française ?	Les démarches d'élaboration sont en cours, vers une adoption en 2024-2025
Si vous avez une directive particulière : <ul style="list-style-type: none"> <li>Indiquez la date à laquelle elle a été approuvée par le ministre de la Langue française :</li> <li>Combien d'exceptions cette directive compte-t-elle ?</li> </ul>	S.O.
Au cours de l'exercice, votre organisation a-t-elle eu recours aux dispositions de temporisation prévues par le Règlement sur la langue de l'Administration et le Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche ? <sup>1</sup>	Non
Si oui, indiquez le nombre de situations, cas, circonstances ou fins pour lesquels votre organisation a eu recours à ces dispositions :	S.O.
Au cours de l'exercice, quelle proportion des employés de votre organisation a reçu de l'information concernant la directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle (du ministre ou particulière) afin d'assurer une utilisation exemplaire du français conformément aux dispositions de la Charte de la langue française ?	100% ont été informés de l'élaboration de cette directive, qui sera adoptée en 2024-2025

### POLITIQUE LINGUISTIQUE DE L'ÉTAT (PLE)

Questions	Réponses
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour informer votre personnel sur l'application de la Politique linguistique de l'État ?	Oui
Si oui, expliquez quelles ont été ces mesures :	Une capsule linguistique est publiée en moyenne une fois par mois dans l'infolettre interne
L'article 20.1 de la Charte de la langue française prévoit qu'un organisme de l'Administration publique, dans les trois mois suivant la fin de son exercice financier, le nombre de postes pour lesquels il exige, afin d'y accéder notamment par recrutement, embauche, mutation ou promotion ou d'y rester, la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d'une autre langue que le français ainsi que ceux pour lesquels une telle connaissance ou un tel niveau de connaissance est souhaitable.	Sur 105 postes : - 97 postes où la connaissance d'une autre langue que le français est exigée - 0 poste où elle est souhaitable
Quel est le nombre de postes au sein de votre organisation pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français : <ul style="list-style-type: none"> <li>est exigé ?</li> <li>est souhaitable ?</li> </ul>	

La Politique de financement des services publics vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et à s'assurer de la transparence et de la reddition de comptes relative au processus tarifaire. Conformément à cette Politique, le Musée a procédé à l'évaluation systématique des coûts de tous les produits et services tarifés et a établi le niveau de financement.

	Méthode de fixation du tarif	Date de la dernière révision tarifaire	Mode d'indexation du tarif	Revenus de tarification perçus	Coûts des biens et services <sup>1</sup>	Niveau de financement atteint	Niveau de financement visé	Écart entre le niveau atteint et le niveau visé	Justification du niveau de financement
PRODUITS PROVENANT DE LA TARIFICATION				\$	\$				La réduction des activités tarifées du Musée pendant les années du projet de transformation architecturale et organisationnelle explique la réduction des niveaux de financement par rapport aux années antérieures. Ceux-ci sont fixés de façon à refléter les activités qu'il est possible de réaliser dans le contexte de transition de l'organisation.
Billetterie et abonnements	Par comparaison	10-févr-22	Refixation annuelle	327 879	12 561 294	3 %	2 %	1 %	
Activités éducatives et culturelles	Valeur marchande	04-sept-23	Refixation annuelle	18 555	1 873 016	1 %	1 %	0 %	
Ventes de catalogues d'expositions	Valeur marchande	25-juin-14	Refixation annuelle	17 037	63 462	27 %	0 %	27 %	
<b>PRODUITS PROVENANT D'UNE AUTRE SOURCE QUE LA TARIFICATION</b>				<b>363 471</b>	<b>14 497 772</b>	<b>3 %</b>	<b>2 %</b>	<b>1 %</b>	
Subventions									
Gouvernement du Québec				12 111 185					
Gouvernement du Canada				345 031					
Autres				-					
Dons d'œuvres d'art				3 008 789					
Commandites et autres dons				906 493					
Produits de placements				300 377					
Recouvrement de charges				147 415					
Autres produits n'entrant pas dans la tarification				26 284					
				<b>16 845 574</b>					
<b>CHARGES NON LIÉES À LA PRESTATION DE PRODUITS OU DE SERVICES</b>									
Dons d'œuvres d'art					3 008 789				
Achats d'œuvres d'art					163 254				
Échange de biens et services reçus					87 650				
Autres charges					147 415				
					<b>3 407 108</b>				
<b>TOTAL DES PRODUITS ET DES CHARGES</b>				<b>17 209 045</b>	<b>17 904 880</b>				

<sup>1</sup> Le coût des biens et services qui sert au calcul du niveau de financement atteint est le résultat d'une allocation des coûts totaux, directs et indirects, aux différents produits provenant de la tarification.

**LISTE DES BIENS ET SERVICES QUI AURAIENT PU FAIRE L'OBJET D'UNE TARIFICATION, MAIS QUE LE MUSÉE NE TARIFE PAS**

Prêt d'œuvres d'art  
Prêt de documents (Médiathèque)

# CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE À L'INTENTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DES COMITÉS ET DES SOUS-COMITÉS

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration (ci-après « CA ») souhaitent adopter des règles de conduite pour promouvoir l'intégrité, l'impartialité et la transparence, de même que pour préserver leur capacité d'agir de leur mieux au profit des intérêts et de la mission du Musée d'art contemporain de Montréal (ci-après « MAC ») dans l'exercice de leurs fonctions d'administratrices et d'administrateurs ou de membres de comités et de sous-comités du CA, ou d'observatrices ou d'observateurs;

À CES FINS, le CA adopte les règles qui suivent:

## I. CHAMP D'APPLICATION DU PRÉSENT CODE

Le présent *Code d'éthique et de déontologie à l'intention des membres du conseil d'administration, de ses comités et sous-comités* (ci-après « Code ») s'applique à toute personne nommée en vertu du chapitre M-44 de la *Loi sur les musées nationaux* (ci-après « Loi ») au CA du MAC ainsi qu'aux personnes nommées à titre de membres de l'un de ses comités ou sous-comités (ci-après collectivement désignées « membres »).

## II. DEVOIRS GÉNÉRAUX

Les membres doivent respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la Loi, le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* adopté en vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* et le présent Code. En cas de divergence, les règles et les principes les plus exigeants s'appliquent.

1. Les membres doivent, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles.

Les membres doivent s'assurer que leurs actions et décisions sont et paraissent libres de toute forme de favoritisme, de partialité ou d'intérêt personnel. Les membres ne peuvent s'acquitter entièrement de cette obligation simplement en se conformant aux lois en vigueur. De plus, leurs affaires personnelles doivent être organisées de telle sorte qu'elles ne nuisent pas à l'exercice de leurs fonctions.

2. Les membres doivent, dans l'exercice de leurs fonctions, agir avec honnêteté, indépendance, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité, équité et bonne foi.

Les membres doivent prendre leurs décisions indépendamment de toute considération incompatible avec les intérêts du MAC, notamment toute considération politique partisane.

3. Les membres doivent participer aux séances organisées dans le cadre du Plan de formations mis en place pour le CA, ses comités et sous-comités, par le Comité de gouvernance et d'éthique (ci-après « CGE »). Ces formations leur permettront de s'assurer de mettre entre autres en œuvre les meilleures pratiques en matière de gouvernance, d'éthique et de gestion de conflits d'intérêts ainsi que de se familiariser avec les activités du MAC et de son milieu.

4. Le MAC s'est également doté de politiques et de règlements qui encadrent des aspects des fonctions des membres, dont la *Politique de gestion des conflits d'intérêts*, la *Politique d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels*, la *Politique générale de gestion des collections*, la *Politique pour prévenir et contrer le harcèlement au travail et promouvoir la civilité*, le *Règlement de régie interne* et le *Règlement des comités et des sous-comités*. Il est du devoir des membres de se familiariser avec ceux-ci et de s'y conformer.

## III. OBLIGATIONS PARTICULIÈRES

### *Activités et biens personnels*

5. Les membres doivent gérer leurs affaires de façon à toujours distinguer et à ne jamais confondre les biens ou les fonds du MAC avec les leurs.
6. Les membres ne peuvent utiliser indûment ou sans autorisation les biens et les ressources matérielles, physiques ou humaines du MAC pour leur profit ou celui de tierces parties, ou en permettre l'usage à des fins autres que celles approuvées par le MAC.
7. Les membres ne peuvent concurrencer le MAC lors d'acquisitions d'œuvres d'art.
8. Les membres ne doivent pas associer le MAC, de près ou de loin, à une démarche personnelle, notamment une démarche touchant des activités de collection ou des activités politiques.

### *Conflits d'intérêts*

9. Le MAC s'est doté d'une *Politique en matière de gestion des conflits d'intérêts* qui encadre la déclaration, l'analyse et les mesures de résolution des conflits d'intérêts des membres du CA, de ses comités et sous-comités.
10. De manière générale, les membres doivent éviter de se placer dans une situation de conflit opposant leur intérêt personnel et les obligations liées à leurs fonctions. Les membres doivent éviter de se placer dans une situation qui laisse un doute raisonnable sur leur capacité d'exercer leurs fonctions avec loyauté et impartialité.
11. Les membres doivent déclarer par écrit tout intérêt dans un organisme, une entreprise ou une association ainsi que les droits qu'il est possible de faire valoir contre l'organisme ou l'entreprise en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur. Les déclarations sont reçues par le Secrétariat général (par l'entremise de la déclaration initiale ou annuelle), la présidence du CA et la présidence du CGE. Elles sont analysées par ce dernier et inscrites au registre de conflits d'intérêts par le Secrétariat général.
12. Les membres qui ont un intérêt dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit leur intérêt personnel et celui du MAC doivent, sous peine de révocation, divulguer par écrit cet intérêt au CGE. Les mesures de remédiation à adopter seront déterminées par le CGE selon la *Politique en matière de gestion des conflits d'intérêts* du MAC et seront communiquées par écrit aux membres par le Secrétariat général.
13. Les membres ne peuvent prendre part aux délibérations ni voter sur une question dans laquelle il existe un conflit d'intérêts réel ou apparent, et doivent plutôt se retirer de la séance. Le CA ou les comités ou sous-comités auxquels les membres siègent peuvent, avant leur retrait, leur poser toute question jugée nécessaire ou utile. Toute réclusion de membres sera inscrite au procès-verbal de la réunion à laquelle le sujet est à l'ordre du jour.
14. Les membres ne peuvent acquérir directement ou indirectement, à titre personnel ou pour une tierce partie, une œuvre d'une ou d'un artiste entre le moment où est connue l'intention du MAC d'acheter une œuvre de l'artiste (entente de principe avec une galerie ou l'artiste) ou de

programmer une exposition de l'artiste (projet d'exposition inclus au programme d'expositions) et le moment où l'acquisition de l'œuvre ou la présentation de l'exposition est approuvée par le CA et que l'acquisition ou l'exposition par le MAC est rendue publique.

15. Si des membres du CA ou d'un de ses comités ou sous-comités veulent donner une œuvre au MAC, les membres doivent déclarer leur intention de don au CGE du CA et se retirer de toutes les délibérations et de tous les votes relatifs à la proposition d'acquisition, en vertu de la *Politique en matière de gestion des conflits d'intérêts*. Leur proposition sera évaluée par les membres du Comité de la collection du CA selon les mêmes critères de sélection que pour n'importe quelle autre proposition.
16. Aucune œuvre aliénée par le MAC ne peut être donnée ou vendue directement ou indirectement à des employés ou employées du MAC, des membres de son CA ou de ses différents comités ou sous-comités ni aux membres de leurs familles. Veuillez vous référer à la *Politique générale de gestion des collections* pour davantage d'informations et pour connaître les exceptions.

#### *Confidentialité de l'information*

17. Les membres doivent, en toutes circonstances, préserver la confidentialité des délibérations du CA ou de ses comités et sous-comités ainsi que des renseignements obtenus dans l'exercice de leurs fonctions, et qui ne sont pas destinés à être communiqués au public. Les membres ne peuvent utiliser, à leur profit ou au profit d'une tierce partie, l'information ainsi obtenue.
18. Les membres ont la responsabilité de prendre des mesures visant à protéger la confidentialité des informations qui leur sont accessibles. Ces mesures consistent notamment à :
  - ne pas laisser à la vue de tierces parties ou d'employés ou d'employées non concernés les documents contenant de l'information confidentielle ;
  - ne pas communiquer ou laisser à la vue de tierces parties les mots de passe donnant accès aux documents contenant de l'information confidentielle ;
  - prendre des mesures appropriées pour assurer la protection matérielle des documents papier ou électroniques ;
  - éviter les discussions pouvant révéler de l'information confidentielle dans des endroits publics ;
  - se défaire par des moyens appropriés (supprimer, déchiqueter, archiver, etc.) de tout document confidentiel lorsque ce document n'est plus nécessaire à l'exécution de leurs fonctions.
19. Le MAC prend les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité de l'information fournie par les membres dans le cadre de l'application du présent Code.
20. Le MAC s'est doté d'une *Politique d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels* avec laquelle les membres doivent se familiariser. Les renseignements personnels compris dans les documents transmis aux membres, ou compris dans les communications entre et avec les membres, doivent être traités de manière confidentielle. Ils ne peuvent pas être transmis à une tierce partie ou être utilisés pour des usages autre que ceux pour lesquels ils ont été collectés. Dans le cas d'une violation de confidentialité en matière de renseignements personnels, le Secrétariat général du MAC doit en être informé dès que possible afin que l'incident soit résolu et inscrit au registre des incidents de confidentialité.
21. Les documents produits dans le cadre des réunions du CA, de ses comités et sous-comités ainsi que toute communication écrite avec et entre les membres du CA sont sujets à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Si une demande d'accès portant sur ceux-ci est reçue par l'entité responsable de l'accès à l'information du MAC, les membres du CA, de ses comités et sous-comités sont dans l'obligation de lui remettre les documents visés par la Loi. La demande sera ensuite traitée et les documents transmis à la partie demandeuse, avant d'être publiés sur le site Web du MAC, conformément à la Loi.

#### *Cadeaux et autres avantages*

22. Les membres ne peuvent conserver, à l'occasion de leurs fonctions ou en les prenant en considération, tout cadeau, toute marque d'hospitalité ou tout autre avantage que ceux qui sont d'usage et d'une valeur modeste.
23. Les membres ne peuvent, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour leur compte personnel ou pour une tierce partie.
24. Les membres doivent, lors de prises de décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.
25. Les membres ne doivent pas outrepasser leurs fonctions pour venir en aide à des personnes physiques ou morales dans leurs rapports avec le MAC lorsque cela peut donner lieu à un traitement de faveur.

#### *Harcèlement*

26. Le « harcèlement » désigne une ligne de conduite (y compris les commentaires, les gestes, les insinuations et le matériel à caractère sexuel ou d'autre nature discriminatoire) qui est reconnue ou qui devrait raisonnablement être reconnue comme étant offensante ou importune pour les destinataires. Il peut également s'agir d'une ligne de conduite ou d'un comportement qui comprend de la violence verbale, physique et émotionnelle instaurant un environnement intimidant ou offensant pour les destinataires.
27. Le MAC s'engage à traiter équitablement l'ensemble des membres du CA, de ses comités et sous-comités, au même titre que ses employés et employées. Il existe une politique de tolérance zéro pour toute forme de discrimination ou de harcèlement contre toute personne en ce qui concerne le sexe, la race, la couleur, la religion, les convictions politiques, l'âge, la situation matrimoniale et familiale, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique ou nationale, le handicap ou tout autre motif énuméré dans la législation applicable en matière de droits de la personne.
28. La discrimination ou le harcèlement, sous quelque forme que ce soit, est strictement interdit et peut constituer un motif de retrait d'une ou d'un membre à la suite d'une enquête menée par le Comité des ressources humaines.

#### *Communications publiques et médias sociaux*

29. Le MAC reconnaît que les membres peuvent communiquer publiquement, par exemple en participant à des réunions et activités, en prononçant des discours ou des exposés ou en utilisant les médias sociaux pour exprimer des opinions sur une variété de sujets, y compris ceux liés au domaine d'activités de MAC.
30. Les activités de communication publique des membres ne doivent pas :
  - entrer en conflit avec les activités du MAC ;
  - nuire à l'intégrité et à la réputation du MAC ;
  - divulguer les renseignements confidentiels du MAC ;
  - contenir des déclarations diffamatoires ou harcelantes à l'égard du MAC, de ses partenaires ou de ses publics ;

- utiliser ou reproduire les logos du MAC ou toute autre marque ou information du MAC sans l'approbation de sa direction.

#### *Obligations après la fin des fonctions*

31. Les obligations de loyauté et d'intégrité des membres restent en vigueur même après la fin de leur mandat auprès du MAC.
32. Les membres qui ont cessé d'exercer leurs fonctions doivent se comporter de façon à ne pas tirer un avantage indu de celles-ci, que ce soit en utilisant l'information confidentielle ou l'influence acquise à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions.
33. Les membres qui détiennent de l'information non diffusée au public concernant une procédure, une négociation ou une autre opération impliquant le MAC ne peuvent, dans l'année qui suit la fin de leur mandat, agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à ces questions ni en traiter avec les personnes concernées sans avoir obtenu l'autorisation du MAC.

## IV. MÉCANISMES D'APPLICATION DU PRÉSENT CODE

34. Au moment de leur entrée en fonction et sur une base annuelle par la suite, les membres prennent connaissance du présent Code et se déclarent liées et liés par ses dispositions. Pour ce faire, les membres signent la Déclaration d'adhésion au présent Code, telle que reproduite à l'annexe 1.
35. L'application du présent Code relève du CGE, lequel doit s'assurer du respect des règles qui y sont énoncées. Le CGE a pour mandat de :
  - a. réviser le présent Code et soumettre toute modification au CA pour approbation ;
  - b. diffuser le présent Code auprès des membres ;
  - c. conseiller les membres sur toute question relative à l'application du présent Code ;
  - d. donner son avis et fournir son soutien au CA ou aux membres qui font face à une situation qu'il estime problématique ;
  - e. recevoir et traiter les allégations de manquement au présent Code qui lui sont soumises par écrit.

#### *Dénonciation d'une violation*

36. Les membres qui ont connaissance ou qui soupçonnent l'existence d'une violation du présent Code, y compris une utilisation ou une communication irrégulière d'information confidentielle ou un conflit d'intérêts non divulgué, doivent la dénoncer à la présidence du CA ou du CGE.

Cette dénonciation doit être faite par écrit et de manière confidentielle. Elle devrait contenir l'information suivante :

- L'identité de la ou des personnes responsables de la violation ;
- La description de la violation ;
- La date ou la période à laquelle a eu lieu la violation ;
- Une copie de tout document qui soutient la dénonciation.

#### *Processus disciplinaire*

37. Sauf dans les cas des éléments qui relèvent de l'autorité compétente prévue au *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*, ou dans la Loi, l'autorité compétente en matière disciplinaire est le CGE qui, à cette fin, doit obligatoirement compter parmi ses membres la présidence du CA.
38. Les membres, ou le CA lui-même, qui ont des motifs raisonnables de croire qu'une ou un membre

a enfreint le présent Code, doivent en saisir le CGE et lui remettre tous les documents disponibles et pertinents.

39. Le CGE détermine, après analyse du dossier, s'il y a matière à enquête. Le cas échéant, il avise par écrit les membres ayant commis les manquements reprochés et leur remet une copie de tous les documents qu'il détient à l'égard du dossier.
40. Les membres à qui des manquements sont reprochés peuvent, dans les sept (7) jours suivants, fournir par écrit leurs observations au CGE. Les membres peuvent également demander de s'exprimer devant le CGE à ce sujet.
41. S'il conclut que des membres ont contrevenu au présent Code, au *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* ou à la Loi, le CGE émet la sanction qu'il considère comme appropriée dans les circonstances ou, selon le cas, informe l'autorité compétente prévue au *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* ou à la Loi.
42. La sanction qui peut être imposée à une ou un membre est la réprimande, la suspension ou la révocation. Toute sanction imposée à une ou un membre, de même que la décision de lui demander d'être relevé provisoirement de ses fonctions, doit être écrite et motivée.

## V. DISPOSITIONS DIVERSES

43. Le présent Code fait l'objet d'un réexamen par les membres du CA tous les trois (3) ans.
44. Le présent Code est entré en vigueur à la date de son adoption par le CA. Adopté le 23 mars 2016, résolution n° 1972. Mis à jour le 22 juin 2021, résolution n° 1385.

Mis à jour le 27 mars 2024, résolution n° 1522.

---

Cette publication a été réalisée par le Musée d'art contemporain de Montréal.

Révision et lecture d'épreuves: Pascale Guertin et Louise Richer  
Conception graphique: Jump&Love

Une version numérique de ce document est accessible en ligne.

Si vous éprouvez des difficultés techniques ou souhaitez obtenir une version adaptée à vos besoins, veuillez communiquer avec nous à [info@macm.org](mailto:info@macm.org).

Dépôt légal: octobre 2024  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada

ISSN: 2816-9042

Tous droits de reproduction, d'édition, de traduction, d'adaptation et de représentation, en totalité ou en partie, sont réservés en exclusivité pour tous les pays. La reproduction de tout extrait de cet ouvrage, par quelque procédé que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite du Musée d'art contemporain de Montréal:

185, rue Sainte-Catherine Ouest  
Montréal (Québec) H2X 3X5.

[macm.org](http://macm.org)

Le Musée d'art contemporain de Montréal est une société d'État subventionnée par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Il bénéficie de la participation financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Conseil des arts du Canada.

© Musée d'art contemporain de Montréal, 2024.

---

